I° ANNÉE — T. 15 N° 329 — 3 AVRIL 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 13 fr. ; un an, 25 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cie N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Georges Lecomte, successeur de Frédéric Masson

M. GEORGES LECOMTE, *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Frédéric Masson, y est allé prendre séance le jeudi 4 mars 1926 et a prononcé le discours suivant :*

DISCOURS de M. Georges Lecomte

MESSIEURS,

Les pouvoirs que l'amicale confiance des écrivains me renouvelle depuis si longtemps m'ont contraint à bien des discours. J'en ai prononcé quelques-uns avec émotion, deux ou trois avec plaisir. Je n'étonnerai personne si je dis qu'aucun ne m'a donné, autant que celui-ci, d'émotion et de plaisir.

Même dans la griserie des plus libres irrévérences juvéniles, il m'a toujours semblé que, unissant son élégance à la majesté de Notre-Dame, aux toits et aux façades du Louvre, à la grâce aérienne de la Sainte Chapelle, à l'altière sévérité de la Conciergerie, la coupole du palais Mazarin complète à merveille cette noble vision de Paris, où tout n'est que mesure, équilibre, goût, raison, poésie.

Dans ce palais, vous m'avez permis de prendre place au milieu de vous, Messieurs, qui avez mission de sauvegarder notre langue, familière à tous les esprits cultivés du monde. Vous m'avez fait un magnifique honneur, que, seule, ma gratitude dépasse. Aussi bien n'est-il point décerné qu'à moi. Gardiens vigilants et respectés de la langue française, vous avez voulu donner, en ma personne, un témoignage de confraternelle estime à tous ceux qui la servent. Souffrez que je vous en remercie en leur nom, parce qu'un commerce constant et une collaboration étroite m'ont permis de les bien connaître.

« Quelle rude et décevante carrière que celle des Lettres! »

Ah ! quelle rude et décevante carrière que celle des Lettres, et jamais davantage qu'au temps plus décevant et plus rude encore que nous vivons ! Combien faut-il de talent, de courage, de patience, d'efforts soutenus et répétés et, trop souvent, sans récompense ! Que de tristesses j'ai surprises ! Que de confessions douloureuses j'ai reçues ! Et — je veux, je dois le dire — que de vertus j'ai admirées !

Ce labeur, ces talents, ces mérites, nul ne les connaissait mieux que M. Frédéric Masson, ce grand laborieux. Un demi-siècle durant, il a vécu la plume à la main, militant passionné et infatigable des Lettres. Historien, critique d'art, journaliste, conférencier, appuyé sur soixante volumes signés de son nom ou de pseudonymes divers, il a été mêlé à deux générations d'écrivains. Attentif à leurs efforts, il trouvait, à travers son œuvre immense, le temps de lire leurs livres ; mieux encore, le temps de leur écrire pour en discuter avec eux. A les voir à la tâche, il avait conçu du respect pour la fierté de leur vie. Aussi, lorsque votre choix lui confia le soin de louer la Vertu, son discours fut-il le plus chaleureux, le plus pressant appel qu'on eût entendu à la libéralité des donateurs pour les écrivains de France et les Lettres françaises (1).

Première rencontre avec Frédéric Masson.

C'est en 1908 que j'eus le privilège d'entrer en relations avec votre confrère. Je venais d'être élu, pour la première fois, président de la Société des Gens de Lettres. Et, en cette qualité, je devais rendre hommage à Barbey d'Aurevilly — ce vieil aigle invaincu dans la perpétuelle tourmente de sa vie héroïque, — dont Saint-Sauveur-le-Vicomte, sa ville natale, inaugurait le buste. Je savais que j'y rencontrerais M. Frédéric Masson, qui devait saluer, au nom de l'Académie, ce fier écrivain, l'un des maîtres du roman français. Je n'avais qu'entrevu jusqu'alors l'historien de Napoléon, chez Alphonse Daudet, à ses réceptions du jeudi, qui resteront l'un des plus savoureux souvenirs de la vie littéraire à la fin du siècle dernier. Sa stature, l'acuité de son noir regard, sa verve fougueuse et bourrue, tout en m'attirant, m'intimidaient. Et, à la veille de cette rencontre, j'avoue que je n'étais pas sans la craindre un peu.

Je m'en ouvris à votre confrère toujours regretté, Paul Hervieu, qui, dès ma jeunesse, me fut le plus bienveillant et le plus délicat des amis. Il me rassura : « Vous verrez, me dit-il, que vous vous entendrez fort bien !... ». A Saint-Sauveur-le-Vicomte, deux jours plus tard, j'aperçus M. Frédéric Masson sur la place de l'Eglise. Enfoncé dans son automobile, il lisait je ne sais plus quels papiers. Sous une large cape qui découvrait un peu de l'habit brodé, sous le bicorne aux plumes noires, qu'il portait à la mode de 1807, il évoquait nécessairement l'image de quelque maréchal de l'Empire, étudiant une carte dans sa berline de campagne.

Dès l'abord, il se montra fort aimable, comme l'avait prévu Paul Hervieu, et d'ailleurs, pendant ces deux jours de vie commune, son humeur fut invariablement charmante, et non sans mérite. En effet, ne voilà-t-il pas qu'à la fin du déjeuner un poète local eut l'étourdissante idée de lire un poème virulent contre le Deux-Décembre et son auteur !... Je regardai M. Frédéric Masson avec quelque inquiétude. O bonheur ! Il ne faisait qu'en rire, et c'est tout juste s'il ne félicita pas le pamphlétaire et de ses strophes... et de son à-propos ! Voilà comment, dès le premier contact, je sus tout ce qui, sous ce hérissement, se cachait de franchise refrognée, de loyauté bougonne, d'indépendance farouche et de rébarbative bonté.

(1) Cf. le rapport de Frédéric Masson sur les prix littéraires de 1922 : *D. C.*, t. 9, col. 89-109, spécialement col. 89-91. (Note de la *D. C.*)

rédéric Masson, « représentant caractéristique de la vraie bourgeoisie française ».

Né à Paris en 1847, et descendant d'une double gnée de magistrats et d'avocats éloquents, fils d'un eune avoué parisien tué sur les barricades de juin 848 pour la défense de l'ordre et de la liberté, rédéric Masson m'est toujours apparu comme l'un es représentants caractéristiques de la grande, de ancienne, de la vraie bourgeoisie française. Il en vait gardé les traditions séculaires : le goût et amour du travail, l'esprit de discipline, de méthode, e clarté — qui se concilie à merveille, au reste, vec l'esprit de critique et de fronde, — une probité, ne dignité, une fierté simples et à toute épreuve, un ens droit, un attachement invincible à certaines ègles sociales, des connaissances aussi fermes u'étendues, une vaste culture, le goût éclairé du on, du juste, du beau, l'amour passionné, vivant, ocardier si l'on veut, de la patrie...

Ces traits distinctifs, Frédéric Masson les déclarait héréditaires » chez les bourgeois français, dans une rochure anonyme, mais clairement signée par sa éhémence et dont, au surplus, je possède un exemlaire dédicacé de sa main.

Les débuts de Frédéric Masson

Lorsqu'il l'écrivit, en 1872, il appartenait depuis x ans au ministère des Affaires étrangères. Il urait pu, aussi bien que tels de ses contemporains, evenir ministre plénipotentiaire, ambassadeur, ncore qu'on lui ait refusé, jusqu'au bout, les quaités professionnelles du diplomate. Son amour des vres et des documents lui fit préférer les archives.

Sous l'Empire : le républicain.

A cette date, ce fonctionnaire zélé du régime impéal était un fougueux républicain. Il apportait au uai d'Orsay le dernier numéro de la *Lanterne* 'Henri Rochefort, ou un exemplaire des *Châtiients*, peut-être arrivés de Bruxelles au creux d'un uste de Napoléon III. Nul ne l'ignorait de ses colègues ni, sans doute, de ses chefs. Le ministère des ffaires étrangères est une maison discrète où l'on e s'étonne de rien et où l'on garde la tradition du ourire. Le futur historien de Napoléon ne s'y vit oint molesté. Il put, bien à son aise, tout en classnt les pièces diplomatiques du second Empire, lire haque semaine le fameux pamphlet rouge qui accéérait l'impopularité de ce régime.

Sous la République, changement d'opinion : le pamphlétaire.

Républicain sous l'Empire, M. Frédéric Masson essa de l'être le jour même où la République fut prolamée. Peut-on concevoir une plus bouillonnante érédité d'opposition ? Du camp de Saint-Maur, où servait comme garde mobile au 8e bataillon de la eine, il était accouru, anxieux et hésitant, pour ssister à la tourmente que le désastre militaire laisait prévoir dans la grande ville exaspérée.

Et, dès la fin de l'après-midi, m'assure l'un des lus chers compagnons de toute sa vie, il était si urieux que, avec les camarades dont il était entouré, esquissa — en paroles du moins — un semblant e conjuration pour renverser le Gouvernement prosoire, porté par la foule à l'Hôtel de Ville. Comme nouveau régime n'était vieux que de deux heures, n'avait certes pas encore eu le temps de beaucoup décevoir, par ses actes, M. Frédéric Masson ! Mais votre confrère fut attristé — c'est lui-même qui nous l'a dit — de l'allégresse avec laquelle on oubliait un peu trop Sedan et les armées prussiennes en marche vers Paris, pour s'abandonner à la satisfaction de voir crouler un trône impopulaire. Patriote inquiet — parce qu'il connaissait l'histoire et en avait le sens, — il aurait voulu, expliqua-t-il, la concentration de toutes les forces françaises dans une seule main, farouchement énergique, pour le salut du pays.

La guerre finie, où il avait rempli tout son devoir, s'il revint au quai d'Orsay et à sa chère bibliothèque, on peut bien dire que le cœur ni l'esprit n'y étaient plus. De ce jour tragique, il gardait une secousse si violente et une si poignante douleur qu'il lui fallait la bercer, ou la leurrer, avec des phrases qui brûlent en s'épanchant, mais qui purifient et cautérisent. J'ai lu ces brochures, et ce que j'en puis dire de plus juste, c'est que, auprès du Frédéric Masson qui les signa, le Frédéric Masson que vous avez connu était tout aménité, toute douceur, tout miel et tout sucre...

Mais on ne peut constamment rugir. Les lions même ont leurs heures de repos. Entre deux attaques impétueuses, Frédéric Masson se détendait, avec une nonchalance toujours armée de griffes. Il donnait de vifs et alertes articles à la *Vie parisienne*. Passetemps certes inattendu. Mais quoi ? Cette feuille, assez spirituelle pour ne rien redouter, même les plus graves sujets, ne publiait-elle pas les notes de Thomas Graindorge ?

Premières assises de son œuvre.

Badinages juvéniles — il n'avait pas trente ans, — qui ne l'empêchaient point, d'ailleurs, de jeter les fondements de son œuvre. Les premières assises, solides déjà et imposantes, en furent *Le Journal inédit du marquis de Torcy*, les *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis*. En 1877, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution* ; un peu plus tard, *Le Marquis de Grignan* et *Le Cardinal de Bernis*.

Le XVIIIe siècle n'a pas plus de secrets pour lui que la Révolution et l'Empire. Il a peint, d'après Torcy, Bernis, leurs entours et leur temps, des portraits qui, pour la couleur et le relief, ne le cèdent en rien à ceux de Joséphine, de Marie-Louise et de Napoléon lui-même. Il excelle à saisir et à fixer leurs traits caractéristiques.

Grignan et sa splendeur besogneuse, l'existence magnifique et misérable à la fois de la noblesse provinciale du XVIIe siècle, ses expédients pour faire figure ou illusion, pour se maintenir, coûte que coûte, dans la présence et la faveur du roi, ses tours de force pour reculer l'inévitable ruine ; de ces grands seigneurs aux abois que la marquise de Sévigné, mère de Mme de Grignan, caractérise par la fameuse phrase, non exempte de mélancolique vergogne : « Il faut bien quelquefois fumer ses terres. »

Frédéric Masson nous montre en Bernis un de ces joueurs de flûte qui se prennent pour de grands artistes, une de ces utilités qui ont le tort d'aspirer au premier rôle et le malheur d'y être poussés. Il ne parut jamais plus digne du ministère qu'après qu'il l'eut quitté, sut atténuer ses fautes par la bonne grâce qu'il mit à s'en accuser et enfin, de médiocre ministre, devint excellent ambassadeur.

Le « Département des Affaires étrangères ».

Sans doute, ce ne sont encore que des figures. Mais plus tard, dans *Le Département des Affaires étrangères* de 1787 à 1804, c'est une vaste toile, toujours fidèle et vivante. Elle s'impose à tous les historiens.

Et certes, Frédéric Masson l'a peuplée de portraits encore : ceux de ces grands commis, laborieux et réfléchis, pleins de lumières et d'expérience, à l'esprit nourri et délié, qui défendent et maintiennent, contre certains ministres de passage, non seulement les traditions de « la Carrière », mais les grandes lignes et les vastes desseins de la séculaire politique française ; d'autres encore, un peu rétrécis quelquefois par les préjugés et la routine, tel, par exemple, celui qui se lamentait à chaque victoire de Bonaparte, puis de Napoléon, parce qu'elle l'obligeait à modifier sa carte d'Europe !...

Arrêt brusque de sa vie administrative. Le bonapartiste.

M. Frédéric Masson venait de publier cet important ouvrage qui honorait son auteur et le ministère des Affaires étrangères et il allait être décoré pour ses quatorze ans de bons services à la bibliothèque du quai d'Orsay lorsque, brusquement, sa vie administrative fut brisée.

Définitivement victorieuse, et tout émue encore de l'âpre lutte qu'elle avait dû soutenir contre les anciens partis, la République s'installait. Elle crut devoir prendre l'une de ces précautions illusoires qui rassurent tous les régimes et demander à ses fonctionnaires des gages. D'ordre du Gouvernement, M. de Freycinet, devenu ministre des Affaires étrangères, dut faire signer par son personnel une déclaration de loyalisme.

« On ne nous déférait pas le serment, m'a dit en souriant le plus vieil ami de M. Frédéric Masson, qui fut l'un des grands serviteurs de l'Etat... La formule n'engageait guère. Comme nous tous, Frédéric Masson aurait très bien pu la signer... »

Mais son intransigeance ne s'accommodait d'aucune réserve mentale. Il estima que les foudroyants réquisitoires de ses brochures et ses opinions violentes ne lui permettaient pas ce semblant d'adhésion.

Son mariage aussi et les amitiés nouvelles qui en résultèrent la lui rendaient plus impossible encore. Elevé dans une famille orléaniste où il devint républicain, brouillé avec la République le jour même de son avènement, certes M. Frédéric Masson était déjà bonapartiste lorsque, en 1874, il épousa Mlle Marguerite Cottin, fille de M. Auguste Cottin, ancien conseiller d'Etat de l'Empire après avoir été le chef du cabinet de M. Rouher. C'est même à cause de ses opinions et de ses brochures qu'il fut agréé. Mais, par cette union, il entra de plain-pied dans le monde bonapartiste et vécut dès lors dans son intimité.

Avec l'autorité et le prestige d'un inflexible dévouement au malheur, M. Auguste Cottin présenta son gendre à l'impératrice Eugénie, au prince impérial, à la princesse Mathilde, dont il devint l'un des familiers. Aussitôt, toutes les précieuses archives napoléoniennes furent ouvertes au jeune historien, dont ce mariage orientait et favorisait la carrière. D'immenses richesses inexplorées s'offrirent dès lors à sa recherche. L'entrée de M. Frédéric Masson dans une telle famille étendit et changea l'horizon de ses travaux. En 1879, lorsque le drame du Zoulouland eut privé de son héritier direct la dynastie en exil, M. Frédéric Masson se lia plus étroitement encore avec le prince Jérôme et, plus tard, avec ses fils.

C'est pourquoi, si correct que l'archiviste-bibliothécaire du quai d'Orsay se montrât dans l'exercice de sa fonction, l'on ne s'étonne pas, et l'on préfère pour lui, qu'il ait fortement senti l'impérieuse dignité de la retraite.

Et il partit. Non sans avoir pris très aimablement congé de son ministre, auquel, de la manière la plus franche, il donna ses raisons. M. de Freycinet prisait fort les mérites de ce bon écrivain qui conservait à merveille les archives du quai d'Orsay. N'arrivant pas à le trouver subversif dans l'accomplissement de sa tâche, il essaya de le convaincre que sa conscience pouvait s'accommoder de cette circulaire bénigne. Tous ceux qui ont eu le plaisir de connaître l'intelligence pénétrante, le caractère amène, l'esprit si fin, si modéré, si séduisant, de M. de Freycinet savent qu'il n'avait rien d'un tyran ou d'un sectaire et se représentent ce que fut un tel entretien. Malgré sa subtilité persuasive, M. de Freycinet ne put retenir son scrupuleux bibliothécaire. Du moins se quittèrent-ils avec bonne grâce. Sur le seuil, le ministre lui dit : « Si jamais je puis vous être agréable, j'en aurai du plaisir. » Il fut fidèle à ce souvenir. Vingt ans après, lorsque M. Frédéric Masson brigua vos suffrages, M. de Freycinet, devenu votre confrère, s'employa diligemment au succès de sa candidature.

L'historien de Napoléon

Dans cette bibliothèque du quai d'Orsay, M. Frédéric Masson était entré pamphlétaire. Il en sortait historien. Peut-être se sentait-il impatient de toute attache, de tout retard, de tout ce qui pouvait le distraire de l'œuvre magistrale à laquelle il allait consacrer le reste de sa vie.

Messieurs, jamais il ne fut aussi magnifiquement parlé de Napoléon qu'ici même, le 3 juin 1841, le jour où Victor Hugo, dans son discours de réception, évoqua lyriquement son génie et sa gloire. Ecoutons cette voix éternelle :

« Au commencement de ce siècle, la France était pour les nations un magnifique spectacle. Un homme la remplissait alors et la faisait si grande qu'elle remplissait l'Europe... Il était prince par le génie, par la destinée et par les actions... Des rois et des généraux, marqués eux-mêmes par la fatalité, avaient reconnu en lui, avec l'instinct que leur donnait leur sombre et mystérieux avenir, l'élu du destin. Il était l'homme auquel Desaix, tombé à Marengo, avait dit : « Je suis le soldat, vous êtes le général... » Sa renommée était immense, ses conquêtes étaient colossales. Chaque année, il reculait les frontières de son Empire au delà même des limites majestueuses et nécessaires que Dieu a données à la France... Tout était, dans cet homme, démesuré et splendide... Il était compris, grondé et adoré par ses soldats, vieux grenadiers familiers avec leur empereur et la mort... Il entrait dans sa puissance, comme dans sa majesté, quelque chose de simple, de brusque, de formidable... »

Quel regret de ne pouvoir plus longtemps nous éblouir des fulgurations qui déjà ont illuminé cette coupole !

Ce que Frédéric Masson aurait pu étudier en Napoléon.

Eloquent et vigoureux écrivain, M. Frédéric Masson ne se targuait pas d'être un poète. D'ailleurs, le fût-il, qu'il n'aurait pu soutenir ce lyrisme tout au long des quarante-cinq volumes consacrés par lui à Napoléon. Du moins s'efforça-t-il, par une étude minutieuse, de justifier l'exaltation de Napoléon par Victor Hugo et la rayonnante image synthétique qu'il traça de l'empereur.

Frédéric Masson tint pour acquis que les atteintes brutales à la volonté populaire, que les coups de force alternés du Gouvernement contre les assemblées, puis des assemblées contre le Gouvernement, habituent les esprits à un coup d'Etat militaire et lui créent une atmosphère favorable. Il jugea superflu

d'établir à nouveau la misère et la ruine des campagnes, l'effondrement de la monnaie fiduciaire, la détresse du Trésor, les défaites annulant les victoires, la perte soudaine de territoires si chèrement conquis, le scandale des mœurs, la fastueuse arrogance des mercantis, le cynisme et la lâcheté des gouvernants, et aussi la démoralisation de l'esprit public qui en résulte. Misères et hontes enchevêtrées qui ont pour inévitable conséquence l'appel à l'insurrection, mirage de revanche et de liberté, ou l'appel au sabre, mirage d'ordre et de sécurité !

A son tour et mieux que tant d'autres, Frédéric Masson aurait pu étudier les aspects divers du génie éminemment latin, c'est-à-dire constructeur, de Napoléon, qui les rassemble tous en sa personne. Trouve-t-on rien qui fût étranger à ce prodigieux cerveau, qui lassât cette invincible puissance de travail, laquelle, de son propre aveu, « ne connaissait pas ses limites » ? Les plus grands hommes, jusqu'à lui, s'étaient enfermés dans un domaine propre, et d'y avoir été maîtres suffirait à leur gloire. Lui, il occupe tous les domaines à la fois, il les remplit, il en recule les bornes. Sa spécialité est universelle.

Qu'admirer le plus ? Ce génie militaire qui ne se contente pas de bousculer les méthodes routinières, de renouveler la tactique, de refaire la stratégie, mais qui enfante, au moment voulu, l'idée et le moyen nécessaires ? N'est-ce pas là le signe spécifique du génie ? Génie toujours vivant, toujours jeune et fécond, malgré tant de découvertes et les incroyables progrès, si l'on peut dire ! dans l'art de tuer et de détruire. N'en retrouve-t-on pas les leçons : manœuvres par lignes intérieures ou par masses de rupture, dans la dernière coalition contre la France, celle de 1914-1918, avec l'élan irrésistible des volontaires de 1791 et l'inébranlable ténacité des grognards de 1814 ? Et notre victoire d'hier n'est-elle pas due à ses méthodes et à son exemple, appliqués par des chefs dignes d'être ses lieutenants, capables de gagner sans lui des victoires, et qu'il eût, lui aussi, créés maréchaux de France ?...

Préfère-t-on son génie de gouvernement ? Cette reconstruction d'une autre société et d'un monde nouveau ? Cet art de découvrir et d'employer tous les talents, de mettre partout le « meilleur homme » en sa place ? De s'assurer tous les concours, d'apaiser tous les différends, d'assoupir toutes les rivalités, de faire travailler chacun à l'œuvre entière et au bien commun ?

N'a-t-il pas dit : *On a tout détruit en France. Il s'agit de recréer. Jetons sur le sol de France quelques masses de granit?* Et partout il relève, et partout il bâtit. Le Concordat donne à la France la paix religieuse, assure la liberté de la foi et des cultes, rend inviolable le domaine sacré de la conscience.

Sans doute, dans la rédaction du Code civil, Malleville, Bigot, Pastoret, Portalis utilisèrent les lois de l'ancien régime et les immenses travaux préparatoires de la Convention. Mais à qui donc appartient ce génie juridique qui les stimule, les enflamme et, souvent, les devance et les dirige tous ? A qui donc ce relèvement soudain des finances tombées au-dessous de rien ? A celui qui rétablit la confiance et, maîtrisant la cynique audace de convoitises et de spéculations meurtrières pour la France en ruine, dominant les égoïstes querelles des partis, ne s'attache qu'au salut de la patrie. De qui cette œuvre d'organisation administrative, non pas grandiose, mais vraiment unique, qui certes ne laisse pas d'être oppressive, mais si solide, et si harmonieuse tout ensemble, qu'elle a défié le temps et les hommes, qu'elle sert encore aujourd'hui d'assise — demain peut-être de refuge — à une société vacillante qui semble prendre un plaisir furieux à se déchirer de ses propres mains, à jeter toutes les armes, à renverser toutes les défenses, à ouvrir la porte aux barbares ?

Au lieu des événements, il a préféré étudier l'homme.

Il étudie l'homme en lui-même.

Tout cela, M. Frédéric Masson le savait à merveille. Mais, au lieu des événements, il a préféré étudier l'homme. Est-il besoin de rappeler la ferveur, l'admiration, le culte de latrie qu'il lui avait voués, et qui n'allaient pas sans lui valoir quelques épigrammes dont il n'était pas très éloigné de s'enorgueillir ? Oui, Napoléon est Napoléon, et Frédéric Masson est son prophète, et son capitaine des gardes, son maître des cérémonies et son grand pontife. Mais l'admiration ne l'empêche aucunement d'être perspicace, sincère et véridique. *Amicus Caesar, sed magis amica veritas.* La gloire ne lui voile pas les revers ; le génie ne lui fait pas oublier les erreurs et les fautes.

Cette âme haute, ce caractère droit, cet esprit indépendant jusqu'à paraître ombrageux, ne se sont jamais inclinés que devant la vérité, mais toujours devant elle. Voilà pourquoi l'œuvre de cet admirateur passionné de Napoléon est le plus nourri, le plus serré, le plus puissant et le plus redoutable réquisitoire contre la politique napoléonienne.

D'abord, l'historien de Napoléon nous montre le petit Corse rongé d'ambition et de gueuserie, mais hardi à l'intrigue, habile à se pousser, infatigable à quémander, impatient d'obtenir, en digne fils de son père. Le don de séduction, de fascination véritable, que ses pires ennemis lui reconnaissent, il en use, trop souvent, comme d'un appât, pour éblouir et duper. Superstitieux, il est joueur. Chacune de ses entreprises est un enjeu. Il double et triple la mise et, non satisfait de gagner, fait à tout coup paroli. Le retour d'Egypte, coup de chance, a pour seconde manche le 18 brumaire, coup de partie. Austerlitz, Iéna, Friedland, Essling, Wagram, c'est toujours quitte ou double. Mais le sort se lasse d'être harcelé et défié sans relâche, et *la belle* de l'île d'Elbe, c'est Waterloo et Sainte-Hélène.

Il a confisqué le pouvoir parce qu'il avait le sentiment d'en être digne pour les grandes choses qu'il méditait et qu'il a accomplies en effet. Mais il l'a renforcé sans cesse parce que son orgueil ne souffrait nul partage. L'orgueil qui égare les individus et les nations. L'orgueil qui les pousse à la ruine et qui consomme leur perte. L'orgueil qui souffle l'esprit de domination et d'erreur. L'orgueil des hommes « providentiels » et des peuples « élus ».

Par habitude de voir grand, il voit énorme et démesuré. Ou plutôt, il ne voit plus, hélas ! Son œil se trouble, ainsi que son cerveau. A peine se contente-t-il du colossal et du gigantesque. Il sort du réel et du possible pour se forger des mirages et se repaître de chimères, hors du temps et de l'espace.

Ayant courbé les têtes, ayant pétri les âmes, ayant disposé à sa guise des terres et des peuples, il se flatte de dominer les éléments et de maîtriser la matière. Il entre dans l'avenir comme dans une capitale ennemie. Il dicte des ordres à la nature par sénatus-consulte. Avant même que le mariage autrichien ne soit conclu, il distribue officiellement des couronnes et des titres au fils, et aux fils devant naître de ce fils dont la mère n'est pas encore son épouse !

A l'enfant de trois mois, qui lui semble un gage

du pacte signé avec la divinité, il voue un palais féerique, qui, des hauteurs de Chaillot, s'étendra jusqu'au Bois de Boulogne et aux Champs-Elysées. Le Petit Caporal, si grand dans sa simplicité, devient un despote oriental, féru d'étiquette sourcilleuse. Le soldat d'Arcole, le héros d'Aboukir, le vainqueur de Marengo, idole de ses grognards, qui le tutoient parce qu'il partage leur tente et leur botte de paille, hésite à se commettre aux revues et aux parades. Ce lumineux, ce prodigieux, cet infaillible bon sens s'est dissous dans un rêve... Mais, que dis-je, Messieurs ? Même en ne traçant cette esquisse qu'à travers les livres de Frédéric Masson et en les résumant, j'ai failli juger Napoléon et, par bonheur pour lui, ce n'est pas à lui que je succède !

Il l'étudie dans sa famille.

Pour connaître un homme, et surtout un grand homme, il ne suffit pas de l'étudier lui-même. Il faut encore étudier son entourage, sa femme, ses frères, ses parents, ses amis. Il faut l'étudier chez lui, dans sa famille, dans son intimité. Des chefs d'Etat, des conducteurs de peuples, de ceux qui paraissent réfractaires à toute influence et n'obéir qu'à leur volonté propre ou à leur caprice, ont subi l'ascendant de leurs proches, *ont été agis*, en vérité, par ceux qu'ils paraissaient mener, par leurs confidents, par leurs créatures. L'exemple de Napoléon suffit à prouver que l'esprit de famille ou de clan l'emporte trop souvent sur la politique et l'inspire.

Cette vérité, si ç'eût été nécessaire, Frédéric Masson l'aurait faite évidente par ses ouvrages sur Joséphine et sur Marie-Louise et les treize volumes de *Napoléon et sa famille*.

Comme beaucoup de grands hommes — et beaucoup même qui ne le sont pas, — Napoléon ne fut pas heureux en amour. Ne croyons pas, cependant, que Napoléon n'ait jamais aimé. Tout au contraire. Si telle cantatrice, telle tragédienne, ne sont pour lui qu'une passade, parce qu'elles ont une voix émouvante ou de nobles attitudes, parce qu'il lui faut du sublime dans les bras, si la douce Marie Walewska, amie très modeste, très tendre, très dévouée, lui prouve qu'il pouvait être père, si Marie-Louise lui donna un fils qui scellait l'avenir de la dynastie, et s'il la traita moins en amante, en compagne, qu'en impératrice et mère de l'héritier du trône, il a aimé cependant : il a aimé ardemment, passionnément, furieusement, comme l'on n'aime quand l'on n'aime qu'une fois.

Napoléon et Joséphine.

Pour le jeune Corse, gauche, pauvre, farouche et solitaire, passé des Ecoles à l'Armée, Joséphine n'était pas seulement la jolie femme experte et raffinée, au zézaiement câlin, qui lui révélait le plaisir.

Elle était aussi la « grande dame », dont l'origine, le nom, la situation mondaine, l'élégance subtile, la galante nonchalance, les attitudes harmonieuses, tout ce qui n'appartenait alors qu'à la naissance, flattaient l'amour-propre chatouilleux de ce jacobin botté, demeuré — jusqu'au bout, et l'on n'y pense pas assez — un homme de l'ancien régime.

Elle le traite comme l'on fait d'un sous-lieutenant naïf, fougueux et maladroit, qui jette éperdument sa gourme. Mais, après l'avoir étonnée et flattée, il ne tarda pas à l'importuner. « Il est drôle, ce Bonaparte ! »... disait-elle d'abord, non sans condescendance satisfaite, puis avec humeur, n'ayant que faire d'un amour tumultueux.

C'est sans regrets qu'elle vit partir pour son commandement de l'Armée d'Italie cet ombrageux héros, depuis trois jours son époux. Et elle ne tarda pas à le remplacer par un amuseur qui enchante sa frivolité. Mais Bonaparte n'oublie pas. Bien mieux : le temps et la distance avivent et exaspèrent le souvenir des joies inassouvies.

Suivons-le sur le Var, les Apennins, le Tessin, l'Adige; à travers cette prodigieuse entrée en scène, ces manœuvres inconnues, cette tactique inédite, ces succès foudroyants, qui bien vite forcent l'admiration des généraux jusqu'alors jaloux et des soldats tout d'abord dédaigneux. Suivons-le sous la tente, un soir de bataille, c'est-à-dire de triomphe.

Il veille, seul de l'armée, recru de glorieuse fatigue. Il écrit d'une main fiévreuse... un plan de campagne, une proclamation sans doute ?... Oui !

« ... Soldats ! vous avez en 15 jours remporté 6 victoires, pris 21 drapeaux et plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont. Vous avez fait 5 000 prisonniers, tué ou blessé plus de 10 000 hommes... Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste encore à faire... »

Puis il s'arrête, se saisit d'une autre feuille et, d'une écriture encore plus haletante et plus... illisible, y jette ces phrases :

« Toi seule, le plaisir et le tourment de ma vie !... Mon bonheur est que tu sois heureuse, ma joie que tu sois gaie... Adieu ! Adieu ! [...] »

Défaillant, il reprend : « Soldats ! vous vous êtes précipités du haut de l'Apennin. La prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous donne des titres éternels à la reconnaissance de la patrie... Peuples d'Italie ! L'armée française vient pour rompre vos chaînes. Le peuple français est l'ami de tous les peuples !... »

Mais c'est trop longtemps se contraindre, et il éclate : « Mon Dieu ! que je serais heureux de pouvoir assister à l'aimable toilette !... [...] »

Et, dans la nuit de Lodi, la veille d'Arcole, ou l'aurore de Rivoli, il balança les strophes alternées de ce double cantique de gloire et d'amour, dont Joséphine, après que M. Charles les lui avait lues, faisait des papillotes...

Joséphine fut volage, légère et ingrate. Elle ne fut jamais qu'un oiseau des îles, au ramage caressant. Elle n'avait pas compris Bonaparte, et l'on doute qu'elle ait compris Napoléon. Elle mérite une assez grande part des sévérités de M. Frédéric Masson.

Napoléon et Marie-Louise.

Mais, ou je me trompe fort, ou, dans cette sévérité, je crois démêler une sympathie secrète, un faible inavoué, et, comme l'on dit, un sentiment — tandis que, sauf nouvelle erreur, son indulgence pour Marie-Louise a quelque peine à dissimuler du mépris, beaucoup mieux fondé et justifié d'ailleurs, que sa sévérité.

M. Frédéric Masson s'emploie à lui forger des excuses. Il a raison d'inscrire à la décharge de Marie-Louise qu'elle ignorait tout de la France, sauf les terreurs, les humiliations, les défaites, que la France, quinze années durant, avait infligées à l'Autriche. Trois fois elle avait dû fuir de Vienne en hâte à l'approche de nos armées. Napoléon a occupé sa capitale et son propre palais. Il a foulé, dépecé, avili sa patrie. Devenu son époux, il n'a rien à lui dire, et mieux vaut qu'il ne lui dise rien, puisqu'il ne lui dirait rien qui ne fût une blessure nouvelle ou un nouvel affront pour l'Autriche.

Autour d'elle, dans cette brillante cour des Tuileries ou de Saint-Cloud, pas un nom — pas eux même de ses dames d'honneur, — pas un titre militaire ou civil, qui ne lui rappelle quelque

désastre autrichien, quelque lambeau de territoire arraché à sa famille. Si elle veut dire un mot aimable ou vanter quelque prouesse, c'est à la honte de son père, de ses oncles, de ses frères, ministres ou amis.

Oui, cela est douloureux, cela explique son embarras, où l'on voit de la sottise, et son silence, que l'on prend pour de l'orgueil. Mais, au juge impartial, cette grosse Allemande, langoureuse et fade, gourmande, molle et sensuelle, apparaît incapable je ne dis pas d'un noble sentiment, mais d'un sentiment sincère. Une poupée, de ramage insipide, sans cœur ni cervelle, qui, des quatre années qu'elle vécut en France, ne rapporta que le goût et le regret des modes de Paris !

Huit jours après avoir dépeint Napoléon comme l'Ogre ou l'Antéchrist, elle l'épouse. Huit jours après s'être enfuie de Paris sur les instances de Joseph, elle obéit à Metternich, qui lui enjoint de regagner sa « patrie ».

Elle n'attend même pas d'avoir passé la frontière pour trahir, dans les bras de Neipperg, ses serments, son souverain, son époux. Elle supplie qu'on la délivre de ce fâcheux et ne veut plus de titre que celui d'archiduchesse. Elle traite « le fils de l'Homme » en bâtard et lui pardonne sa longue agonie parce que le deuil sied à sa maturité blonde.

Les treize volumes de *Napoléon et sa famille* forment la partie la plus originale et substantielle de l'œuvre de Frédéric Masson.

Œuvre de la plus fière, courageuse et clairvoyante indépendance, qui ne sacrifie rien de la vérité, parfois cruelle, à l'admiration de l'auteur pour le héros dont il avait le culte et à son invariable ferveur pour un régime dont il souhaitait la résurrection.

La « passion de la vérité » dans les œuvres de Frédéric Masson.

Bien entendu, Frédéric Masson laisse à l'ignorance et à la mauvaise foi le triste privilège de condamner en bloc la politique de Napoléon. Certes, nul n'oserait contester qu'il ait aimé la guerre et la conquête pour elles-mêmes — ou pour lui-même. Mais, après les magnifiques travaux de votre célèbre confrère Albert Sorel, seuls l'aveuglement volontaire et le dénigrement préconçu osent prétendre que l'initiative de ces guerres, et par conséquent la responsabilité, incombent tout entières au premier Consul et à l'Empereur.

Dès l'année 1804, l'Angleterre et la Russie signaient « une alliance perpétuelle ». Quel en était le principe ? *Pour le bien de l'Europe et de la France, anéantir Bonaparte et ramener la France à ses anciennes limites.* Et quelles en furent les stipulations ? Enlever à la France toutes les conquêtes de la Révolution, c'est-à-dire ses frontières naturelles, puis l'entourer d'une barrière d'Etats chargés de la surveiller et de la contenir. En somme, et dix années à l'avance, les conditions des traités de 1815. Au surplus, n'est-ce pas l'Angleterre qui, dénonçant la paix qu'elle venait de conclure à Amiens, ouvrit les hostilités ?

On pourrait donc, sans recourir au paradoxe, démontrer que Napoléon n'a fait que se défendre... en attaquant. Frédéric Masson ne se risque point pourtant à adopter une thèse si séduisante.

La passion de la vérité le possède et le dirige si fort qu'il a choisi une tout autre voie. Il prouve que, pour son malheur comme pour celui de la France, la politique de Napoléon s'inspire trop souvent de l'esprit, de l'intérêt et des préjugés de famille ou de clan.

Non content d'aimer ses frères — d'ailleurs à sa façon, — Napoléon vante leur esprit et loue leur caractère, et l'on ne peut dire que ces éloges soient de commande. Il *admire* l'indolent et égoïste Joseph, et n'hésite pas à lui donner du génie. Il ne fait guère moins grand cas de Lucien, et trouve aux autres mêmes talents et qualités. Il leur vient en aide par tout moyen, paye la pension de celui-ci, cherche un emploi pour celui-là, multiplie les conseils et les démarches, même les intrigues. Ah ! quel bon frère, Messieurs, et quel fils excellent ! Jamais affection plus vigilante et plus active, jamais plus mal placée et récompensée !

Joseph, léger, paresseux, récalcitrant, vaniteux, tortueux et cupide, protecteur — et jusqu'au bout — des pires ennemis de Napoléon, toujours enclin à se dérober, à cabaler, à pousser la prudence jusqu'à la lâcheté, à invoquer la stricte obéissance pour colorer ses velléités de trahison.

Lucien, dont on ne peut méconnaître ni les qualités ni, à certains moments décisifs, les services, mais brouillon, fanfaron, sec, ingrat, prodigieusement infatué de lui-même, convaincu que son génie le désigne pour le plus haut rang, ne connaissant ni règles, ni lois, ni devoirs, si ce n'est à l'égard des mères de ses enfants.

Louis, si longtemps le préféré de Napoléon, et qu'il aima comme un fils, rêveur taciturne, atrabilaire, inquiet et soupçonneux, égoïstement et douloureusement replié sur lui-même, changeant sans cesse d'idée fixe ; un malade, au moral comme au physique, à la fois grotesque et touchant, proie anxieuse et crédule de tous les inventeurs de remèdes, mais, à travers toutes ses fugues et fantaisies thérapeutiques, invariablement et sournoisement rétif à la politique de l'Empereur.

Jérôme, présomptueux, irascible, effronté, pusillanime, prodigue et libertin, qui ne racheta que sur le champ de bataille de Waterloo l'exaspérante série de ses incartades, de ses désobéissances et de ses fautes.

Chacun garde sa physionomie propre ; mais ils ont un trait commun, et le plus accusé : l'envie, la jalousie, l'ingratitude. Et envers qui ? Envers leur bienfaiteur. Pas plus que du viatique prélevé sur sa maigre solde de sous-lieutenant, ils ne lui savent gré des ambassades et des ministères, des duchés et des royaumes. *Je ne puis faire plus que je ne fais pour tous...,* avoue Napoléon dans une heure de lassitude, et il recommence à faire davantage. Il s'irrite parfois de cette outrecuidance : *A vous entendre, on croirait que je vous ai volé l'héritage du feu roi notre père !*

Et, pour achever ce portrait, ils s'empressent, Pauline et Lucien exceptés, de l'abandonner dans la disgrâce, qu'ils ne supportent pas mieux que la fortune, de le désavouer, de le trahir, de supplier l'Europe qu'on leur pardonne la honte et le crime d'être ses frères.

Caractère de Frédéric Masson

Tandis qu'avec une foi sereine et une ardeur invincible M. Frédéric Masson élevait cette œuvre robuste, sa figure grandissait dans l'admiration des lecteurs et se détachait en relief dans le monde des Lettres, qui n'en offrait pas de plus vivante et de plus pittoresque. Il restait impétueux comme au temps de sa jeunesse, mais l'autorité que lui donnaient ses livres, son âge, son caractère, son labeur et sa droiture, lui permettait de s'abandonner allégrement aux foucades de son humeur, de gronder et de bougonner à plaisir.

Sa réputation de « grognard ».

Sous l'épaisse broussaille d'une crinière argentée, son vif regard noir s'allumait souvent d'une lueur malicieuse. Il savait la réputation de « grognard » qui lui était faite, et, loin de la répudier et de s'en offusquer, il prenait plaisir, en vérité, à la justifier, à y ajouter même, soit par des propos enflammés jetés avec une impassibilité violente, soit par des traits calculés et inattendus, destinés à accréditer la légende...

Depuis trente ans, les écrivains qu'attirait chez lui le culte de Napoléon... et de l'Académie française, l'allaient visiter dans son hôtel de la rue de la Baume, si parfaitement accommodé à ses travaux, à ses goûts, à son image. L'Empereur et l'Empire y régnaient souverainement.

Sa jovialité fantaisiste et agressive; ses boutades.

C'est là que beaucoup de nos contemporains ont affronté M. Frédéric Masson. Je crois que bien peu l'ont fait sans émoi, voire sans une certaine inquiétude. Ceux qui le connaissaient bien se gardaient cependant de le prendre au tragique.

Un poète délicat le vint voir un jour pour l'intéresser au rêve, presque inavoué encore, de siéger sous cette coupole. La femme d'un de vos plus brillants confrères lui avait à la fois conseillé cette démarche et permis de s'y autoriser de son nom. A peine accoutumé aux traits refrognés, au silence sévère, au regard aigu de l'historien de Napoléon, notre timide candidat se hâte d'évoquer le bienveillant patronage :

— Allez, m'a dit pour m'encourager notre commune amie, allez voir de ma part M. Frédéric Masson !...

Mais, au lieu d'éclairer d'un sourire amène le morose visage, ce prélude insidieux ne fit qu'en renforcer l'apparente rudesse. Et ce fut d'un ton douloureusement surpris, et tremblant d'indignation feinte, que M. Frédéric Masson détacha, comme entrée de jeu, cette riposte :

— Seriez-vous, Monsieur, seriez-vous... par hasard... un menteur ?

Blême ou cramoisi, je ne sais pas au juste, le malheureux candidat s'efforçait à mettre d'accord sa fierté et la déférence nécessaire. Mais avant qu'il eût recouvré la parole, M. Frédéric Masson reprenait, avec la bonne humeur que lui donnaient un coup si bien réussi et un visible désarroi :

— Non, Monsieur. Avec l'affectueuse familiarité qui est de règle entre nous, notre excellente amie n'a pas pu vous dire : « Allez trouver de ma part M. Frédéric Masson. » Non, Non !... Elle vous a dit certainement : « Allez trouver le père Masson !... »

Cette même jovialité fantaisiste et agressive, il l'apportait dans les dîners d'amis : Bixio, la Sabretache, etc., dont il était le boute-en-train. Il la déployait, la redoublait chez lui, où — gracieusement aidé par la femme de haute distinction qui, durant un demi-siècle, fut la dévouée compagne de sa vie, — ce grand bourgeois, fidèle à toutes les traditions bourgeoises, y compris les traditions culinaires, se souvenant d'ailleurs que l'on ne mange nulle part aussi bien qu'en France, aimait à donner des dîners d'un apparat noble et discret, d'une chère somptueuse et fine, selon les lois de la vieille hospitalité française.

Déjà vive et pittoresque à table, la discussion devenait éclatante et fougueuse dans la longue galerie dont M. Frédéric Masson avait fait un musée des gloires napoléoniennes. Il y avait réuni d'innombrables souvenirs, qu'il accroissait sans cesse.

Tout y rappelait le « Dieu » : les meubles, les sièges, du plus pur style, les étoffes vertes semées d'abeilles ou d'étoiles, des milliers de statuettes, de gravures, de bibelots précieux ou naïfs, qui attestaient la piété populaire ; et le « Dieu » lui-même, enfin, une saisissante « étude » de David pour son tableau du *Sacre*, page magnifique de construction et de caractère. Devant la majesté de ce front, la puissance de cette bouche, l'éclair profond et pénétrant de ce regard, on a l'impression qu'on se trouve en face de Napoléon vivant.

Le printemps venu, c'était à Asnières-sur-Oise que M. Frédéric Masson transportait ses fiches, ses dossiers, son écritoire... et sa fougue. Il y retrouvait d'autres dossiers, et d'autres fiches, en plus grand nombre ; en si grand nombre qu'ils occupaient plusieurs pièces, et si pressés dans leurs casiers, et ces casiers si rapprochés par de hauts rayons, qu'on aurait cru les galeries d'une mine. A côté de ces archives, M. Frédéric Masson s'était fait aménager un cabinet de travail, clair et paisible, dont la fenêtre s'ouvrait, par delà les pelouses et une allée de châtaigniers séculaires, sur les horizons bleutés et la nappe moirée de l'Oise, sur la grâce harmonieuse de l'Ile-de-France. C'est là qu'il écrivit presque tous ses ouvrages. Il y goûtait toute la sérénité que son tempérament pouvait connaître.

Le « sens pratique du présent » de Frédéric Masson.

Aussi bien ne se contentait-il pas de penser, d'évoquer, d'écrire. Cet homme, qui sondait et ressuscitait le passé, avait le sens le plus net et le plus pratique du présent. Des hauteurs de l'épopée, il redescendait non seulement sans peine, mais avec joie, au terre-à-terre des affaires communes. Respecté de tous, conseiller municipal d'Asnières dès l'âge légal, il en fut maire trente-quatre années durant, et ne résigna son mandat qu'en 1908, lorsque les électeurs, qui lui demeuraient fidèles personnellement, l'eurent entouré de collègues qui ne pouvaient lui agréer.

Ce fut un regret, comme la mairie lui avait été une joie. Il aimait à gouverner. Il aimait l'autorité, il aimait le pouvoir. Il eût été un ministre excellent, mais à la condition de tout décider à lui seul et à sa guise ; ce qui ne se concilie point avec le régime parlementaire et ce qui est cause, sans doute, que M. Frédéric Masson l'exécrait !...

Ce portrait serait incomplet si l'on n'y ajoutait quelques touches encore. Ce grand laborieux, ce grondeur, ce croquemitaine, aimait la société des femmes, des jolies femmes, élégantes et parées, voire coquettes. Il aimait les enfants. Il aimait le mouvement et le bruit. Il récréait le silence et le recueillement de son travail par la pétulance et les gambades d'un chien. L'un de ses compagnons préférés fut un simple chien perdu qui, le trouvant à son goût, s'était obstinément attaché à lui. Et votre confrère ne se montra pas moins fidèle à ce vagabond, qu'il nomma Bistoquet.

Pendant douze années, Bistoquet ne quitta jamais le maître qu'il s'était donné. Couché en boule sur quelque fauteuil du cabinet, il assistait de sa présence l'historien de Napoléon. Et savez-vous, Messieurs, de quelle manière M. Frédéric Masson se délassait de sa tâche ? Par une de ces farces d'écolier où il se complut toujours. Il juchait le placide Bistoquet sur le plateau supérieur d'une bibliothèque tournante, le faisait volter à toute vitesse, et se divertissait à pleine gorge de la mine ahurie et inquiète de ce derviche involontaire !

Cela n'empêchait point M. Frédéric Masson d'avoir le sentiment très vif de sa dignité, de priser pardessus tout la courtoisie — encore une vertu de l'ancienne bourgeoisie française.

S'il ne manquait à personne, il ne tolérait pas la moindre incivilité. Et de quelle façon il la faisait payer !... Je lui ai dit son fait, je suis content !... », déclarait-il avec satisfaction quand il avait donné une bonne leçon à quelque impertinent.

Un jour, pour la sauvegarde d'intérêts familiaux, il avait pris rendez-vous avec un jeune et fringant officier ministériel, qui subordonnait un peu trop les devoirs de sa charge aux exercices physiques, et qui s'était malencontreusement avisé de choisir ce matin-là pour essayer, au bois, un nouveau cheval. Une demi-heure, une heure et plus, s'écoulent. Vous imaginez l'humeur de votre confrère ! Il patientait toutefois — si un tel mot convient à un tel homme, — il patientait, pestant et piaffant. Il attendait, à la grande surprise de ses parents, qui se demandaient avec inquiétude ce que présageait cette longanimité insolite !... Enfin, botté et cravache à la main, paraît notre Centaure du papier timbré. Aussitôt, l'œil brillant et la lèvre gourmande, M. Frédéric Masson lui décoche: « Monsieur, vous n'êtes pas assez chic comme homme de sport ; et comme homme d'affaires vous n'êtes pas assez sérieux... Bonsoir, Monsieur !... »

« C'était avant tout un grand honnête homme ».

Mais le froncement, les boutades lancées comme un boulet, les taquineries, les sarcasmes, le goût — disons mieux, — la manie de bougonner sans cesse, tout cela ne constitue qu'une apparence. Le fond, c'était l'indépendance et la plus inflexible droiture. Ah ! il le connaissait et le jugeait bien, l'ayant pratiqué depuis plus d'un demi-siècle, M. Nisard, qui fut notre ambassadeur auprès du Vatican. Un jour, je demandai à ce diplomate fin et lettré, confident de sa vie et de ses pensées : « Quel était le trait essentiel de son caractère ? » Après s'être recueilli pour rassembler tous ses souvenirs, dont les premiers datent de si loin, M. Nisard revint de ce long voyage à travers le passé et, avec un accent de certitude, me répondit : *C'était avant tout un grand honnête homme.*

Messieurs, il m'a semblé que ce cri du cœur vous serait agréable, à vous qui, appelant M. Frédéric Masson sous la Coupole, et lui renouvelant vingt années plus tard la preuve de votre estime, lui avez donné l'une de ses plus vives joies et certainement l'une de ses plus hautes fiertés.

L'académicien. Dernières années

Le secrétaire perpétuel de l'Académie.

Il aimait l'Académie française à cause de son prestige et de sa gloire séculaires ; à cause des vertus et des traditions qu'elle maintient malgré tout et contre tous ; à cause de la vigueur que son perpétuel rajeunissement assure à sa longévité. Elle est assez forte pour avoir le calme fécond, la justice sereine, la patience des vastes desseins fermement poursuivis. Frédéric Masson a raconté la vie de l'Académie. A travers tant de péripéties, de révolutions et de ruines, il lui savait gré d'avoir duré et, dans le désordre d'un monde désorbité, de conserver intacte la majesté de ces temples antiques qui, assurés du temps, se rient des menaces et des blasphèmes.

Lorsque, à la mort du fin et généreux Etienne Lamy, vous lui fîtes l'honneur de le choisir, à l'unanimité, pour votre secrétaire perpétuel, il se consacra tout entier, avec ferveur, à une charge qui comblait son besoin d'action et son amour du gouvernement. Peut-être sa forte personnalité ne réussit-elle pas toujours à s'effacer complètement devant vos préférences; qu'il lui arriva de commenter selon les siennes ? Sans doute, son irrésistible penchant à l'opposition se résignait-il mal à taire ses opinions propres, même lorsqu'il ne portait la parole que pour exprimer les vôtres ? Mais qui n'aurait rendu hommage à l'activité, au zèle, au dévouement, à l'énergie prodigués dans ces difficiles et éminentes fonctions ?

Servi par une mémoire qui n'omettait jamais rien de ce qui lui avait été confié, M. Frédéric Masson, quand il s'agissait des intérêts de l'Académie, ne supportait pas d'obstacle, ne tolérait pas de délai. A la défense de vos biens, c'est-à-dire de l'art et de la vertu, il montrait une âpreté infatigable. Il grognait, mais lui aussi il marchait toujours... et faisait marcher les autres, à son pas, devenu un peu pesant, mais resté ferme et résolu.

Frédéric Masson pendant la guerre.

Il n'était pas encore secrétaire perpétuel lorsque, brutalement arrachée à son rêve de paix, assaillie, violentée, le fer sur la gorge, la France dut se dresser pour défendre, avec la terre des ancêtres et la liberté qu'ils ont si chèrement conquise, la terre et la liberté des peuples ; avec son droit, le droit ; avec sa juste cause, la justice ; avec sa vie et son âme, l'âme et la vie du monde et des générations futures.

Nos clochers retentissaient encore du tocsin de la patrie en danger que M. Frédéric Masson mettait tout ce qu'il avait de forces au service du pays. Il fut au premier rang de ceux qui, chaque jour, ranimaient l'espoir, hésitant parfois, de la nation.

Aussi bien ne se contentait-il pas d'écrire. Il savait agir pour la patrie. Avec votre aide et sous votre tutelle, il créa, dès la fin d'août 1914, l'hôpital de l'Institut, à l'Hôtel Thiers, et il en resta l'âme et la tête. Cinq années durant, il y passa ses journées et combien de veilles douloureuses !... Neuf cent quatre-vingt-dix-huit grands blessés y furent apportés. D'illustres chirurgiens, des femmes d'élite, y soignaient les corps, et, plus encore que la science, leur dévouement y faisait des prodiges. Aux âmes, non moins meurtries parfois, votre confrère Mgr Baudrillart, lorsqu'il ne pèlerinait pas sur les routes du globe pour faire éclater la sainteté de notre cause, apportait la grâce du Dieu de miséricorde. Et M. Frédéric Masson interrogeait, visitait, contrôlait, veillant à chaque détail, parcourant sans trêve la maison, y prodiguant l'œil du chef et le cœur du père, égayant les convalescents de sa verve et rapprenant aux blessés le sourire...

Mais si la science et le dévouement demeuraient — trop souvent, hélas ! — désarmés et impuissants, M. Frédéric Masson ne jugeait pas son rôle terminé. Quarante-trois fois, de l'Hôtel Thiers sortit le cercueil tricolore et, par derrière, quarante-trois fois — le visage ravagé, les yeux gonflés, les lèvres tremblantes, comme s'il s'agissait d'un être chéri, — le grand vieillard français menait le deuil du stoïque combattant français. En n'importe quelle saison, sous la pluie, sous la neige, sous la menace des obus dont le lourd fracas ponctuait notre angoisse, il accompagna jusqu'au morne cimetière de banlieue l'humble bière plus émouvante en sa nudité que sous l'orgueilleux apparat des couronnes et des panaches. Quarante-trois fois, en présence des parents, lorsqu'il avait eu le moyen de les retrouver et le temps de les réunir, il salua ces héros dont toute la vie tenait dans leur sacrifice. L'historien du plus illustre capitaine se faisait le biographe du plus humble soldat...

Dernière rencontre avec Frédéric Masson.

La dernière fois que je vis M. Frédéric Masson, ce fut en 1921, lors du centenaire de la mort de Napoléon Ier, et à la cérémonie des Invalides, où il représentait l'Académie française. Si quelqu'un devait y avoir place, et au premier rang, c'était bien lui. Il n'aurait eu qu'à se montrer pour que la grille fût aussitôt ouverte. Mais, jusqu'en ce jour de parfait contentement pour lui-même, il ne lui déplaisait pas de grogner quelque peu, pour n'en point perdre l'habitude. Il s'était donc modestement mêlé à la foule. Me trouvant tout près de lui, je m'effaçai, selon la courtoisie et la justice, lorsqu'on eut accès aux portes.

— Ici, lui dis-je, et en un tel jour, vous devez passer devant tout le monde.

Il me remercia, avec la cordiale brusquerie dont il m'avait donné l'habitude, mais d'une voix brève et étranglée.

Tandis que le maréchal Foch parlait au nom de l'armée française, que les grands chefs vainqueurs se passaient, d'une main pieuse, l'épée d'Austerlitz, que l'archevêque de Paris auréolait le tombeau de sa pourpre cardinalice, je n'avais cessé de regarder votre confrère. Certes, il se tenait « en boule », ainsi qu'à l'ordinaire ; certes, ses sourcils se fronçaient et sa moustache se hérissait. Mais je voyais bien qu'il ne songeait plus du tout à se défendre contre l'émotion et la joie. En vérité, et pour la première fois peut-être, il était radieux.

Il se rappelait, ce fils de la Révolution, resté *bleu* dans l'âme, que la Révolution, poursuivant sur cet unique point les traditions et l'œuvre de la Royauté qu'elle venait de détruire, lançant ses armées à l'affranchissement des peuples, avait fait briller sur le Rhin la flamme ardente et neuve des trois couleurs. Il se rappelait enfin... Non, cette idée-là, il la vivait — et, à ce moment-là, nous tous comme lui — que, sans aucune arrière-pensée d'annexion, en laissant aux peuples la pleine liberté de leur gouvernement et de leur administration, la France venait d'assurer sa frontière militaire du Rhin, condition absolue de la paix européenne, et que cette frontière ne lui serait plus contestée désormais, puisque le fleuve aux eaux d'argent était doublé d'un autre fleuve aux rouges ondes, le flot irréparable et sacré du sang de 1 500 000 Français, nos frères et nos fils...

Et, redressé comme à la parade, la tête haute, l'œil flamboyant, le sourcil froncé et la moustache hérissée, mais une larme roulant de ce sourcil à cette moustache, le grognard Frédéric Masson rendait les honneurs suprêmes à son Empereur...

RÉPONSE de M. Jean Richepin

MONSIEUR,

Certes, ils sont déjà nombreux, les romans dont vous êtes l'auteur, plusieurs absolument de premier ordre, et tous d'un incontestable intérêt, puisqu'ils sont tous taillés à même la vie et cependant fleuris d'idéal. Aussi l'ensemble de ces livres forme-t-il comme une histoire de notre monde moderne depuis quasi un demi-siècle.

Vous avez donc droit aux éloges que mérite une telle œuvre ; et c'est de tout cœur, Monsieur, qu'ils vous sont adressés en ce jour. Mais, néanmoins...

Quels deux mots terribles je viens de prononcer ! Veuillez n'en point prendre trop d'alarmes, on vous en prie. Sans doute, pensez-vous, ils annoncent que je vais suivre la tradition obligeant tout récipiendaire ici au petit supplice du bouquet de roses avec épines.

Eh ! bien, non, Monsieur ! Le tout petit *mais*, et le gros *néanmoins*, seront les deux seules épines du bouquet. Et voici, au reste, ce qu'ils signifient.

A l'histoire complète de nos mœurs depuis quarante ans, histoire que vos romans constituent, il manque, pour être bien complète, un roman préliminaire. Le défilé de leurs chapitres, si vif et si solide, demanderait une avant-garde qui en sonnerait la marche. Ce premier de tous vos romans, le meilleur peut-être, vous deviez l'écrire. Et c'est justement celui-là que vous n'avez point écrit !

Faut-il donc que je vous le conte moi-même ? Oui, puisque j'en ai l'occasion. Tant pis si je vous le conte mal ! Au moins suis-je certain que, fût-ce à l'entendre seulement, vous retrouverez un peu de la joie que vous eûtes jadis à le vivre.

Le « roman » des « premières années » de M. Georges Lecomte

L'arrivée à Paris.

Car, ce roman, Monsieur, c'est celui de vos premières années à Paris. Et l'on va voir comme il fut beau !

Ses baccalauréats conquis, un jeune provincial de dix-huit ans débarque à Paris pour y étudier le droit, et avec la secrète espérance d'y faire, comme on dit, de la littérature. De Paris, il ne sait rien ; mais sa jeunesse ardente et combative l'a imaginé avec ferveur. Il n'y connaît personne ; mais s'il n'a pas de relations individuelles, il possède un sens précoce et avisé des hommes. Il est sans accointances avec le monde littéraire ; mais, né au pays de Lamartine, il aime la poésie, et a le goût de la beauté.

Le matin même de son arrivée, le 1er juin 1885, des mansardes de l'hôtel où il est descendu, cet adolescent découvre un immense voile de deuil drapant le faîte de l'Arc-de-Triomphe, et tombant jusqu'au catafalque où, sous la voûte rayonnante des noms de héros et de victoires, Victor Hugo mort domine de son immortalité glorieuse les vivants, profondément émus par le silence soudain de cette grande voix.

Une heure après, sans même prendre le temps de défaire ses malles, cet adolescent court, pieux pèlerin, à tâtons dans des rues qu'il ignore, vers le cercueil autour duquel déferle une foule sans cesse renouvelée. Il se glisse, comment ? jusqu'à un pilier. Et, après avoir vécu là cette journée radieuse de printemps, il y vient encore rôder la nuit, pendant cette veillée funèbre où, s'associant à la ferveur de quelques autres jeunes poètes, sa piété de poète tout jeune monta la garde autour du grand lyrique.

Études solitaires. Goûts littéraires et artistiques.

Mal réveillé de cette apothéose dont, pour ses débuts à Paris, il a eu le miracle d'être témoin, ce jeune homme redescend sur le sol et le pavé de la grande ville, y gagne son pain quotidien, court de l'Ecole de droit au ministère où ses diplômes lui donnent accès. Et le soir, solitairement, obscurément, pour sa propre délectation, quand il a travaillé tout le jour, il s'offre des orgies de lectures et il écrit, écrit, écrit.

Il ne connaît toujours personne. Son bonheur

est de passer des théâtres aux musées. Un tantôt, il sort du Louvre, où les lumineuses toiles, si bien construites, de Claude Lorrain l'ont émerveillé. Gardant le souvenir de leurs vibrations, de leurs reflets, de leurs transparences, de leurs nobles architectures, il se promène au hasard de sa fantaisie.

Tout à coup, le long d'une rue qui était alors un grand marché de peinture et dont il ignorait ce caractère, à la vitrine d'un marchand de tableaux dont la firme ne signifiait rien pour lui, il a la surprise d'apercevoir des tableaux modernes, signés de noms qu'il ne connaissait pas, et devant lesquels il retrouve un peu de l'enchantement qu'il vient de goûter au Louvre. Mêmes radieuses féeries, même diffusion de soleil, mêmes richesses de palettes, sans l'atténuation que les siècles ont apportée aux ardentes splendeurs de Claude Lorrain. Notre adolescent est tellement ébloui qu'il ose entrer, et risquer une question.

« Ce sont les Impressionnistes ! », lui répond un employé, complaisant pour ce jeune enthousiasme, et qui lui explique les originales recherches de ces hommes alors vilipendés, aujourd'hui glorieux. Tout seul, notre promeneur enivré venait de les découvrir. Tout seul aussi, il avait appris que les prétendues révolutions ne sont bien souvent, malgré leurs airs de batailles et les colères soulevées, qu'une tradition qui se prolonge en évoluant.

Débuts dans les Lettres. La « Cravache ».

Las de faire d'aussi belles découvertes sans pouvoir communiquer à personne ses émotions et ses joies, notre jeune solitaire se décide à quitter pour un soir ses livres ou le parterre du Théâtre Français, pour assister à un dîner des anciens élèves du Lycée de Mâcon qui, habitant Paris, se réunissaient de loin en loin. Là encore, il ne connaît âme qui vive et on ne le connaît pas. Aucun visage de son temps ! Personne ne lui parle ! Plus seul que jamais, il s'assied à l'unique place vide, près d'un bonhomme vague, qui (son isolement le prouve) ne devait pas être très recherché. Un semblant de conversation s'esquisse entre eux.

— Qu'est donc ce journal *la Cravache*, qui racontait le dernier dîner, et que j'ai reçu ?

— C'est un journal à moi... Car je suis imprimeur, Cour des Miracles... Je le garde à cause de son titre splendide, pour en faire quelque jour une grande feuille...

— Et, en attendant, qu'y mettez-vous ?

— Je l'emplis avec la composition des autres feuilles qui s'impriment dans ma maison.

— Pourquoi n'en faites-vous pas tout de suite un important journal littéraire et artistique ? risqua le jeune homme ardent et résolu... Nous en manquons... Il y a une place à prendre...

— Je veux bien ! acquiesça le dîneur bon enfant... Ça ou autre chose, pourvu que je m'en tire !... Mais avec qui ?

— Avec moi, si vous voulez...

— Entendu... Quand ?

— Demain !

C'est ainsi qu'un adolescent inconnu, et venu à ce dîner où il ne connaissait personne, en sortit rédacteur en chef de quatre pages hebdomadaires, qu'il avait toute licence de vouer aux Lettres.

Il vivait toujours seul et ne connaissait personne. Mais au lycée de Mâcon, où il avait fait ses études, un jeune professeur de philosophie, très artiste, lui avait fait lire Goncourt, Baudelaire, Verlaine, J.-K. Huysmans, les premiers romans de J.-H. Rosny, Paul Adam, les premiers vers de Jean Moréas, d'Emile Verhaeren, d'Henri de Régnier.

Il alla les voir, n'hésita point à leur demander des poèmes et des chapitres de leurs livres en préparation. Son compatriote Félix Fénéon, qu'il avait rencontré entre temps et avec lequel il se lia, lui fit connaître d'autres écrivains : Laurent Tailhade, Francis Vielé-Griffin, Gustave Kahn, Adolphe Retté, Ernest Reynaud, Jean Ajalbert, Edmond Couturier, d'autres encore. Ils devinrent les collaborateurs de ce journal insolite qui, à son originalité, joignit celle de vivre dix-huit mois, en un temps où les journaux littéraires ne dépassaient guère le troisième numéro.

C'est ainsi que le jeune solitaire, vivant désormais au milieu de jeunes gloires, eut la joie de publier en inédit toutes les pièces du *Parallèlement* de Verlaine, plusieurs chapitres de *Certains* de Huysmans, et maints beaux poèmes de Jean Moréas.

Un article de ce hardi rédacteur en chef lui valut une lettre chaleureuse et un cordial appel de M. Gustave Geffroy, depuis longtemps déjà fort estimé pour sa critique d'art et ses études sur les livres. Le « Juste de la Justice », ainsi que le nommait Barbey d'Aurevilly, lui voua dès ce temps une amitié qui, d'année en année, s'est accrue.

Débuts dans le théâtre. « La Meule » au « Théâtre-Libre ».

Le monde littéraire vit alors l'animateur de *la Cravache* sous l'uniforme d'un fantassin du 76e de ligne, caserné à la Pépinière. Mais le volontaire d'un an pouvait-il, malgré les exercices, les tirs, les gardes, empêcher un tel homme d'écrire ? A peine son volontariat terminé, des articles sur le théâtre, publiés dans *Art et Critique* de Jean Jullien, attirèrent sur notre solitaire, entouré désormais, l'attention d'Antoine, qui venait de fonder son inoubliable Théâtre-Libre.

— Vous avez le sens du théâtre, lui dit, avec autorité, le rénovateur de la scène française... Vous devez avoir des pièces dans vos tiroirs ?...

— Certainement ! répondit, suffoqué et balbutiant, le jeune homme, qui n'avait même pas eu le temps de songer à écrire pour le théâtre.

— Apportez-m'en une... Je vous la jouerai...

— Dans trois semaines !... Vous pouvez compter sur moi...

Rentré chez lui en hâte, le dramaturge en herbe passa la nuit à concevoir et à bâtir un scénario, à faire le premier acte d'une pièce, *la Meule*, qui en comportait quatre.

Trois semaines plus tard, ils étaient écrits, lus à Antoine, qui, non moins expéditif et résolu, les mettait immédiatement en répétitions ; et juste un mois après, ayant distribué les rôles à des acteurs comme Grand et Lérand et jouant lui-même le principal personnage, Antoine représentait *la Meule* sur son théâtre.

La scène du Théâtre-Libre était retentissante. L'élite intellectuelle s'y empressait. On sentait qu'une rénovation théâtrale était en train de s'y accomplir. En un temps où l'on ne donnait pas comme aujourd'hui dix pièces nouvelles par semaine, un succès mettait aussitôt en grande lumière les auteurs qui s'y révélaient. A lui tout seul, Antoine, qui n'était riche que de sa foi, de sa clairvoyance, de son énergie et de son talent, faisait plus pour la notoriété des jeunes écrivains inconnus que ne le peuvent tous les prix littéraires d'à présent.

Le succès de *la Meule* fut éclatant. Les critiques les plus réfractaires à une rénovation théâtrale célébrèrent ses mérites. Le lendemain, son auteur, âgé de vingt-deux ans, était sorti de l'ombre.

Eh! bien, ce jeune homme, Monsieur, vous ressemblait comme un frère. L'histoire de ses débuts est la vôtre. Tout jeune encore, vous sembliez avoir déjà un long passé.

Ascendants de M. Georges Lecomte; son enfance.

Pourtant, vous n'étiez pas au monde depuis fort longtemps, puisque vous êtes né à Mâcon le 9 juillet 1867. Des fenêtres de la maison paternelle, vos yeux de tout petit enfant ont vu passer le cortège funèbre de Lamartine, que, sous la neige (toutes les cloches de la ville et des villages voisins le saluant de leurs glas), vos compatriotes accompagnaient jusqu'à son tombeau de Saint-Point.

Ce spectacle, vous n'en avez compris la grandeur que plus tard, en l'entendant raconter par votre père. Sensible à la beauté, au charme de la nature, grand liseur, il avait une âme de poète, ce fonctionnaire réputé dans la région pour la dignité de son caractère, sa valeur morale et sa ferme courtoisie. Hélas! une mort prématurée interrompit sa carrière déjà brillante. Vos camarades d'enfance se rappellent qu'on vous apercevait souvent ensemble dans les chemins des environs. Il vous faisait aimer les arbres, les fleurs, la féerie du ciel, les bêtes et, avec une clairvoyance sans amertume, vous expliquait les hommes. Il vous parlait de l'histoire et vous inspirait le goût des Lettres, auxquelles, âme méditative, il regrettait de ne pouvoir s'adonner. Les mêmes témoins de votre jeunesse sont unanimes à reconnaître la bonté rayonnante de votre mère, dont la vie vous fut une perpétuelle leçon de bonne humeur à la fois caustique et indulgente.

Votre grand-père paternel avait été l'un des tout jeunes officiers de la fin de l'Empire, promus pour les efforts suprêmes de Leipzig et de Dresde, de Montmirail et de Champaubert. Il fut un de ceux qui vécurent et firent la grande histoire écrite par M. Frédéric Masson. Vous étiez donc héréditairement désigné pour en parler.

Les antécédents de votre famille maternelle vous prédisposaient moins à en faire l'éloge. Car votre grand-père, dont, en Saône-et-Loire, la région Louhannaise n'a pas perdu le souvenir, était une sorte de gentilhomme campagnard, oisif et généreusement hospitalier; et jusqu'en 1852 sa principale occupation, au sortir du Petit Séminaire d'Autun, où il fit toutes ses études, fut de rêver la République.

Il y rêva d'une voix si haute que le coup d'Etat du Deux-Décembre l'envoya poursuivre, cinq années durant, son ardente et généreuse méditation en Afrique, à Blidah, puis à Médéah. C'est là, quelques années plus tôt, que j'étais venu au monde. Il est donc très probable, Monsieur, que je vous ai déjà rencontré, sous un ciel plus clément, en la personne de votre grand-père, et que mes jeux d'enfant tumultueux ont heurté ses promenades mélancoliques de proscrit.

Peut-être, dans votre éloge de M. Frédéric Masson, a-t-on perçu tant soit peu comme un arrière-goût, volontairement dominé, du souvenir de cet exil, qui bouleversa la quiétude et l'heureuse aisance de votre famille. Votre effort d'impartialité n'en est que plus méritoire. On n'ignore pas que vous aimez la justice. Vous étant toujours attaché à vivre avec une âme généreuse, vous mettez une certaine coquetterie à faire de même jusque pour le passé. Par tous ceux qui depuis longtemps vous connaissent, on sait que, si vous avez une grande force souriante de négligence, voire de mépris, vous êtes incapable de longues rancunes.

C'est surtout votre indépendance impétueuse, joviale, sarcastique, dont les témoins de votre enfance et de votre jeunesse nous apportent le témoignage. D'après certains de vos livres, il semble bien que votre maturité ait pris soin de ne point laisser s'amollir cette verdeur combative.

Premières études. Influence des « ambiances ».

Au lycée Lamartine de Mâcon, où de fortes études, quoique menées un peu selon vos enthousiasmes et vos fantaisies, vous conduisent jusqu'au prix d'honneur de dissertation philosophique, vous avez l'heureuse fortune de rencontrer des professeurs qui savent vous faire comprendre la vie, l'humanité, la nature, dans l'œuvre des anciens et des classiques. L'un fut le vénéré père Bouchard, dont le souvenir survit dans votre région. Un autre fut votre jeune maître de philosophie, M. Arthur Olivier Le Bret, qui vous donna le goût des ferventes discussions touchant les idées, et vous révéla la littérature la plus moderne.

Mais, comme vous poussez dans le pays de Lamartine, qui est aussi celui des peintres Prud'hon et Greuze, c'est leur influence surtout qui vous fait aimer de bonne heure les lettres et les arts. Que de fois, pendant votre enfance, vous renouvelez le pèlerinage de Monceau, de Milly et de Saint-Point! Que de fois vous pensez à Prud'hon en vous promenant dans les ruelles de sa ville natale, Cluny, dont Lamartine a joliment écrit que les vieux clochers, au-dessus de ses maisons romanes, la faisaient ressembler à une figure sous « un capuchon de moine »! Et bien souvent aussi la fraîche vénusté des figures de Greuze vous apparut à l'ombre de Saint-Philibert, l'abrupte et sévère forteresse-église de Tournus. Ce sont là des ambiances qui nécessairement agissent sur l'âme d'un adolescent à la fois sensible et réfléchi, surtout lorsqu'il y est prédisposé par l'hérédité et l'éducation familiale.

L'année que vous passez au collège d'Autun, parmi les monuments que Rome y a laissés, développe en vous le goût des fortes et harmonieuses constructions, dont certains de vos livres, vos discours et maintes pages de critique, prouvent que vous avez l'amour. Dans les rues conventuelles et aristocratiques de cette ville sévère, *Soror et aemula Romae*, votre enfance vit notre éminent confrère le cardinal Perraud, dont le noble visage ascétique s'accordait si bien avec les pierres de cette ville monacale.

Vous l'avez même vu de très près, Monsieur, puisque c'est la main de ce grand prélat, m'avez-vous dit, qui vous administra le sacrement de confirmation.

Permettez-moi de mettre à profit ce souvenir pour ouvrir une petite parenthèse. Lors de notre dernière réception sous cette Coupole, on fit un très grand éloge, fort mérité, de l'Ecole polytechnique (1). Que l'Ecole normale prenne donc aujourd'hui sa petite revanche!

Le cardinal qui vous confirma, Monsieur, son disciple et ami notre cher confrère Mgr Baudrillart, et enfin moi-même qui vous accueille ici, nous sommes trois Normaliens. Et notre compagnie en compte plus d'une demi-douzaine. Huit, pour tout dire, même neuf! Fermons la parenthèse.

Études de Droit. Le « Théâtre-Libre ».

Pour ne pas perdre l'habitude des vieilles cités historiques, c'est à Dijon que vous commencez vos études de droit, à Paris que vous les achevez. Simple

(1) Eloge de M. de Freycinet par MM. Emile Picard et Marcel Prévost : *D. C.*, t. 15, col. 451-474, 515-532, spécialement col. 452-453, 527-528.

satisfaction donnée à votre famille ; car déjà et depuis longtemps le démon de la littérature vous possède. Vous êtes plus souvent dans les bibliothèques, les musées, les théâtres, qu'à l'École de droit. Il n'est guère de jour où vous ne négligiez les Pandectes ou le Code de procédure civile pour l'esquisse de quelque conte, poème en prose, étude d'art, pour des pages de critique destinées aux nombreuses revues de France et de Belgique auxquelles désormais vous collaborez.

C'est à ce moment qu'Antoine vous persuade que vous aviez déjà fait du théâtre et vous contraint à bâtir en quelques jours une [illegible] pièce, afin de ne pas donner tort à une si flatteuse certitude, qui n'était peut-être qu'une manière polie de vous obliger au travail. Pour raconter votre jeunesse, je vous ai laissé à l'heureux moment de faveur que vous valut soudain cette réussite avec une œuvre humaine et forte.

Vous voici, avec Antoine lui-même, avec Gustave Geffroy et les frères J.-H. Rosny, vos grands aînés devenus bien vite vos amis, avec Maurice Barrès, qui ne tarda point à l'être, avec Georges Rodenbach, avec Paul Hervieu, dont vous rappelez pieusement l'affection délicate et sûre, vous voici un des familiers aux jeudis de l'enchanteur Alphonse Daudet, si simple et camarade dans sa gloire [illegible] accueillante. C'est là que, en écoutant Maurice Rollinat chanter d'une voix prenante ses pathétiques poèmes, ou bien Reynaldo Hahn nous émouvoir de sa musique inspirée par celle de Verlaine, c'est là que, pour la première fois, je vous aperçus, timide et frémissant, enthousiaste, très grave et me parut-il [illegible] sauvage.

Vous êtes aussi, me dit-on, l'un des hôtes assidus du fameux grenier d'Edmond de Goncourt. Mais ici je n'ai rien de personnel à noter, n'ayant jamais pu faire grimper jusque là-haut ma propre sauvagerie, encore plus farouche que la vôtre.

Caractère de M. Georges Lecomte

L'isolement et l'indépendance.

Ah ! cette belle sauvagerie, combien je l'aimai toujours ! Et comment n'aurais-je pas plaisir à la louer en vous, Monsieur ? C'est le trait essentiel de l'écrivain que vous êtes. Vive cette indépendance, qui fera de vous, l'homme pourtant le plus sensible du monde, un isolé ! De tout temps, vous vous êtes montré réfractaire aux embrigadements. Vous n'êtes jamais à la suite de qui que ce soit. Vous ne faites rien « à la manière de... ». Vous vous tenez à l'écart des chapelles et des modes. Vous avez horreur des manifestes. On ne vous vit jamais en groupe derrière un drapeau tumultueusement brandi. Vous êtes, d'une façon têtue, un isolé. Solitude qui vous nuit, peut-être. Qu'importe ? Pendant toute votre carrière, elle vous vaut des négligences et des coups ; mais [illegible] sent trop fier pour en souffrir. Il vous plaît d'être ainsi.

Le symboliste. Impartialité.

Toute votre vie littéraire atteste cette joie de votre indépendance et ce besoin de rester vous-même au milieu des influences les plus diverses. En plein triomphe du naturalisme, vous [illegible] la rédaction d'un journal [illegible]. Qu'en dites-vous ? Par un souci de vie intérieure qui est l'un des caractères de votre talent, et inspiré par votre goût pour les idées, vous défendez le symbolisme naissant, qui était une réaction contre un art peu attentif à la vie spirituelle et sans horizon. Vos collaborateurs sont presque tous des symbolistes. Mais, en solide Bourguignon qui a le sens clair du réel, vous estimez que certains d'entre eux s'en détournent exagérément. Et, de votre jeune plume, vous louez les transpositions lyriques de la vie, vous exaltez la poésie qui se dégage du vrai, et la vérité pour elle-même à la condition qu'elle soit exprimée d'une manière vivante et en une forme (comme on disait alors) artiste.

Dans votre brillante équipe symboliste, vous gardez assez d'indépendance pour glorifier, sous votre signature, (j'en ai gardé le souvenir), certain *Flibustier* de ma connaissance, dont votre entourage ne devait pas être très féru, et en même temps *Germinie Lacerteux*, dont le pittoresque et pathétique naturalisme venait d'être fortement *emboîté* à l'Odéon, malgré le génie de Réjane.

Plus tard, au Théâtre-Libre, où, entre le sourire de quelques pièces en vers et la ténébreuse grandeur des drames russes ou scandinaves, la « rosserie » triomphe de plus en plus, c'est grâce à des qualités de tendresse que vous vous imposez. Et voilà que, par lassitude de l'éternel adultère, des mœurs cyniques, de l'impassible cruauté, vous [illegible] jouer, avec une intrépidité juvénile, au même Théâtre-Libre, un sombre drame en cinq actes, *Mirages*, entièrement consacré à la gloire de l'amour maternel. Antoine et Gémier en sont les interprètes. Une telle pièce en une pareille atmosphère, c'était vraiment un paradoxal et quasi insolent amour de la solitude.

Amour passionné de la peinture. Études sur l'« Art impressionniste ».

Dès cette époque, vous aimez passionnément la peinture. Elle est le repos préféré de votre labeur. Dans les revues et les journaux, vous publiez maintes études qu'elle vous inspire. Mais, loin de fêter les artistes en possession de la faveur publique et mondaine, vous accentuez votre solitude en célébrant, avec toutes les fanfares de votre enthousiasme, de grands artistes alors méconnus et bafoués. Après avoir écrit sur eux d'innombrables articles, vous leur consacrez votre *Art impressionniste*, qui est la première étude d'ensemble sur cette école alors réprouvée, aujourd'hui glorieuse. Vous aimez la peinture de vérité, les féeries subtiles de la lumière et la douce poésie qui si simplement s'en dégage.

Mais cela ne vous suffit pas. Voilà que vous vous isolez temporairement plus encore, en fêtant leurs continuateurs, ceux qu'on appelle les « néo-impressionnistes », bien plus sévèrement moqués. Vous, vous restez imperturbable devant les sarcasmes. Et comme vous aviez raison ! Ne voyons-nous pas depuis hier Georges Seurat au Musée du Louvre, avec son [illegible] le Cirque, je le [illegible].

Et ne vient-on pas de mettre la rosette au veston de votre autre ami Paul Signac, avec qui vous fîtes, sur l'Atlantique et en Méditerranée, de si joyeuses navigations à bord de son cotre, l'*Olympia*, dont le nom seul révèle ses enthousiasmes et les vôtres ?

Isolé, vous l'êtes encore lorsque, pour aller vivre dans les pays latins, vous choisissez l'époque où beaucoup de vos contemporains se tournent vers les pays scandinaves, la Russie, l'Angleterre, et même parfois se laissent influencer par les méthodes germaniques. De vos voyages en terre latine vous rapportez un livre ardent, plein de couleur et de pittoresque, où vous montrez en face l'une de l'autre la

civilisation chrétienne et les harmonieux décors de la vie arabe. Les chapitres où vous évoquez les grands peintres espagnols, en particulier Velasquez, Greco et Goya, offrent de maîtresses pages, toujours savoureuses à relire.

Le romancier

« Les Valets », étude des mauvaises mœurs politiques.

Fièrement épris de votre indépendance et n'aimant vivre qu'à votre guise, vous renoncez bientôt au théâtre, au moment même où vous y avez conquis votre place. Ayant réalisé votre rêve de bonheur dans un foyer qui est charmant, vous vous enfermez pour une besogne plus casanière. Et vous voilà désormais romancier!

Dans ce genre moins encombré qu'aujourd'hui, vous débutez par un livre puissant, *Les Valets*, à la fois étude de mœurs et de caractères. On le lit. On en parle plus encore. C'est l'un des succès littéraires du moment. Les écrivains de droite comme de gauche s'accordent pour en proclamer, en des articles très élogieux, la justesse, la pénétration, les divers mérites. La critique est unanime à lui faire fête. Elle loue vos dons de satiriste, votre science des hommes, votre imagination toujours conforme au réel, votre reconstitution exacte du monde politique. Ce roman laisse à ses lecteurs une si durable impression que, vingt-cinq ans plus tard, lors de votre visite académique à M. de Freycinet, le célèbre homme d'Etat, alors âgé de quatre-vingt-quinze ans (c'était trois mois avant sa mort), vous en parle avec une sympathie amusée et qui se souvient.

Les Valets sont une étude fine, nuancée et sévère, des mauvaises mœurs politiques. Déjà! Oui, déjà!

Comme épigraphe, le livre porte ce vers de Hugo :

> Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

Décidément, votre piété pour Lamartine s'allie chez vous à un véritable culte pour Victor Hugo, puisque aujourd'hui, dans votre discours, comme en 1898, date de votre roman, vous évoquez sa grande voix.

Ce vers, d'une indulgence mélancolique, précise à merveille vos intentions ainsi que le caractère vraiment très personnel de vos satires humaines et sociales, et, d'une manière plus générale, de la causticité souriante avec laquelle vous contez, dans tous vos romans, quels qu'ils soient, les comédies et les drames dont nos contemporains nous offrent le spectacle.

Vous n'êtes pas méchant, vous non plus, et vous essayez de faire le bien en disant sarcastiquement la vérité.

Par ce mot, assurément sévère, *Les Valets*, vous désigniez (et cela dès 1898) les représentants du pays qui, par faiblesse et par pauvre petite ambition, sont les complaisants esclaves de leurs électeurs et de leurs Comités, et qui, souvent avec les meilleures intentions du monde, sacrifient aux intérêts du parti ceux du pays.

Comme depuis vingt-cinq ans les mauvaises mœurs politiques se sont beaucoup améliorées (qui donc se risquerait à en disconvenir?) vous avez démontré avec éclat combien sont efficaces, contre de telles mœurs, les satires les plus âpres et les plus retentissantes. Aussi a-t-on le droit de supposer que, si vous refaisiez un tel roman, vous l'écririez bien plus sévère encore. Et, en vérité, pourquoi ne nous le donneriez-vous pas? On peut vous garantir un succès au moins égal, et même, je crois, supérieur.

L' « ironie de bonne humeur », fond des romans de M. Georges Lecomte.

D'autant plus que (vos livres les plus récents l'attestent) vous n'avez rien perdu de cette ironie enjouée, de cette observation malicieuse, de cette imagination comique, joviale et cinglante, qui, dès cette époque, distinguent votre forte personnalité de romancier. Votre invective ne ressemble à aucune autre, parce qu'elle n'est ni méchante, ni amère, ni cruelle. Elle amuse parce qu'on sent qu'elle s'amuse. La bouffonnerie humaine vous paraît si cocasse que vous perdez le courage de vous en indigner trop durement. Elle vous attendrit et vous désarme. Vous préférez en sourire. Parti pour la flageller, vous lui devenez pitoyable.

Cette ironie de bonne humeur, qui vous est si particulière, est tellement le fond de votre nature qu'elle apparaît jusqu'en vos romans de passion. Elle prend ses ébats dans *Suzeraine*, où vous opposez l'ineffaçable domination d'une séduisante et triomphante vieille maîtresse à un amour nécessairement moins pimenté de jeune fille. Elle égaye, en des personnages secondaires, les pages brûlantes et pathétiques de *La Maison en Fleurs*, roman d'une densité et d'une intensité saisissantes. C'est un livre qui étreint ses lecteurs et prouve du reste que vous n'avez pas peur des sujets osés et difficiles.

M. Georges Lecomte moraliste.

Dès vos premiers livres, vous vous révélez comme un moraliste. C'est même l'une des caractéristiques de votre œuvre. Ah! vous vous gardez bien de prêcher! Vous êtes trop fortement épris d'art vivant pour alourdir vos récits d'austères propos. Discrète et pour ainsi dire souterraine, votre morale est toute en action. Mais dans tous vos livres vous êtes un conseiller de vie droite et saine, de générosité fraternelle, de pitié agissante, de justice. L'âme qu'on vous connaît transparaît en toutes vos pages. Sans doute votre air grave et votre longue barbe (devenue grise bien avant la fin de votre première jeunesse) trompent certaines personnes, qui, à distance et en raison surtout de la dignité que vous confère depuis si longtemps une sorte de magistrature littéraire, vous croient triste et solennel. N'empêche que votre malicieuse gaieté, d'un accent si original, rayonne dans tout votre être. On sent que vous êtes de ceux qui pensent : « Heureusement que, en nous donnant la vie, Dieu nous a donné aussi le spectacle de la Comédie humaine pour nous en consoler! »

Quelques romans.

C'est cela qui illumine votre fameux livre *Les Cartons verts*, puis vos *Hannetons de Paris* et les *Bouffonneries dans la Tempête*, roman qui aurait si bien pu s'appeler *Les Hannetons de la guerre*.

Les Hannetons de Paris sont les êtres vains et enfiévrés, les personnages infatués, encombrants et burlesques, dont la comique agitation nous est un divertissement parfois bien irritant. Quels portraits à l'eau-forte vous nous en avez donnés! C'est une galerie inoubliable. *Les Bouffonneries dans la Tempête* sont les simagrées de ceux et de celles qui, au lieu de faire simplement et sans ostentation leur devoir durant la guerre, nous ont offert le spectacle de leur esbroufe faussement héroïque, de leur hypocrite dévouement, de leur vaniteuse et stupide effervescence toujours au premier plan.

Par d'innombrables et réconfortants articles que, pour ainsi dire, chaque jour tout au long de la guerre, vous ne cessâtes de publier pour glorifier les

héros et les saintes de la charité, vous aviez vraiment acquis le droit d'épingler dans votre collection de grotesques les fanfarons et les pleutres, les convulsives et les cabotines du patriotisme, les rhéteurs, les cupides et les ambitieux continuant leurs cabrioles et leurs rafles à travers les pires périls de la patrie. Sans vous indigner ou grossir la voix, vous faites rire en montrant leur manège. Et, dans votre souci de justice pour le stoïcisme, la résignation, la patience du peuple français, vous avez grand soin de silhouetter ces quelques centaines de pitres, de fantoches, de sycophantes et de cyniques sur l'immense foule de braves gens qui, simplement, tranquillement, sans une plainte, la foi et l'espoir au cœur, firent leur devoir.

Il n'est pas de roman plus balzacien que celui des *Cartons verts*. Cent personnages y vivent. C'est un enchevêtrement de petites comédies et de petits drames qui se développent parallèlement et se mêlent. Les caractères se dessinent par des actions progressives et qui s'entre-croisent. Ce n'est pas le banal ridicule du monde des bureaux, la caricature du rond-de-cuir. Avec beaucoup de pittoresque et même de fantaisie, mais ayant toujours sa source dans le réel, c'est une étude nuancée et profonde des mœurs administratives.

« Le Veau d'Or »; doctrine sur le roman.

Plus que jamais dans ce livre vous restez fidèle à une conception du roman dont, plus tard, votre préface du *Veau d'Or*, autre livre très saisissant, tâcha de formuler la doctrine. Préface courte, sobre et modeste, mais précieuse pour l'étude de votre œuvre ; car, en deux pages, elle révèle les idées d'après lesquelles vous l'avez construite.

Vous n'êtes point de ces écrivains ne pouvant conter que ce qu'ils ont vu et faire vivre que des personnages directement observés. Selon vous (et ce n'est pas moi qui vous donnerai tort), le vrai romancier est celui qui, sur un geste, un regard, une parole, imagine des personnages et des faits. Mais son œuvre n'est humaine, c'est-à-dire émouvante, que si elle est imaginée dans le sens de la vie et selon ses données. Vous dépassez donc le réalisme. De même, vous dites que le roman de vérité comporte aussi, et même surtout, la vérité intérieure. Vous vous attachez à la vie des idées sans vous asservir à une psychologie trop subtile. Et vous êtes de ceux qui pensent que le culte du vrai n'est pas exclusivement et nécessairement le culte de la laideur, de l'exceptionnel, du monstrueux. Sensible à la poésie simple et grave qui se dégage du réel, de plus en plus, sans jamais vous écarter du réel, vous l'ennoblissez de cette poésie.

Tous vos livres, que ce soient des études de mœurs ou de caractères, des romans d'amour ou des évocations satiriques, attestent que vous possédez les dons essentiels du romancier : c'est-à-dire un sens aigu et juste de la vie et l'art de créer des êtres vivants.

« L' Espoir », leçon d'effort et de patriotisme.

Ils fourmillent dans vos pittoresques *Cartons verts* comme dans cette grande fresque, *L'Espoir*, où vous avez montré d'une manière saisissante le victorieux effort que, au lendemain de la guerre de 1870 et de la Commune, la France fit pour renaître dans tous les domaines de la pensée et de l'action. Haute ambition qu'un tel roman ! A la lecture de ces pages frémissantes, on voit la France renaître de ses ruines, reconstituer ses finances et son armée, cicatriser ses blessures ; on assiste au labeur de ses savants, de ses écrivains, de ses artistes, tous attentifs à lui rendre sa force et son prestige. Et, dans cette Assemblée nationale de 1871, qui fut la plus noble, la plus brillante et la plus féconde de toutes nos Chambres, on entend les éloquentes voix des grands parlementaires de gauche et de droite qui se préoccupent avant tout du salut du pays et que leurs discours n'empêchent pas d'agir.

La leçon qu'ils nous ont ainsi léguée, qui donc va nous la rappeler aujourd'hui ? Qui, hélas ?

Ce vaste et vigoureux roman, tout à l'honneur de votre patriotisme, prouve une fois de plus l'indépendance avec laquelle, pour écrire un livre, vous ne vous souciez guère des idées et des sentiments en faveur. Au moment où vous l'avez entrepris, le patriotisme ne se portait plus guère en certains milieux où la fierté nationale fléchissait un peu trop. C'est à une telle heure de lassitude, d'oubli, d'inclairvoyance, que vous avez eu la carrure de nous le donner. Et vous êtes de ceux qui, dès ce moment, par leurs livres, par leurs articles, leurs conférences, leurs discours, leur action publique et privée, ne cessèrent de tenir en éveil le sentiment national, avec le seul espoir de nous préserver d'une agression nouvelle et de la guerre.

L'apôtre de la vie intérieure et le poète de l'humaine vérité.

Plus tard, lorsque, malgré la victoire que méritait si bien le stoïcisme de notre pays pacifique, une paix décevante nous eut laissés pantelants sur nos ruines, le moraliste discret, sardonique et souriant que vous n'avez cessé d'être, l'apôtre de la vie intérieure et le poète de l'humaine vérité que vous êtes devenu, nous donna des romans, très vivants et de bon conseil, qui montrent où, dans le désarroi intellectuel et moral d'aujourd'hui, hommes et femmes de bon vouloir peuvent trouver le bonheur. C'est *La Lumière retrouvée*, peut-être le plus séduisant et le plus artiste de vos livres, en tout cas le plus riche de poésie, qu'on pourrait appeler « le roman d'un homme à la recherche de son âme » ; puis votre dernier ouvrage, au beau titre balzacien : *Le Mort saisit le Vif*, qui montre une famille sauvée de toutes défaillances par ses traditions de vie morale et par son atavisme humaniste...

Derniers romans et études sur l'art.

Dernier ouvrage, ai-je dit ? Quelle erreur ! Car, depuis la guerre, le grand laborieux que vous êtes n'a pas publié moins de huit volumes. Trois romans ont alterné avec des études sur l'art, que vous n'avez jamais négligées pour votre œuvre de romancier. Après un livre sur Auguste Delaherche, grand maître de la céramique française, l'historien de l'impressionnisme que vous êtes nous a donné un livre sur Camille Pissaro, un autre sur Armand Guillaumin, deux héros de la glorieuse phalange impressionniste, un troisième consacré à notre illustre confrère Albert Besnard, dont l'esprit si fin et l'art féerique sont justement évoqués, enfin sur le peintre Louis Charlot, que vous avez découvert il y a longtemps et que vous nous présentez comme l'un des trois ou quatre peintres de notre époque.

Le président de la Société des Gens de Lettres

Action de M. Georges Lecomte.

Et tout cela, Monsieur, malgré les soucis quotidiens d'une grande école d'art industriel que vous avez ranimée et que vous dirigez avec une ferme vigilance, malgré les travaux, négociations, diplo-

maties, démarches, exposés, combats, discours, que vous impose le gouvernement de la Société des Gens de Lettres de France.

Vous n'aviez pas quarante ans lorsque, après André Theuriet, Jules Claretie, Emile Zola, Henri Houssaye, Paul Hervieu, Marcel Prévost, Abel Hermant, vos confrères de toutes tendances et opinions vous en donnèrent la présidence. Ils sentirent en vous un animateur et, dès cette époque, pourtant lointaine déjà, votre œuvre littéraire leur parut assez importante pour qu'ils pussent vous faire succéder à de tels écrivains. Votre esprit de justice, la droiture de votre caractère, la rectitude de votre jugement leur inspirèrent confiance. Et leur espoir ne fut jamais déçu, puisqu'ils viennent sans cesse vous rechercher, malgré votre désir de réserver toutes vos forces pour vos travaux personnels, et puisque onze fois, et, la dernière, presque par violence et avec effraction, ils vous remirent le sceptre en main.

Continuant l'œuvre de vos prédécesseurs, et en particulier de M. Marcel Prévost, qui fut l'un de nos meilleurs présidents, vous avez fortifié la défense de nos intérêts professionnels, accru la prospérité matérielle de la Société, étendu son action à des domaines nouveaux, obtenu le vote de lois protectrices, conquis par un effort silencieux, obstiné, persuasif, des résultats heureux et bienfaisants. Tout cela en apaisant les querelles, en désarmant les vanités, en conciliant les intérêts, en dédaignant les injustes et stériles critiques des impuissants qui veulent se donner de l'importance, en gardant votre sourire de philosophe, jovial et amusé, qui, assez sage pour n'attendre aucune gratitude, trouve sa récompense dans le bien accompli. Votre figure est désormais inséparable de l'histoire de la Société des Gens de Lettres, que vous avez si bien su grandir, et avec laquelle vous avez grandi.

Ce qui plus encore vous appartient en propre, c'est l'accroissement de son autorité morale, de son prestige, de son influence. En attirant de plus en plus à elle la jeunesse littéraire et les talents originaux, vous avez avivé son lustre et développé son pouvoir d'action. Vous avez eu l'idée de la faire participer à la vie nationale. Grâce à vous, elle est devenue l'une des forces de ce pays. On compte avec elle. Pour toutes les nobles causes on a pris l'habitude de rechercher son concours. Malgré les difficultés actuelles de leur vie et de leur labeur, les écrivains vous doivent de se sentir une puissance. De même, c'est vous qui avez fait rayonner hors de nos frontières l'effort de la Société. Vous vous en êtes servi pour mieux faire apparaître les mérites de notre littérature. Rendant hommage à celle des autres pays par des fêtes mémorables, vous avez contribué à obtenir pour les Lettres françaises la justice à laquelle elles ont droit. Et, par elles, vous avez servi les intérêts de l'influence de la France. Vous-même vous êtes fait beaucoup d'amis dans toutes les capitales d'Europe. Vous y êtes personnellement très connu. Vous êtes une manière d'ambassadeur des lettres. Ah! Monsieur, si vous n'étiez pas le littérateur que vous êtes, quel diplomate, quel chef de Gouvernement vous auriez été!

La Société des Gens de Lettres pendant la guerre.

La force que, par votre diligence bien inspirée, la Société des Gens de Lettres avait acquise longtemps avant la guerre, lui a permis d'exercer tout au long de la guerre une action réconfortante, de devenir un magnifique foyer d'union sacrée, de foi, de réconfort et d'espoir, auquel, en un article retentissant, Maurice Barrès rendit hommage. Le titre même du livre où vous avez réuni vos actes et vos discours, *Les Lettres au service de la Patrie*, révèle la pensée qui les inspira.

Tel fut alors votre rôle, tenu jusqu'au bout, quelles que fussent vos angoisses et vos douleurs personnelles, avec une méritoire fermeté civique. Vous faisiez là ce que, si simplement, sans une minute de défaillance, l'on vous vit faire partout et sous toutes les formes. Je viens de relire les articles de cette époque, réunis en un volume intitulé *Jours de bataille et de victoire*. Daté du 27 août 1914, j'en trouve un, écrit sous les bombes déversées par les Taubes, alors que l'envahisseur se ruait en trombe sur Paris. Quel bel hymne de foi et d'espérance, où, avec une sérénité de fier ton, vous parlez de *la Victoire qui, ne nous lassons point de le répéter, ne peut pas ne pas venir*. Et, le 12 octobre de la même année, durant les péripéties et les affres de la fameuse course à la mer, vous publiez, en tête du *Matin*, un autre article où, vous le tout premier, vous imprimez le fameux « *On les aura!* » que, deux ans plus tard, l'héroïque résistance de nos poilus devait rendre immortel.

Hommage à Frédéric Masson

« Un grand honnête homme ». Le bonapartiste.

Ah! comme on s'y attarde, à ces souvenirs de la Grande Guerre! Et aussi à parcourir votre œuvre si variée, si attachante, Monsieur! Peut-être va-t-on penser que j'ai gardé bien peu de temps pour rendre hommage à notre cher, à notre brave, à notre aimé Frédéric Masson, dont nous parlons si souvent pourtant, entre nous, avec abondance, et sans jamais tarir de tendresse profonde à son endroit.

Pourquoi? Vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur, d'abord par tous les détails pittoresques de votre admirable portrait, où rien ne manque; et vous l'avez, d'ailleurs, résumé à merveille par ce simple mot de M. Nisard, l'ambassadeur: « C'était un grand honnête homme. »

N'empêche que je voudrais aussi, à ma façon, honorer et contenter sa mémoire, moi qui ai eu le privilège d'être aimé par lui, et de l'aimer. Mais à quels mots faire appel, pour m'en acquitter dignement? J'ai cherché en vain. Peut-être ai-je trouvé enfin! J'aurais dû y songer tout de suite. Jugez-en!

Quand je désirais lui être agréable, je l'entretenais de quoi, de qui? De Napoléon. J'avais la chance, par certains aïeux à moi, de connaître, sur son dieu, oui, sur lui, des faits, des paroles, des anecdotes, que lui-même, Frédéric Masson, ignorait quelquefois.

Je ne ferai pas autre chose aujourd'hui. Immortel, il est ici, parmi nous, il m'entendra. Il n'ignore plus rien, maintenant, de tout ce qui touche à celui qu'il n'appelait jamais autrement que Sa Majesté l'Empereur et Roi. Ne fût-ce que d'entendre répéter ici ce que je lui en disais, je suis certain qu'il sera au comble de ses vœux et en plein affectueux épanouissement.

Quelques traits sur la « faculté visionnaire et prophétique » de Napoléon.

Par exemple, quelques traits de ce que j'appelais la faculté visionnaire et prophétique de Napoléon. Des détails nets, précis, des citations, des textes de lui-même, sans commentaires de qui que ce soit. Et son cœur sera ainsi satisfait, et le mien aussi, un peu.

A Florence, dans la Bibliothèque des Offices, le conservateur Biaggi, aujourd'hui défunt, me fit le

grand honneur de me laisser voir, toucher et lire un petit cahier où le jeune Bonaparte, élève à l'Ecole de Brienne, notait ce qui l'intéressait. Il y avait, en premier lieu, une vingtaine de pages consacrées aux détails du Couronnement de Charlemagne. Puis venait un volumineux chapitre de toutes les possessions et colonies de l'Angleterre sur la surface du globe terrestre. Et, au milieu de la dernière page, cette ligne isolée :

Sainte-Hélène, petite île perdue dans l'Océan.

Voici une citation plus longue, et dont la vue sur l'avenir semble bien aller au delà même du temps où nous sommes, puisqu'il y est question de choses que nous attendons encore. Le texte entier est de Napoléon à Sainte-Hélène :

« La guerre va devenir un anachronisme. Si nous avons livré des batailles sur tout le continent, c'est que deux sociétés étaient en présence, celle qui date de 1789 et l'ancien régime ; elles ne pouvaient subsister ensemble ; la plus jeune a dévoré l'autre. Je sais très bien qu'au bout du compte la guerre m'a renversé, moi, le représentant de la Révolution française et l'instrument de ses principes, mais n'importe ! C'est une bataille perdue pour la civilisation ; la civilisation, croyez-moi, prendra sa revanche. Il y a deux systèmes, le passé et l'avenir ; le présent n'est qu'une transition pénible. Qui doit triompher ? L'avenir, n'est-ce pas ? Eh ! bien, l'avenir c'est *l'intelligence, l'industrie, la paix ;* le passé, c'était la force brutale, les privilèges et l'ignorance. Chacune de nos victoires a été un triomphe des idées de la Révolution. *Les victoires s'accompliront un jour sans canons et sans baïonnettes.* »

Enfin, voici presque mieux encore, si bien que Frédéric Masson en eut comme une sorte d'extase, le jour où je le mis en face du miracle, sans doute prévu par Napoléon, lequel cependant n'en a jamais soufflé mot à personne, sinon à soi-même peut-être... Mais point de discussions ni de commentaires quelconques, ai-je dit. Donc, au fait !

Un vieil ami de mon aïeul, quand j'étais petit, ce vieil ami étant ancien officier graveur de cartes topographiques au temps du premier Empire, a souvent affirmé, à mon aïeul et à mon père, devant moi, que c'est Napoléon en personne qui a décidé, voulu, et noté de sa main sur un plan l'orientation de l'Arc de Triomphe.

Cela dit, et sans argumenter en quoi que ce soit, il faut bien avouer qu'à ce moment-là l'Empereur ne pouvait en aucune façon connaître la date future de sa mort.

Or, au jour anniversaire de cette date, montez les Champs-Elysées, ainsi que j'y fis monter Frédéric Masson pour qu'il eût son extase ; et vous aurez la même, quand vous constaterez que le soleil couchant se trouve alors juste au Centre de l'Arche, comme si le dernier dieu de la guerre avait préparé cette hostie en or dans ce tabernacle pour s'y réincarner un jour dans le nouveau dieu qu'il sera, le dieu de la paix, qui nous rouvrira enfin le paradis retrouvé, le seul paradis possible aux hommes de demain, le paradis sur la terre !

ALBUM DE LA « D. C. »

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

CHATEAUBRIAND.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le 8e Cabinet Briand (1)

Le samedi 6 mars, au matin, à l'issue d'une séance de nuit tout entière consacrée à la discussion des projets d'assainissement financier présentés par M. Doumer et amendés par le Sénat — après une première discussion à la Chambre, — celle-ci a, par 274 voix contre 221, rejeté l'article 53, établissant « une imposition extraordinaire sur les payements ». Mis ainsi en minorité sur un des points essentiels de son projet — et pour lequel le ministre des Finances avait posé la question de confiance, — M. Briand, président du Conseil, remettait au président de la République, dans la matinée du 6, la démission collective du Cabinet (2).

M. Herriot, invité le 9 mars à former le nouveau ministère, ayant décliné cette offre, le président de la République s'adressa alors à M. Briand; dans la soirée, le président du Conseil démissionnaire commençait ses démarches, et à 2 heures du matin le Cabinet était constitué.

LES NOUVEAUX MINISTRES (3)

Leurs attributions.

Présidence du Conseil et Affaires étrangères : M. ARISTIDE BRIAND, député de la Loire-Inférieure (Ie). — Groupe républ. soc. et soc. fr.

Vice-présidence du Conseil et Justice : M. PIERRE LAVAL, député de la Seine (IVe). — Non inscrit à un groupe.

---

(1) 8e et non pas 9e Cabinet : cf. *D. C.*, t. 14, col. 1171, note 2.

(2) Le Cabinet formé par M. Briand le 28 novembre 1925 avait subi un remaniement partiel : M. Loucheur, ministre des Finances, ayant dû donner sa démission (15. 12. 25) en raison de l'opposition manifestée par la Commission de la Chambre à l'égard de ses projets financiers, avait été remplacé (décret du 16 décembre : *J. O.*, 17. 12. 25) par M. Paul Doumer (sénateur de la Corse ; Gauche dém., rad. et rad.-soc.). — Notons de même que le Cabinet formé par M. Painlevé le 17 avril 1925 avait été lui aussi remanié partiellement en raison de la nomination de M. Steeg, ministre de l'Intérieur, au poste de résident général du Maroc (décret du 11 octobre : *J. O.*, 12-13. 10. 25). M. Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, était passé à l'Intérieur (décret du 11 octobre : *J. O.*, 12-13. 10. 25), et avait été lui-même, à la même date, remplacé comme ministre de l'Instruction publique par M. Yvon Delbos, sous-secrétaire d'Etat à ce ministère. Enfin, un dernier décret du 11 octobre mettait à la tête du sous-secrétariat de l'Instruction publique M. Paul Bénazet, déjà haut commissaire à la Guerre.

(3) Les décrets portant nomination des ministres et du sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil sont datés du 9 mars et ont été publiés au *Journal Officiel* du 10 ; — ceux qui portent nomination des autres sous-secrétaires d'Etat et des hauts commissaires sont datés du 10 mars et ont été publiés au *Journal Officiel* du 11. — La liste que nous publions est rigoureusement conforme à l'ordre dans lequel les décrets ont paru au *J. O.*

Intérieur : M. LOUIS MALVY, député du Lot. — Groupe rad. et rad.-soc.

Finances : M. RAOUL PÉRET, député de la Vienne. — Groupe de la Gauche radicale.

Guerre : M. PAUL PAINLEVÉ, député de la Seine (IIIe). — Groupe républ. soc. et soc. fr.

Marine : M. GEORGES LEYGUES, député de Lot-et-Garonne. — Groupe des républ. de gauche.

Instruction publique et Beaux-Arts : M. LUCIEN LAMOUREUX, député de l'Allier. — Groupe rad. et rad.-soc.

Travaux publics : M. ANATOLE DE MONZIE, sénateur du Lot. — Groupe de la Gauche dém., rad. et rad.-soc.

Commerce et Industrie : M. DANIEL-VINCENT, député du Nord. — Groupe de la Gauche radicale.

Agriculture : M. JEAN DURAND, sénateur de l'Aude. — Gauche dém., rad. et rad.-soc.

Colonies : M. LÉON PERRIER, sénateur de l'Isère. — Gauche dém., rad. et rad.-soc.

Travail, Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales : M. A. DURAFOUR, député de la Loire. — Groupe rad. et rad.-soc.

Pensions : M. PAUL JOURDAIN, député du Haut-Rhin. — Groupe des républicains de gauche.

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Sous-secrét. Etat prés. Conseil : M. CHARLES DANIÉLOU, député du Finistère. — Groupe de la Gauche rad.

Sous-secrét. Etat Finances : M. ANDRÉ FALLIÈRES, député de Lot-et-Garonne. — Groupe de la Gauche rad.

Sous-secrét. Etat Finances (Régions libérées) : M. PAUL MOREL, député de la Haute-Saône. — Groupe de la Gauche rad.

Sous-secrét. Etat Guerre : M. JEAN OSSOLA, député des Alpes-Maritimes. — Groupe rad. et rad.-soc.

Sous-secrét. Etat Instruction publ. (Enseignement technique) et haut commissaire à la Guerre (Education physique) : M. PAUL BÉNAZET, député de l'Indre. — Groupe républ. soc. et soc. fr.

Sous-secrét. Etat Travaux publics (Ports, marine marchande et pêches) : M. MARIO ROUSTAN, sénateur de l'Hérault. — Groupe de la Gauche dém., rad. et rad.-soc.

Sous-secrét. Etat Travaux publics (Aéronautique et transports aériens) : M. LAURENT-EYNAC, député de la Haute-Loire. — Groupe de la Gauche rad.

Haut commissaire à la présidence du Conseil, chargé de l'habitation : M. ARTHUR LEVASSEUR, député de la Seine (IIIe). — Groupe républ. soc. et soc. fr.

Leurs groupes.

Le nouveau Cabinet se compose de treize ministres, sept sous-secrétaires d'Etat et un haut commissaire à l'habitation, soit vingt et un membres en tout. Trois ministres et un sous-secrétaire d'Etat appartiennent au Sénat (tous de la Gauche démocratique, radicale et radicale-socialiste); — les autres ministres, sous-secrétaires d'Etat et haut commissaire sont députés (dont 4 républicains socialistes et socialistes français, 4 radicaux et radicaux-socialistes, 6 de la Gauche radicale, 2 républicains de Gauche, 1 non inscrit).

Le Cabinet Briand devant le Parlement

Le ministère s'est présenté devant les Chambres le jeudi 18 mars.

M. Briand devant la Chambre, M. Pierre Laval devant le Sénat, ont donné lecture de la déclaration ministérielle suivante (1) :

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

M. Aristide Briand, *président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.* — Messieurs, malgré de longs débats, il a été impossible d'apporter, à la date prévue, une solution au problème financier.

Celui-ci demeure posé devant le Parlement.

Le Gouvernement qui se présente devant vous, comme les Gouvernements précédents, a le devoir impérieux d'assurer l'équilibre total et sincère du budget.

Si nous pouvons, comme nous en avons la ferme conviction, compter sur la collaboration active et résolue des deux Assemblées, le pays pourra lui aussi affronter sans alarme les difficultés d'une restauration financière dont nous faisons l'objectif de tout notre effort.

Dès maintenant, nous vous demandons d'observer une exceptionnelle discipline de travail pour permettre, avant les vacances parlementaires, le vote des mesures sans lesquelles il deviendrait impossible d'assurer le retour au régime normal et à la règle budgétaire. (*Très bien! Très bien! au centre.*)

En vue de ce résultat, qui vaudra par la rapidité avec laquelle il sera acquis, nous sommes disposés à faire état de l'ensemble des mesures déjà votées ou admises. Nous avons hâte d'en venir à la grande œuvre d'assainissement national à laquelle doivent être subordonnées toutes les directives de notre politique.

Le Gouvernement poursuivra avec la volonté d'aboutir à un accord effectif les négociations engagées au sujet des dettes interalliées et qui se présentent sous des aspects favorables.

La politique d'accords internationaux, à laquelle la Chambre, par une très grande majorité, et la Commission des Affaires étrangères du Sénat ont apporté déjà leur approbation, continuera d'être celle du Gouvernement.

Sans perdre jamais de vue les conditions de la sécurité du pays, il s'efforcera, par une attention et une action de tous les instants, de mettre fin aux antagonismes et d'apaiser les susceptibilités des divers peuples européens — comme il le faisait hier encore à Genève, — dans un esprit de solidarité et de confiance et, dans le cadre de la Société des Nations. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

Il n'a malheureusement pas été possible, dans la session extraordinaire qui vient de se tenir, de réaliser l'entrée de l'Allemagne dans la Société. Mais cet ajournement, qui n'est le fait d'aucun des signataires du protocole de Locarno, ne les a nullement divisés, ainsi qu'ils l'ont affirmé dans une déclaration publique, où se manifeste solennellement leur volonté de maintenir le pacte et d'en développer l'esprit. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Les nations n'ont pas encore retrouvé leur équilibre complet. Les difficultés économiques et financières avec lesquelles elles sont aux prises, les diver-

---

(1) Nous donnons le compte rendu de la Chambre.

gences d'intérêts et d'aspirations qui se manifestent et qu'il faut concilier pour assurer définitivement la paix, imposent plus que jamais, au Parlement et au Gouvernement, de la vigilance, de l'union, de la fermeté dans les desseins et de la continuité dans l'action.

Fidèles aux déclarations du précédent Gouvernement, soucieux de ne pas éluder les indications formelles maintes fois réitérées par le suffrage universel, nous avons le devoir pressant de vous inviter à décider, dans le plus bref délai, le retour au scrutin d'arrondissement. (*Applaudissements à gauche et au centre. — Exclamations ironiques à droite et à l'extrême gauche.*)

M. Renaud Jean. — Si la livre ne tombe pas, avec cela !...

M. le président du Conseil. — Pour le surplus, nous tenons pour valables tous les engagements pris par le précédent Gouvernement dans l'ordre militaire, scolaire, administratif et social, et nous affirmons notre ferme résolution de les réaliser.

Il importe par-dessus tout d'aboutir. Le pays qui travaille a besoin de calme et de stabilité. (*Mouvements divers.*)

M. Poitou-Duplessy. — Pour cela, il faut dissoudre la Chambre.

M. Chastanet. — Personne ne vous retient. Vous n'avez qu'à partir.

M. Cauderon. — Donnez l'exemple, Monsieur Poitou-Duplessy.

M. le président du Conseil. — Il s'est ému des désaccords trop prolongés et de crises trop fréquentes. Il veut se sentir gouverné. (*Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche.*)

Nous avons conscience de nos responsabilités. Nous faisons appel à la collaboration étroite des républicains et à l'esprit de conciliation de tous pour consentir ce qui est indispensable à la sauvegarde de l'intérêt national. (*Très bien! Très bien!*)

A vous de dire si vous êtes décidés à nous donner votre confiance et votre concours pour les solutions que les circonstances exigent et que le pays attend. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

INTERPELLATION ET ORDRES DU JOUR

A la suite d'une interpellation de M. Ybarnégaray, dans laquelle le député des Basses-Pyrénées proteste contre la présence de M. Malvy au ministère de l'Intérieur, deux ordres du jour sont présentés.

Le premier, de MM. Cazals, Lenoir et Victor Boret, est ainsi conçu :

La Chambre, fermement résolue à soutenir une politique de paix et d'entente internationale, de justice fiscale et d'assainissement financier, fait confiance au Gouvernement pour assurer dans le plus bref délai le vote d'un budget en équilibre et pour réaliser enfin la réforme militaire et les lois d'assurances sociales, si impatiemment attendues par la démocratie, et passe à l'ordre du jour.

Le deuxième, présenté par M. Cachin et ses collègues du groupe communiste, est ainsi conçu :

La Chambre rappelle au Gouvernement qu'à la date du 26 février 1926 elle a voté un ordre du jour qui exprimait sa volonté de voir les deux expéditions du Maroc et de Syrie prendre fin, l'invite à traduire en actes la décision prise par sa majorité le 26 février et passe à l'ordre du jour.

A l'ordre du jour de M. Cazals, M. Renaudel propose d'ajouter, après les mots « La Chambre », ceux-ci : « flétrissant les procédés de calomnie persistante dont use la réaction contre les républicains ».

La priorité en faveur de l'ordre du jour Cazals n'est pas contestée. Le vote par division étant demandé, la Chambre adopte d'abord l'addition de M. Renaudel par 302 voix contre 150 (chiffres annoncés en séance : 336 contre 164). La deuxième partie est adoptée à mains levées. L'ensemble est adopté par 341 voix contre 165 (chiffres annoncés en séance : 361 contre 164).

DÉTAILS DU SCRUTIN

(*Sur l'ensemble de l'ordre du jour de MM. Cazals, Lenoir et Victor Boret.*)

Ont voté pour :

MM. Abrami. Accambray. Aimé Berthod. Albert Milhaud. Albert Paulin. Albert Sérol. Amodru. André Escoffier (Drôme). André Fribourg. André Hesse. Angoulvant. Antériou. Antonelli. Archimbaud (Léon). Aristide Briand. Astier. Aubriot (Paul). Augé. Auray. Auriol (Vincent).

Balitrand. Barabant. Barbin. Barthe (Edouard). Basly. Beauvillain. Bedouce. Bellamy. Bender. Bernachon. Bernard (Pas-de-Calais). Berquet. Binet. Blanc (Antoine). Blum (Léon). Boccard. Bonin. Borrel (Antoine). Bosquette. Bouat. Boudet. Boué. Bouilloux-Lafont. Bouisson (Bouches-du-Rhône). Boulanger (Narcisse). Bouligand. Boully. Bouveri. Bouyssou (Landes). Bovier-Lapierre. Boyer (Edmond) (Maine-et-Loire). Boyer (Jules) (Haute-Loire). Brémond. Breteau. Breton. Briffaut. Brigault. Bringer. Brunet (la Réunion). Buisset. Burger.

Cadenat. Cadot. Caffort. Caïtucoli. Calmon. Camille Bénassy. Camuzet. Canavelli. Candace. Cante. Capgras. Carmagnolle. Carron. Castel. Cauderon. Cayrel. Cazals. Chabrun (Mayenne). Chacun (Deux-Sèvres). Chambrun (marquis de). Chammard (de). Chappedelaine (de). Charles (Pierre). Charles Baron. Charles Guilhaumon. Charlot. Charoulet. Chassaing. Chastanet. Chauly. Chaumié. Chaussy. Chautemps (Camille). Chauvin (Georges) (Eure). Chauvin (Auguste) (Haute-Loire). Chazal. Chazette. Chevrier. Chollet. Clarou. Colrat (Maurice). Connevot. Coppeaux. Courtehoux. Couteaux.

Daladier. Dalbiez. Dalimier. Dalmagne. Daniélou. Daniel-Vincent. Darme. Dauthy. Déat. Dejeante. Delaroche-Vernet. Delbos. Delesalle. Dellac. Delmont. Delthil. Demellier. Dezarnaulds. Diagne. Duboin (Jacques) (Haute-Savoie). Dubois (Paul) (Somme). Ducos. Dumesnil (Jacques-Louis). Dunaime. Durafour.

Emile Borel. Escoffier (Léon) (Nord). Escoulent. Eugène Lautier. Evrard.

Falcoz. Fallières (André). Félix (Jean). Félix Gouin. Février. Fié. Fillon. Fiori. Fontanier. François Morel. Franklin-Bouillon. Frédéric Brunet (Seine). Fringant. Frot.

Gadaud. Gallou. Gamard. Garat. Gardiol. Gasparin. Gaston Bazile. Georges (Richard). Georges Bonnet. Georges Weill. Gerboud. Girard (Auguste). Girod (Adolphe). Godart (Justin). Goirand. Goniaux. Gonnet. Goude (Finistère). Goust (Seine-et-Oise). Gros. Guicherd.

Hauet. Hector Molinié. Henri Michel. Henri Tasso. Henry Paté. Henry Simon (Tarn). Hubert-Rouger. Huguet. Hulin.

Jacquier. Jammy Schmidt. Jaurès (amiral). Jean Bosc. Jean-François. Jean Martin. Jean-Montigny. Jouffrault. Jourdain (Georges) (Somme). Jourdain (Paul) (Haut-Rhin). Julien Durand.

Labatut. Labes (Edouard). Lafagette. Lainé. Lalanne (Gaston). Lambert. Lamoureux. Landry. Lassalle. Laurent-Eynac. Laval (Pierre). Le Bail (Georges). Lebas (Nord). Lecointe. Lefebvre (François) (Nord). Le Frioc. Lemire (Nord). Lenoir. Le Trocquer. Levasseur. Lévy-Alphandery. Leygues (Georges). Locquin. Longuet. Loucheur. Louis Cluzel. Louis Héliès.

Macarez. Maës. Maitre. Malvy. Mandrillon. Marcel

Plaisant. Marchandeau. Margaine. Marquet. Marquigny. Marrou. Masson. Maupoil. Maurice Marchais. Maxence Bibié. Meunier. Meyer (Léon) (Seine-Inférieure). Miellet (territoire de Belfort). Milhet (Aude). Mistral. Morel (Paul) (Haute-Saône). Morel (Victor) (Pas-de-Calais). Morin (Ferdinand). Morinaud. Moro-Giafferri (de). Moutet.

Nadi (Jules). Naples. Nicollet (Paul) (Ain). Nogaro. Nouelle.

Ollier. Ossola (Jean). Outrey (Ernest).

Painlevé. Palmade. Parvy. Paul Bastid. Paul Benazet. Paul-Bernier. Paul Constans (Allier). Paul Faure (Saône-et-Loire). Paul Laffont (Ariège). Payra. Peigné. Peirotes. Pélissier. Péraudin. Péret (Raoul). Périnard. Perreau-Pradier (Pierre). Perronne. Petit. Petitjean. Peyroux (Amédée). Philippoteaux. Picard (Camille). Pierre Deyris. Pierre Rameil. Pierre-Robert. Piétri. Pinard (Seine). Plet. Poittevin (Gaston). Ponard (Jura). Poncet (Paul). Pouzet. Pressemane. Proust. Puech (Louis). Puis.

Queuille. Rabouin (Alfred). Railhac. Raynaldy. Regnier (Etienne) (Yonne). Renaudel. René Chavagnes. René Richard. Reynaud (Auguste) (Var). Reynouard. Rieux. Rimbert. Rodhain. Rognon. Roux (André) (Haute-Loire). Roux (Charles) (Loiret). Roux (Rémy) (Bouches-du-Rhône). Roux-Freissineng.

Saint-Venant. Salmon. Saumande. Scheer. Sclafer. Sénac. Sérandour. Sévère (Martinique). Sibille (Maurice). Simon Reynaud (Loire). Sizaire. Spinasse. Sully Eldin.

Taton-Vassal. Ternois. Théo-Bretin. Thivrier. Thomson. Thoumyre. Tilloy. Tranchand. Trémoulière. Triballet. Uhry. Valière. Vasseux. Verlot. Vermare. Victor Borel. Victor Jean (Bouches-du-Rhône). Vincent (Emile) (Côte-d'Or). Voilin (Lucien).

Waron. William Bertrand (Charente-Inférieure).

Ont voté contre :

MM. About. Adam. Ameline. Andigné (Geoffroy d'). André Payer. Anquetil (Paul). Antoine. Audiffret-Pasquier (duc d'). Auffray.

Balanant. Baranton. Barbecot (Félix). Barillet. Baroux. Barra. Baudry d'Asson (de). Bérard (Léon). Bergey. Berthon (André). Bertrand (Charles) (Seine). Bilger. Biré. Bizet. Blachez. Blaisot. Bonnefous (Georges). Bonnet de Paillerets. Bougère (Ferdinand). Bourlois. Bouteille. Bret (Georges). Brom. Bussat.

Cachin (Marcel). Cadic. Castagnet. Causeret. Cautru. Champetier de Ribes. Charles Reibel. Chassaigne-Goyon. Clamamus. Colins. Condé. Cornavin. Coucoureux. Crespel.

Delourme. Desjardins. Desoblin. Didry. Doriot. Dubois (Louis) (Seine). Duboys-Fresney. Dubreuil. Duclaux-Monteil. Duval (Alexandre). Duval-Arnould.

Engerand (Fernand). Epivent. Escudier (Paul). Evain. Fabry (Jean). Ferdinand Faure. Ferry (Désiré). Ferté. Flandin (Ernest) (Calvados). Forzy. Fougère (Henry). Fould. Fournier-Sarlovèze. François (Charles). François-Poncet. Garchery. Gautier. Gérard (baron François). Ginoux-Defermon. Groussau. Guérin.

Henri Auriol. Henriet. Henry (Finistère). Hueber.

Inizan. Jadé. Jean (Renaud) (Lot-et-Garonne). Join-Lambert. Jouhannet. Juigné (marquis de).

Kervenoaël (de). La Ferronnays (marquis de). Lafont (Ernest) (Loire). La Groudière (de). Lamazou-Betbeder. Laniel (Henri). Laporte. Laroche-Joubert. Launay (comte de). Le Corbeiller. Le Cour Grandmaison (Jean). Le Douarec. Lefas (Ille-et-Vilaine). Le Mire (Henry) (Eure). Le Moyne (Pierre) (Morbihan). Lesseux (commandant de). Louis (Moselle). Ludre (commandant de).

Madelin (Louis). Maginot. Marcille. Marin (Louis). Marin-Quilliard. Marty (André). Massé (Auguste). Mathis. Menthon (de). Merlant. Meyer (Louis) (Moselle). Michel Missoffe. Moncelle. Monicault (de). Montjou (Guy de) (Mayenne). Muller (Seine). Mun (Bertrand de).

Nicolle (Louis) (Nord). Oberkirch. Paqué. Paul Simon (Finistère). Petitfils (Edmond). Pfleger. Piquemal. Planchenault. Plichon (lt-colonel). Poitou-Duplessy. Poussineau. Prevet.

Ramel (de). Regnier (H.) (Nièvre). Riboisière (comte de La). Rillart de Verneuil. Robic. Rochereau. Rotours (des). Rouleaux-Dugage (Henry).

Saint-Just (général de). Schleiter. Schuman (Robert). Seltz (Thomas). Sérot (Robert) (Moselle). Sevène (Morbihan). Soulier (Edouard).

Taittinger. Tardieu. Ternaux. Thuau. Tinguy du Pouët (de). Trémintin.

Vaillant-Couturier. Villemant. Viollo.

Walter (Michel). Warren (Edouard de). Wendel (François de) (Meurthe-et-Moselle). Wendel (Guy de) (Moselle).

Ybarnégaray.

N'ont pas pris part au vote :

MM. Adenis. Altorffer. Amet. Ancel (Georges). Barèty (Léon). Bignon (Paul). Boissel-Dombreval. Brocard. Bureau (Georges). Capus. Carnot (Jean). Constans (Pierre) (Aude). Coty (René). Couhé. Dariac (Adrien). Dessein (Edouard). Dignac (Pierre). Dior. Dupuy (Pierre). Dutreil. Flandin (Pierre-Etienne) (Yonne). Frey (Charles). Grinda (Edouard). Herriot. Jacquy. Jean Goy. Jean Molinié (Aveyron). Joseph-Barthélemy. Lafarge. Leboucq (Charles). Lefebvre du Prey (Pas-de-Calais). Legros (Georges). Le Guen. Le Moigne (Albert) (Manche). Leredu. Lesaché. Marcel Héraud. Maurice Petsche. Mazerand. Montjou (Edgard de) (Vienne). Picot (colonel). Régis. Ricolfi (Humbert). Rollin. Théveny. Vidal (Joseph). Villault-Duchesnois.

N'a pas pris part au vote :

le député dont l'élection est soumise à l'enquête :

M. Maurice de Rothschild.

Absents par congé :

MM. Bokanowski. Compère-Morel. Dorly. Flayelle. Georges Faugère. Grandmaison (commandant de). Hennessy (Jean). Mallarmé. Muller (Eugène) (Bas-Rhin). Paganon. Paisant (André). Paul-Boncour. Pernot. Robaglia (Barthélemy). Silbermann. Teyssier. Valude. Varenne (Alexandre). Viollette.

Saint François d'Assise, par Maurice Beaufreton. — Un vol. in-8° de 340 pages. Prix : 12 francs. Plon, Paris, 1925.

« L'élément de nouveauté qu'apporte le livre de M. Beaufreton est de nous donner pour la première fois, je crois, en langue française une vie de saint François d'Assise conforme aux dernières données de la science critique ou hypercritique.

» Depuis quelques années, en effet, de sagaces érudits ont démontré que la plupart des sources auxquelles puisaient sans scrupules les biographes du *Poverello* ne valent rien ; et la documentation sûre a été réduite aux premières *Vies* écrites par Thomas de Celano, aux *Opuscules* du Saint lui-même, et à quelques pages détachées du XIII° siècle. Fables tendancieuses que les anecdotes délicieuses de la *Légende des trois compagnons* et des *Fioretti !* Un ouvrage historique ne les accueille plus.

» J'étais assez curieux de voir si cela changerait considérablement la physionomie de saint François, et je ne vois pas qu'elle le soit.

» Il y a tout juste sa jeunesse qui devient plus franchement pécheresse et la question de son attitude à la fin de sa vie vis-à-vis du Fr. Elie et de l'observance mitigée.

» Autrefois, sur la foi des documents postérieurs émanés des Frères de la stricte observance, on admettait, comme le fait encore M. Jœrgensen, que la fin de vie du fondateur avait été assombrie par l'infidélité de ses fils à la pureté de l'idéal, tandis qu'aujourd'hui François approuve l'évolution voulue par le Fr. Elie et conseillée par le cardinal Hugolin. [...]

» Préoccupé surtout de ne rien dire qui ne soit appuyé sur un document authentique, M. Beaufreton ne s'attache pas beaucoup à nous expliquer son héros. Il nous dit ce qui est ; libre à nous de l'apprécier comme nous voulons. Quand on connaît déjà saint François, c'est très intéressant ; mais pour ceux qui ne le connaissent pas, ce livre-ci ne remplacera jamais le merveilleux *Saint François d'Assise* de M. Jœrgensen, où l'on ne lit pas seulement des événements qui se sont sûrement produits, mais où, en outre, le Saint apparaît vivant et expliqué par toute l'atmosphère de son pays et de son époque, dans le cadre de son Ombrie natale et de son moyen âge, si différent de nous. — Abbé Jacques Leclercq. » (*Revue bibliographique* nov. 1925, pp. 619-620.)

« L'ACTION CATHOLIQUE »

LE SAINT-SIÈGE ET LA TCHÉCO-SLOVAQUIE

Le départ de Prague du nonce apostolique

Lettre collective de l'épiscopat tchéco-slovaque

Les Archevêques et Evêques de la République tchéco-slovaque au révérend clergé et aux fidèles, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Le départ soudain de Mgr Marmaggi, nonce apostolique, le jour même où Prague célébrait la fête de Huss, attira l'attention générale sur cet événement, non seulement dans la République, mais à l'étranger, spécialement dans les milieux catholiques.

Les fêtes en l'honneur de Jean Huss (1).

La cause immédiate de ce départ fut la glorification de Huss (2) comme précurseur de la Réforme du XVIe siècle et, partant, comme adversaire de l'autorité religieuse suprême du christianisme — jusqu'alors uni, — autorité instituée par le Christ lorsqu'il dit : « Pierre, tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » (*Matth.* XVI, 18.)

Dès le principe, la presse annonça le caractère anticatholique que devaient prendre ces fêtes en l'honneur de Huss, à Prague, comme dans tout le pays ; ce caractère fut confirmé par le manifeste que lurent les protestants et par le calice hussite représenté sur le drapeau hissé sur la citadelle et, à la suite de la propagande des libres-penseurs, arboré dans toute la ville (3).

Les plus hauts représentants de l'Etat prirent part officiellement à ces fêtes.

Déjà, lors de la discussion du projet de loi instituant ces fêtes, le Saint-Siège avait déclaré au ministère des Affaires étrangères que le fait de célébrer légalement l' « anniversaire de Huss » comme écrivain célèbre et patriote aboutissait à rendre légale la fête annuelle de Huss comme adversaire de l'Eglise catholique. Il en résulterait pour la grande majorité de la population catholique de toutes nationalités [de la Tchéco-Slovaquie] et pour le Saint-Siège lui-même une offense continuelle.

Ces craintes se réalisèrent manifestement dès la première célébration de l' « anniversaire de Jean Huss ». Aussi le nonce de Prague reçut-il du Saint-Siège l'ordre de quitter la ville le jour même.

Le Saint-Père, fidèle à la tradition de son prédécesseur, a, dès le début, témoigné une égale bienveillance à toutes les nationalités de la République tchéco-slovaque. Il déclara lui-même à nos compatriotes venus à Rome en pèlerinage que le rappel de son représentant, comme l'apprécieraient l'histoire et le monde catholique tout entier, était exigé par la mission divine confiée à l'Eglise, la conservation intacte du « dépôt de la foi ». (I *Tim.* VI, 20).

Mentalité anticatholique des sphères gouvernementales.

Les causes éloignées de ce départ se trouvent dans la comparaison de notre République avec les Etats voisins, Bavière, Pologne, Hongrie et même Yougoslavie, qui ont conclu avec le Saint-Siège de justes conventions (1) sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, suivant le principe « Rendez à César (au pouvoir civil) ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (*Luc.* XX, 25).

On ne reconnaît pas chez nous cette double souveraineté de l'Etat et de l'Eglise du Christ.

Dans les sphères les plus élevées, on nie toute révélation surnaturelle, et, par suite, on ignore l'incarnation du Fils de Dieu, son œuvre de Rédemption, et de même la fondation de l'Eglise catholique et sa mission d' « enseigner toutes les nations » ; bien plus, on donne cette Eglise comme une forme dégénérée du christianisme positif. Cette incrédulité moderne va jusqu'à vouloir s'imposer aux catholiques avec l'aide des libres-penseurs et des partisans des diverses sectes. Aussi donne-t-on la Réforme du XVIe siècle comme la source de la liberté religieuse, le principe de tout progrès, liberté et progrès dont Huss aurait été le pionnier.

Fruits de mort qui découlent de la Réforme.

Nous sommes en présence d'un des plus grands événements de l'histoire : au XVIe siècle, la civilisation chrétienne, jusqu'alors parfaitement une, parce que fondée sur l'unité du dogme et de la morale, se divise en deux camps : le camp catholique et le camp protestant. Par son principe subjectiviste qui le caractérise, c'est-à-dire par la négation de l'autorité religieuse suprême que le Christ a établie en disant : « Pierre, tu es la pierre », « Pais mes brebis », « Affermis tes frères », le protestantisme a arraché la clé de voûte de l'édifice de la civilisation chrétienne restée une, et dès lors chaque pierre de l'édi-

---

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

(2) Sur Jean Huss, cf. *D. C.*, t. 2, pp. 695-697 (notamment sa biographie, note 3, p. 695) ; t. 9, col. 819, 821-823, 828-829. (Les notes sont de la *D. C.*)

(3) L'étendard de la secte hussite porte en son milieu le symbole du calice rouge sur fond noir. Les disciples de Jean Huss, prétendant que la communion sous les deux espèces est un précepte divin et nécessaire pour le salut, réclamaient l'usage du calice pour les laïques comme pour les clercs : de là le nom de *calixtins* et aussi celui d'*utraquistes* sous lesquels volontiers on les désigne.

L'Eglise catholique a toujours permis l'usage du calice aux catholiques orientaux. Elle l'a aussi accordé, à titre provisoire, en Bohême aux calixtins qui se soumirent au Concile de Trente (sess. 21, canon 1) en reconnaissant que la communion sous les deux espèces n'était pas nécessaire au salut. (Cf. Stephen Coubé, « La communion sous les deux espèces », dans *Q. A.*, t. 70, pp. 121-123.)

(1) Cf. dans *D. C.*, t. 13, col. 441-448, le texte du Concordat conclu entre le Saint-Siège et la Bavière (24. 1. 25), et, col. 805-812, celui conclu entre le Saint-Siège et la Pologne (10. 2. 25).

fice s'effrita l'une après l'autre. Nous voulons dire par là que, durant l'époque de décadence religieuse qui en résulta, les dogmes chrétiens furent niés l'un après l'autre jusqu'à ce qu'enfin le XIXe et le XXe siècles arrachassent le fondement même de l'édifice de la civilisation chrétienne, la foi en la divinité du Christ ; et pourtant, « personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, à savoir Jésus-Christ ». (*I Cor.* III, 11.)

Après cette négation, par le rationalisme, de la divinité de Jésus-Christ, nous avons entendu Kant nous prêcher « la religion dans les limites de la raison pure ». La négation systématique du christianisme positif n'en continua pas moins à produire ses effets logiques et inévitables. Le matérialisme du XIXe siècle en vint à nier la raison elle-même, et la croyance chrétienne en la création de l'homme à l'image de Dieu fut remplacée par la doctrine de la « science moderne », celle de la descendance animale.

La vie des peuples européens de culture occidentale est encore illuminée par les derniers rayons du « soleil de justice », Jésus-Christ ; mais ceux-ci sont éteints dans les milieux incroyants, savants ou populaires. Les notions de moralité, de conscience et de devoir, de droit et de probité, et la règle de vie qui en découle, vivent encore dans les régions de la subsconscience chez ceux qui ne croient déjà plus à une révélation surnaturelle. Mais malheur à la civilisation millénaire de l'Europe si ces derniers rayons de la lumière de la foi viennent eux-mêmes à s'éteindre parmi les générations qui montent, élevées à la moderne dans des familles et des écoles antichrétiennes ! Alors viendra la nuit sombre d'une barbarie pire que celle qui précéda le christianisme.

Le nihilisme et le bolchevisme russes, dernière phase de l'esprit de négation de la Réforme du XVIe siècle, qui menacent d'anarchie l'univers entier, sont un sérieux avertissement pour les panégyristes de la Réforme.

Les témoins de ce mouvement de décomposition sociale, nous les trouvons non seulement dans le camp catholique, comme de Maistre, Gallitzin et autres, mais dans le camp anticatholique, par exemple les philosophes A. Comte, Schelling, les historiens protestants de la civilisation Pückler-Muskau, Mackenzie-Wallace, les socialistes et communistes nihilistes Saint-Simon, Engels, Bebel, Herzen et autres.

Le renouveau catholique après les Conciles de Trente et du Vatican.

A l'encontre de ce mouvement de décadence, fruit de l'esprit de négation protestant, le catholicisme, après le concile de Trente, s'est réformé par la force de la vie intime de la foi sous l'influence de la Papauté ; après le concile du Vatican, il s'est concentré de plus en plus autour du principe de l'autorité infaillible en matière de foi. Ce principe religieux d'autorité est le fondement de toute autre autorité ; or, sans autorité, toute vie sociale est impossible.

Ballottés sur les flots houleux du scepticisme de la raison moderne et du pessimisme de la vie, qui ont suivi la catastrophe de la guerre, les peuples se tournent vers la lumière du phare qu'est l'Eglise catholique. Vers lui jettent leurs regards, dans la personne de leurs meilleurs représentants, les nations de l'Orient et de l'Occident séparées de l'Eglise au XIe et au XVIe siècles. Ces sages leur conseillent de se sauver dans la barque de Pierre, avec l'Eglise catholique, sous la puissante protection de Celui qui lui fit cette promesse : « Ne craignez point, je suis avec vous ! » Tel est le jugement de deux mille ans d'histoire de l'Eglise catholique. Pie XI, lors du rappel forcé de son représentant à Prague, nous y renvoie afin qu'on ne puisse le soupçonner de faillir à la mission qu'il a reçue du Seigneur : « Pais mes brebis ».

Ah ! sans doute, il ne s'agit pas de cette façon d'écrire l'histoire dont l'un des meilleurs connaisseurs, de Maistre, disait au début du XIXe siècle : « Depuis trois siècles (du XVIe au XIXe), l'histoire n'est qu'une grande conjuration contre la vérité. »

Sujets fidèles de la République, mais fils dévoués de l'Église et du Pape.

Guidés par la lumière de la vérité objective de la science historique et de la foi, les catholiques ne s'en laissent plus imposer par les préjugés traditionnels du protestantisme et de l'incrédulité, même à propos de Huss, dont ils savent reconnaître le mérite littéraire et national. Ils ont assez de tolérance pour laisser chacun libre dans ses convictions religieuses ; mais ils méprisent l'agitation indigne des assemblées publiques et protestent contre l'abus que font de leurs situations officielles certaines corporations responsables en vue de propager l'apostasie parmi les membres de l'Eglise catholique. Nous souvenant de l'avertissement du Christ (*Luc.* XXII, 31) : « Simon, Simon, voici que Satan vous a tentés pour vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi affermis tes frères », nous savons que, restant indissolublement unis à notre épiscopat sous l'autorité du pasteur commun de Rome, le successeur de saint Pierre, nous résisterons à la tentation présente et que nous supporterons l'épreuve avec honneur devant le tribunal du monde catholique entier. Nous sommes des sujets fidèles de notre République, nous honorons son chef comme le représentant de l'autorité de l'Etat et nous n'oublions pas l'avertissement de saint Paul (*I Tim.* II, 1) aux premiers chrétiens de prier même pour les empereurs païens qui les persécutaient jusqu'au sang.

Nous rendons « à César (au chef de l'Etat) ce qui est à César » ; mais, citoyens libres et jouissant des mêmes droits que les autres, nous ne permettrons à qui que ce soit de nous empêcher de rendre « à Dieu ce qui est à Dieu » et à son Eglise d'ici-bas. Les catholiques de Bohême et de Moravie sont conscients de leur force croissante ; la résistance des Slovaques contre le hussitisme religieux est invincible. Dans cette défense du catholicisme, tous les catholiques fidèles de la République marchent unis avec nous.

La devise de saint Pacien « *Christianus mihi nomen, Catholicus cognomen* (Mon nom est Chrétien, mon prénom Catholique) » est aussi la nôtre. Par ce mot d'ordre, nous commandons à tous les catholiques fidèles et conscients d'organiser dans chaque paroisse, en signe de protestation contre les manifestations anticatholiques des fêtes de Huss, et suivant l'esprit de cette lettre pastorale, des démonstrations de fidélité inviolable et de soumission filiale à l'égard du Saint-Père et de son représentant à Prague, le nonce apostolique.

Cette lettre pastorale sera lue intelligiblement, du haut de la chaire, le 16 août, XIe dimanche après la Pentecôte, durant la messe.

Les manifestations de fidélité à l'égard de l'Eglise catholique dont nous venons de parler seront

envoyées aux Ordinaires respectifs, qui les porteront à la connaissance du Saint-Père.

A notre révérend clergé et à nos chers fidèles nous donnons notre bénédiction.

Prague, le 1er août 1925 (1).

† François [Kordac], *archevêque et métropolitain de Praga (Prag).*
† Léopold [Précan], *archevêque et métropolitain de Olomouc (Olmütz).*
† Joseph [Gross], *évêque de Litomerice (Leitmeritz).*
† Norbert [Klein], *évêque de Brnô (Brünn)* (2).
† Charles [Kaspar], *évêque de Kralové-Hradec (Koeniggraetz).*
† Charles [Kmetko], *évêque de Nyitra (Neutra).*
† Simon [Barta], *évêque de Budejovice (Budweis).*
† Jean [Voitassak], *évêque de Szepes (Zips).*
† Marien [Blaha], *évêque de Banska Bystrica (Neusohl).*
† Denys [Nyaradi], [év. grec-ruthène de Kreutz], *administrateur apostolique de Presov (Eperjes).*
† Paul [Jantausch], *évêque [tit.] de Priène et administrateur apostolique de Trnava (Tyrnau).*
† Joseph [Carsky], *évêque [tit.] de Thagora et administrateur apostolique de Roznava (Rosenau).*
Etienne Hartsar, *vicaire capitulaire de Kosice (Kaschau, Cassovie).*

J'adhère à cette lettre pastorale pour la partie du diocèse de Breslau [qui est en Tchéco-Slovaquie].

† Adolphe, cardinal Bertram, *prince-évêque de Breslau.*

[Traduit de l'allemand par la *Documentation Catholique.*]

[Sur la situation religieuse de la Tchéco-Slovaquie, voir *Documentation Catholique*, t. 1er, p. 666 ; t. 3, p. 341 ; t. 4, p. 76 ; t. 6, pp. 548-587 : relations officielles avec le Saint-Siège ; t. 9, col. 819-831 : les catholiques en Tchéco-Slovaquie après quatre ans de luttes, par Joseph Boubée (*Etudes*) ; t. 11, col. 758-759 : signe d'apaisement de la lutte anticléricale à l'occasion du 2e anniversaire du couronnement de Pie XI ; — t. 13, col. 866-867 : tristesses de la situation catholique ; — t. 7, p. 353 : secours envoyés par Benoît XV aux pauvres et aux enfants (1920) ; — t. 3, p. 240 : luttes intestines ; oppression religieuse ; — t. 2, pp. 694-704 : la nouvelle République et l'Eglise catholique : souffrances et espoirs (constitution, persécution religieuse, agitation dans le clergé catholique, séparation de l'Eglise et de l'Etat, relations avec le Saint-Siège, par Maufrat de l'Espine (*D. C.*) ; — t. 4, pp. 83-96 : luttes religieuses (les révoltés, attitude du Saint-Siège et de l'Episcopat, réformes justifiées, réformes condamnées), par Maufrat de l'Espine (*D. C.*) ; — t. 4, pp. 443-448, et t. 5, pp. 25-32 : luttes religieuses (*suite*) : dangers nés de la persécution (le bolchevisme, le séparatisme de la Slovaquie, luttes parlementaires) ; — t. 5, pp. 3-4 : Benoît XV condamne le mouvement réformiste d'une partie du clergé (alloc. *Cum multa*) ; — t. 5, pp. 83-84 : le Concile schismatique de Prague (*Cech*) ; — t. 5, pp. 38-39 : la Tchéco-Slovaquie née d'une décision protestante ; propagande protestante (*Messager du Cœur de Jésus*) ; t. 11, col. 360-361 : nationalisme sans aucune raison d'être positive, par Maurice Vaussard (*D. C.*) ; — t. 5, p. 687 : l'organisation universitaire catholique ; — t. 13, col. 1363, 1367-1368, 1372 : mode du choix des évêques catholiques, par Mgr Victor Martin (*Revue des sciences religieuses*) ; — t. 13, col. 453-454 : attitude des catholiques au sujet de la persécution religieuse en France ; — t. 13, col. 1587-1588 : voyage des jeunes catholiques de la « Réunion d'Eylau » en Tchéco-Slovaquie, par Georges Goyau (*Figaro*).]

(1) La lettre collective a été lue dans toutes les églises le 16. 8. 25.

(2) Mgr Klein, d'origine allemande, est né, le 25. 10. 66, en Moravie, à Braunseifel ; il parle couramment, et depuis de longues années, la langue tchèque. Il a sollicité du Saint-Père, pour raison de santé, l'autorisation de renoncer au siège épiscopal de Brnô, et a été nommé év. tit. de Syène le 4. 1. 26 (cf. *A. A. S.*, 15. 1. 26, p. 9). Il garde toutefois pour le moment l'administration du diocèse. Mgr Klein reste Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers teutoniques ; il a été reçu dans l'Ordre comme novice le 16. 10. 88, a été ordonné prêtre le 27. 7. 90, a prononcé ses vœux solennels le 18. 10. 92, et était prévôt d'Oppavia, en Silésie, avant d'être élu évêque de Brnô le 7. 12. 16.

IDÉES DIRECTRICES

Les Jeunes d'aujourd'hui

Extraits d'une allocution prononcée, le 22. 11. 25, par le R. P. M.-S. Gillet, O. P., professeur à l'Institut catholique de Paris, à la messe du Saint-Esprit réunissant les rédacteurs de la *Revue des Jeunes*, ses abonnés et leurs amis (*Revue des Jeunes*, 10-25. 12. 25) :

Le mot *jeune*, tel que nous l'entendons ici [...], a surtout une signification spirituelle ; je veux dire par là qu'il sous-entend moins une question d'âge qu'une attitude d'esprit.

On doit rester jeune toute sa vie (1).

Croire que l'humanité se rajeunit continuellement.

Supposons, par exemple, quelqu'un qui, sur toutes choses, aurait des idées justes, mais arrêtées ; qui, de bonne foi, serait convaincu que, dans le domaine de la pensée, ou du sentiment, ou de l'art, ou de la littérature, voire de la politique, l'humanité n'a plus rien de nouveau à expérimenter, ni à découvrir ; que les hommes, depuis que la civilisation existe, ont épuisé, dans leur contact avec la réalité, toutes les expériences possibles et imaginables, et les ont pour ainsi dire cristallisées dans des œuvres immortelles qu'on ne peut plus dépasser, ni même égaler. A notre avis, cet homme, n'eût-il pas dépassé l'âge de la jeunesse, serait vieux, car il se mettrait lui-même dans l'impossibilité de vivre, du moins sous le rapport où la vie implique un développement continu, un accroissement perpétuel dû à l'assimilation toujours renouvelée des éléments qui favorisent l'épanouissement et le rajeunissement de la substance vivante.

Au contraire, supposons un homme déjà mûr au point de vue de l'âge, qui, tout en s'inclinant avec respect et admiration devant les chefs-d'œuvre du passé, aurait les yeux fixés sur le présent, puis tournés vers l'avenir ; qui, de toute son âme, croirait que le monde se renouvelle sans cesse, et que, sur un fond inaltérable d'expérience humaine auquel il s'appuie, il a le pouvoir de modifier à l'infini ses besoins les plus profonds, d'en rajeunir l'expression sous toutes les formes, d'en multiplier les satisfactions, un tel homme, selon nous, serait éminemment jeune, en dépit de son âge, puisqu'il se mettrait en

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

état de s'assimiler de façon vivante tout ce qui, aujourd'hui et demain, en lui et autour de lui, est de nature à contribuer à son enrichissement, en d'autres termes à le rajeunir. [...]

Fuir la présomption des jeunes gens vieillis avant l'âge qui ont sur toutes choses des solutions totales.

Ah certes ! il y a des jeunes que nous écartons de propos délibéré ; je veux parler de tous ceux, trop nombreux, hélas ! de nos jours, quel que soit leur âge, qui affectent un profond mépris à l'égard du passé, qu'ils ignorent, ne se donnant même pas la peine de l'étudier ; qui se vantent effrontément d'avoir découvert le monde, sinon de l'avoir créé, et ne sont pas loin de s'imaginer que la pensée, l'art, la littérature, datent du jour où ils ont daigné ouvrir la bouche pour parler, ou prendre une plume pour écrire. Ils ont sur toutes les questions des solutions totales, et savent tout, sauf qu'ils ne savent rien. Non, ces jeunes-là n'ont rien à voir avec nous, et nous n'avons rien à faire avec eux.

Nos jeunes à nous sont autrement vivants et compréhensifs. Ils n'ont aucun parti pris intellectuel, littéraire, artistique, moral ou social. Ils enveloppent d'un même amour, large et sain, le passé, le présent et l'avenir. Soumis à l'objet, dociles aux leçons de l'expérience, ils ont sans doute le culte des vérités nécessaires enseignées par l'Eglise, ou imposées par la raison, et des formes essentielles de vie qui en dérivent et contre quoi on ne peut s'insurger sans s'exposer à mourir ; mais ils estiment que, dans ce cadre élargi de lumière, entre ces rives espacées où la vie universelle est appelée à s'écouler comme un fleuve abondant et fécond, il y a toujours place pour des expériences nouvelles, pour des besoins nouveaux, et pour des formes indéfiniment renouvelées de ces expériences et de ces besoins, au point de vue intellectuel, littéraire, artistique, moral, ou social. [...]

Parmi tant de « déjà vieux » que le présent scandalise, que l'avenir épouvante, que le passé seul attire et séduit, et où ils se réfugient comme dans le seul port de salut, y a-t-il vraiment des jeunes de cette trempe-là, à l'esprit ouvert, au cœur large, à la sensibilité à la fois contenue et frémissante, capables de tirer des choses, des idées, des images, des sentiments où nous nous débattons, un monde nouveau, équilibré, qui nous rajeunisse ?

La France, qui possède de vrais jeunes, se relèvera.

Je crois qu'il y en a plus qu'on ne pense, dans toutes les classes, et dans tous les milieux, tout prêts à écouter les chefs qui leur parleront avec autorité le langage qui convient à l'heure présente, et déterminés à les suivre sur tous les sommets de la pensée, du sentiment, de l'art, du dévouement, où ils les entraînent.

Les uns ont fait la guerre à un âge, et dans une société un peu décrépite, où il était de bon ton de vivre avec insouciance et légèreté. Parmi eux, une élite intellectuelle s'est vite aperçue, au contact d'une rude expérience qu'elle n'avait pas prévue, si elle l'avait devinée, qu'une éducation toute livresque n'était pas la meilleure préparation à la lutte pour la vie ; qu'il y a beaucoup plus d'enseignements dans la réalité que dans les livres, et que, pour éviter le retour de pareilles catastrophes, il était nécessaire de reviser certaines formules soi-disant définitives de la pensée philosophique ou scientifique ; de purifier et d'élargir bon nombre de sentiments rassis sur la famille, la patrie, l'humanité, que dans un certain monde on ne discutait plus ; d'ouvrir enfin toutes larges les fenêtres à une sensibilité qui manquait d'air faute de pouvoir renouveler ses impressions et ses expressions en face d'un univers dont on prétendait avoir fait le tour, mais que la complexité tragique des événements, la multiplicité inattendue de besoins pressants avait indéfiniment agrandi. Les difficultés de la paix n'ont fait que les confirmer dans leurs convictions, et provoqué dans la génération d'après-guerre une autre élite de jeunes qui frémit à son tour au spectacle de l'impuissance sénile de tous ceux dont on dit couramment qu'ils n'ont rien oublié ni rien appris. [...]

Avec une telle réserve d'intelligences, de cœurs généreux, d'âmes apostoliques, la France se relèvera bientôt de ses ruines, et reprendra l'équilibre que lui ont fait perdre ses dirigeants, faute d'avoir compris qu'une société nouvelle s'élabore, et que, pour la diriger, le temps des vieilles formules est passé ; car des besoins nouveaux appellent des hommes nouveaux, des méthodes nouvelles. [...]

L'Esprit-Saint, éternellement jeune, donne aux jeunes le don de tout rajeunir.

On dirait, à les voir penser, aimer, agir, que ces jeunes Français, dont quelques-uns sont déjà pères de famille, ont le talent de rajeunir tout ce qu'ils touchent. Même lorsqu'ils parlent de Dieu, le Père éternel, on sent qu'il s'agit là pour eux d'un Dieu bien vivant, qu'ils connaissent, avec qui ils entretiennent des relations personnelles, qui vit en eux, qu'ils aiment d'amour, comme un être jeune, plein de vie — étant la vie même, — et que son éternité garantit contre l'emprise du temps, en lui permettant au contraire de dominer et de vivifier tous les temps.

Il en va de même à leurs yeux de l'Eglise, leur Mère. Ce n'est pas pour eux une vieille dame, épuisée spirituellement par ses maternités séculaires, désabusée par le spectacle d'enfants trop nombreux qui la compromettent et la découragent par leur ignorance, ou leur sénilité précoce. C'est une Mère, oui, mais toujours jeune, toujours capable de donner le jour, sans s'épuiser jamais, à des milliers d'enfants et de les élever tous en tenant compte à chaque génération, tant sa doctrine est riche et son cœur généreux, des besoins toujours renouvelés de leur intelligence, de leur volonté, de leur sensibilité.

Catholiques d'abord, voilà leur formule de vie, et catholiques au sens plein du mot, c'est-à-dire de croyants qui ne veulent pas seulement faire au catholicisme sa part dans leur vie, mais estiment qu'il doit envahir et féconder toutes les formes de vie : l'individu, la famille, la nation, l'humanité.

Voilà pourquoi leurs idées, leurs sentiments, leur apostolat, tout en s'appuyant à ce qu'il y a d'éternel en nous et autour de nous, s'actualisent aussi et s'universalisent à la mesure de la réalité vivante, en perpétuelle évolution.

Prenons un exemple. Ils aiment la France d'un grand amour, et l'ont prouvé pendant la guerre, mieux que par des paroles, par des actes, en se battant et en souffrant pour elle. Mais leur patriotisme, à la fois approfondi et élargi, se tient à égale distance d'un chauvinisme étroit et d'un vague humanitarisme. Ils ont remarqué, déjà avant la guerre, mais plus encore depuis, à cause des bouleversements qu'elle a provoqués, et des nouveaux besoins qu'elle a créés, qu'une nation ne peut plus vivre aujourd'hui en se repliant sur elle-même, et en s'isolant du reste du monde, au triple point de vue économique, politique, social. Ils ont en particulier deviné que des peuples, pétris de latinité et de civilisation chré-

enne, seraient bientôt exposés à mourir s'ils ne s'unissaient fortement contre un ennemi commun qui, de l'Orient, s'abattrait sur eux pour les conquérir et les corrompre. Alors, par amour pour leur pays et pour cette double civilisation qui a fait sa force et sa grandeur, ils sont allés sur place, dans les nations voisines, étudier de près les courants de pensée et de vie similaires, grâce auxquels, un jour, on pourrait renouveler une sorte de Sainte Alliance des peuples chrétiens, qui, tout en gardant chacun leur originalité, ne feraient qu'un bloc de leurs énergies contre les menaces d'autres peuples tout brûlants de convoitise et en pleine décomposition.

Pareillement sur le terrain politique, dans leur propre pays. Même lorsqu'ils sont attachés, par conviction personnelle, à une forme d'autorité qu'ils croient plus apte au gouvernement de la chose publique, ces jeunes hommes ont le regard assez clairvoyant, et l'esprit d'abnégation assez puissant, pour subordonner leur opinion personnelle à des nécessités plus urgentes, comme celle d'une reconstruction nationale, où les questions financières occupent le premier plan et nécessitent l'union de toutes les lumières et de toutes les bonnes volontés.

En littérature, en art, on ne leur connaît non plus aucun parti pris d'école ou de clan. Du passé, ils aiment passionnément tout ce que le génie français a produit de plus beau et d'immortel. Mais pour eux, sur ce double terrain aussi, la vie continue et évolue. Partout où se manifeste une sensibilité sincère, capable de saisir la réalité et de l'exprimer, ils l'accueillent, l'encouragent, et l'étonnent par la largeur de leur vue, la finesse de leur intuition.

Non seulement rien d'humain, mais rien de divin ne leur est étranger. Ces jeunes sont des apôtres, leur charité leur donne des antennes qui leur permettent de deviner les âmes ; de saisir jusque dans leurs moindres nuances les palpitations des cœurs. Comme le Christ, leur Maître et leur Frère, ils sont là, moins pour les justes, qui n'ont pas besoin d'eux, que pour les pécheurs, qui les réclament. Et c'est merveille de voir à quel point ils attirent à eux, et par eux au Christ, et par le Christ à Dieu, de jeunes talents venus de tous les horizons de la pensée, de la littérature et de l'art, qui se montrent d'abord étonnés, puis ravis et enfin conquis.

LA VIE RELIGIEUSE EN ALLEMAGNE

Pratique et développement des retraites fermées

Du P. Karl Sudbrack, S. J., sur le mouvement en faveur des Exercices spirituels dans l'Allemagne moderne (*Die moderne deutsche Exerzitienbewegung*) (septembre 1925) (1) :

1re période.

Origine et développement initial du mouvement (2).

En 1841, pour résoudre le problème de sa vocation, le baron Wilhelm Emmanuel von Ketteler, l'évêque futur et bien connu de Mayence, se livrait pendant huit jours aux Exercices de saint Ignace. A cette époque, pour les laïques et même les étudiants en théologie, les retraites fermées étaient inconnues. Mais, un an plus tard, autant que nous sachions, eut lieu à Lucerne, pour la première fois, un cours d'Exercices spirituels pour professeurs ; 41 maîtres ou étudiants allemands, ces derniers se destinant à la carrière professorale, suivirent ces Exercices. On ne saurait dire avec certitude quel fut l'auteur de cette semence, plus tard d'une fécondité si magnifique. Il doit néanmoins exister quelque rapport entre le mouvement moderne en faveur des retraites fermées — qui commençait alors paisiblement et sans attirer l'attention, ainsi qu'il arrive à tant de grandes choses nées dans le domaine de la grâce — et l'ancien mouvement dont le Bx Pierre Faber (1540) avait apporté le germe en Allemagne.

C'est vers 1840 qu'apparurent aussi les premières maisons allemandes d'Exercices spirituels ; de ce nombre était la maison de Gemen, près Borken, en Westphalie, dont la sainte mission s'est poursuivie jusqu'ici presque sans interruption. Le curé de Diestedde, le Dr Albert Westhof, déploya le plus grand zèle dans l'introduction des Exercices ; ancien élève du Collège germanique, il était fort attaché à la méthode de saint Ignace.

La jeune semence se développa lentement. Un compte rendu de 1868-1869 indique onze centres de retraites fermées sous la direction de la Société de Jésus. C'était l'époque où florissaient les grandes missions populaires ; ce fait explique le caractère exceptionnel des Exercices spirituels dans les milieux populaires.

Une nouvelle période commence avec le Kulturkampf. Les Jésuites durent immédiatement quitter l'Allemagne. La pratique des Exercices par les laïques était de date si récente qu'elle semblait vouée à disparaître. Mais la Divine Providence intervint en suscitant le P. Arnold Janssen, le saint fondateur de la Société du Verbe Divin ; apôtre des Exercices, il fut, de plus, un organisateur de premier ordre. En 1877, à Steyl, sur le sol hollandais, eurent lieu les premiers Exercices pour laïques allemands. En 1914, 6 696 prêtres et 44 076 hommes ou jeunes gens avaient passé dans cette maison pour y suivre les Exercices ; le dernier chiffre comprend 8 812 professeurs et 3 606 étudiants. En 1893, une seconde maison d'Exercices fut fondée à Steyl, dans une aile de la maison-mère des Servantes du Saint-Esprit ; à la veille de la guerre, en 1914, 50 000 femmes ou jeunes filles, en chiffres ronds, avaient fait leur paix avec Dieu et leur conscience dans cette sainte retraite.

Diverses maisons allemandes d'Exercices se développèrent peu à peu sur le sol hollandais : à Blijenbeck, Exaeten, Valkenburg [Fauquemont], Wijnansrade, Sittard et 's Heerenberg. Des foules de retraitants visitèrent ces maisons, qui, en dépit des lois de proscription, envoyaient dans la patrie allemande leurs directeurs des Exercices. Bornons-nous à mentionner le collège Saint-Ignace, à Valkenburg, qui, de 1894 à 1919, donna 2 575 retraites pour environ 125 000 « exercitants » des deux sexes. C'était là évidemment un gros succès.

Mentionnons encore la maison d'Exercices de Tisis, près Feldkirch, dans le Vorarlberg ; elle fut également fondée par des Allemands de nationalité allemande. Avant la guerre, Notre Saint Père le pape Pie XI, alors Mgr Achille Ratti, y a suivi trois fois les Exercices avec de nombreux prêtres allemands.

Bref, le Kulturkampf ne fit que donner un nouvel essor au mouvement des retraites fermées.

La tempête apaisée, l'œuvre des retraites se mit à fleurir en plein sol allemand. Nommons seulement les maisons d'Exercices de Trèves (1889), Neusatzeck (1892) et Altœtting. En cette dernière localité, la

(1) Benziger a publié, en 1925, un volume du Dr Konermann, *Exerzitien und Exerzitienorganisation.*
(2) Les sous-titres sont de l'auteur.

plus célèbre lieu de pèlerinage de la Bavière, le P. Cyprian Frœhlich, Capucin, posa les fondements d'une importante maison. De 1891 à l'automne 1923, 121 840 (1) retraitants des deux sexes y avaient pratiqué les saints Exercices. La maison compte 220 lits ; c'est la plus grande maison d'Exercices de l'Allemagne, une véritable forteresse du catholicisme. En dehors de ces maisons d'Exercices proprement dites, on a souvent donné des retraites fermées dans des couvents et pensionnats. Il est impossible d'indiquer le chiffre des retraites ainsi données ou celui des retraitantes qu'abritèrent de nombreuses Congrégations de femmes. Une chose certaine, c'est qu'il est extraordinairement élevé. Citons un seul exemple : de 1897 à 1919, plus de 25 000 jeunes gens de toutes conditions ont pris part aux Exercices de retraite donnés au Petit Séminaire épiscopal de Trèves.

Ainsi donc, en 1900, l'œuvre des Exercices spirituels était déjà puissante.

2e période.
Création de sociétés de propagande des Exercices.

Jusqu'en 1900, il n'y eut aucune organisation extérieure destinée à propager l'idée directrice des Exercices. La situation va maintenant changer.

En 1900, à Reichenhofen, près Leutkirch (Allgæu), Joseph Geser fondait avec une centaine d'hommes l'Association de Saint-Ignace pour hommes ; sous la direction du curé Nœrpel, de Reichenhofen, cette œuvre eut un succès remarquable. De cette même année date l'approbation de Mgr Keppler, évêque de Rottenburg : « La lecture seule des statuts montre que cette association, inspirée par l'œuvre des retraites d'hommes de Feldkirch, poursuit ce but louable entre tous : répandre le plus possible, dans les milieux d'hommes, la pratique des Exercices. En raison des statuts qui nous ont été présentés, nous n'hésitons pas à lui donner notre approbation épiscopale. » Joseph Geser disait de son côté : « Saint Joseph m'a inspiré ce projet pendant mes retraites, donc il est bon. » Jusqu'en 1922, l'Association avait envoyé 12 069 hommes suivre les Exercices dans des retraites fermées et fourni à 650 d'entre eux des secours pécuniaires s'élevant au total de 12 041 marks. Le curé Nœrpel évaluait à 16 000 ou 17 000 le nombre des « exercitants » wurtembergeois qui, en vingt-cinq ans, obtinrent la grâce des Exercices par l'intermédiaire de l'Association, dont les statuts ont servi de modèle à beaucoup d'autres.

En 1900, avec le P. Julius Seiler, débutait également dans l'Allemagne du Nord le mouvement en faveur des Exercices pour ouvriers. L'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier, d'un camarade d'atelier par un autre, sur la base des Exercices, tel était maintenant le mot d'ordre. Les « sages » et les « prudents » hochaient la tête ; ils tenaient l'idée pour impossible, impraticable, irréalisable. La première maison d'Exercices pour ouvriers ne s'en construisait pas moins en 1902, à Münster, en Westphalie, pour une bonne part grâce au généreux don de jubilé de Mgr Dingelstadt, évêque de Münster en Westphalie. Jusqu'à l'automne 1923, la maison avait vu 29 152 retraitants, presque exclusivement des hommes et des jeunes gens. A l'heure actuelle, les retraites s'y donnent sans interruption.

Bientôt surgirent les Exercices pour jeunes gens et groupements professionnels. Les jeunes gens constituèrent un fond d'Exercices et se livrèrent à une active propagande. En présence de leurs succès, le cardinal Fischer, de Cologne, s'exprimait ainsi (1907) : « Il faut que nous gardions la foi à notre peuple et tout spécialement aux populations ouvrières. Or, il est évident que rien n'agit aussi bien ni aussi profondément que la pratique des retraites fermées suivant la méthode des Exercices. »

En 1905, le P. Runkel, le grand maître des Exercices pour conscrits, à Viersen, fit un pas de plus. L'idée que tous les jeunes gens, avant leur entrée à la caserne, devaient suivre les cours de cette grande école de guerre de Loyola devint bientôt courante. Naturellement, les pessimistes prédisaient à la nouvelle entreprise un insuccès lamentable et ridicule. Mais, dès l'année 1913, 12 397 futurs jeunes soldats, avant de répondre à leur convocation sous les drapeaux, « se livraient aux Exercices » de la retraite en plus de soixante localités différentes, appartenant à une quinzaine de diocèses de l'Allemagne du Nord ou du Sud. Ce chiffre signifie qu'environ 13 pour 100 de la portion catholique du contingent de 1913 suivirent les Exercices dans des retraites fermées. En présence de ce succès, on est forcé d'avouer que les retraites actuelles en vue du mariage, destinées à des jeunes gens et des jeunes filles à peu près du même âge que les recrues, sont possibles et praticables, si seulement on possède l'organisation et la disposition d'esprit voulues. Les retraites en vue du mariage doivent rendre les mêmes services que celles des recrues. Elles doivent nous préserver de la ruine que trame contre la race, à l'intérieur même de nos frontières, un ennemi terrible : l'immoralité moderne. Pendant la guerre, les Exercices fermés pour soldats ont donné de brillants résultats. Nous ne mentionnerons que deux chiffres. De 1905 à 1916 44 966 hommes — leurs noms en font foi — ont suivi les retraites fermées. A elle seule, la maison de retraites de Münster abrita, de 1907 à 1918, 20 973 recrues pour la pratique des Exercices.

De nouvelles associations en faveur des Exercices se formaient. De nouvelles maisons de retraites s'élevaient. Tous les Ordres religieux, toutes les Congrégations prenaient part à ce mouvement. Citons l'établissement des Rédemptoristes, à Cham ; la maison Saint-Remy, des Augustines, à Viersen ; la maison Saint-Joseph, des Franciscains, à Neviges ; la maison des Exercices, des mêmes Franciscains, à Werl — un vrai modèle ; — la maison des Sœurs de Saint-Joseph à Krumbad ; la maison Notre-Dame, des Capucins à Herzogen-Aurach ; la maison Saint-Fidèle, du même Ordre, à Saint-Ingbert ; la maison Saint Boniface, des Jésuites, près d'Emmerich ; la maison d'Exercices d'Aldersbach, près Vilshofen. En 1913 l'annuaire des Exercices de Benziger citait 81 établissements où les retraites se donnaient en langue allemande ; sur ce nombre, on comptait au moins 34 maisons d'Exercices.

L'œuvre des Exercices se préparait à devenir une œuvre intéressant la population catholique tout entière.

Ce fut alors qu'éclata la guerre mondiale ; l'œuvre en subit un terrible recul. La guerre et ses misères anéantirent tout d'abord les centres d'Exercices en terre étrangère. Jusqu'ici, cette partie de l'œuvre ne s'est pas encore relevée. Même en Allemagne, la guerre paralysa le mouvement au plus haut point. Prédicateurs et retraitants ne s'en remirent pas moins au travail, du mieux qu'ils purent, en dépit des obstacles qu'engendraient les conditions nouvelles.

Ce fut l'époque où l'on vit refleurir les Exercices dans des maisons privées et les retraites demi-fermées comme on les appelle ; ce dernier mode remonta au P. Hartmann, qui, avant la guerre, l'avait déjà mis en pratique dans plusieurs paroisses. Collèges couvents, asiles et maisons particulières s'improvisèrent pour quelques jours comme lieux de retraite

(1) Nous disons bien : 121 840 ; il n'y a pas de faute d'impression. (Note de l'auteur.)

On faisait de simple et bonne besogne, du mieux qu'on pouvait. Souvent, les retraitants fournissaient les vivres ; de braves femmes ou jeunes filles cuisinaient gratis. Les Exercices coûtaient ainsi fort peu ; ils n'en étaient pas moins suivis. Dans la journée, on fréquentait les réunions dans une maison d'Exercices improvisée ; on passait la nuit chez soi, chez des amis ou parents.

Les retraites dans les hôpitaux furent du nouveau ; tenant le milieu entre les Exercices de laïques et les missions populaires, elles se donnaient pour les malades et les soldats blessés. On s'adaptait aux situations existantes.

En des conditions normales, l'œuvre aurait fait des pas de géant ; la guerre paralysa son élan.

Cette période de souffrances terribles finit pourtant par se clore ; mais une nouvelle suivit, la période d'après-guerre. L'œuvre des Exercices allait-elle pouvoir tenir en ces jours de misère extrême, s'accompagnant d'une dépréciation monétaire inouïe, d'une décadence religieuse et morale épouvantable ? Chez un grand nombre d'âmes, la guerre avait émoussé jusqu'aux aspirations religieuses. Qui voudrait se soumettre à une cure spirituelle de trois jours ? Qui en aurait le courage ?

De nouveau, les sociétés d'Exercices se remirent à l'ouvrage, d'un pas d'abord hésitant, incertain, puis d'un pas plus ferme et plus conscient. Des associations de mères chrétiennes et de jeunes filles reprirent peu à peu le programme qui leur était cher. En Allemagne occidentale, une réunion comprenant 25 directeurs de sociétés d'Exercices pour jeunes gens se tint en 1922, à Düsseldorf, sous la direction de Mgr Mosterts, afin de discuter les problèmes du jour. La « Nouvelle Allemagne » et les « Quickborn » envoyèrent leurs adhérents prendre part aux retraites. De nouvelles associations se formèrent : nommons, pour 1919, l'Association d'Exercices de Munich, « Patrona Bavariæ », fondée à Altœtting ; l'Association Saint-Augustin, dans la maison d'Exercices des Oblats, à Essen-Borbeck.

Une certaine expansion se manifestait. De 1918 à 1922, on voit se fonder 14 nouvelles maisons d'Exercices (au sens propre ou large du mot). En 1922, l'Allemagne disposait de 53 maisons d'Exercices, grandes ou petites, pour retraitants laïques. Ce n'était pourtant qu'une bonne fortune éphémère, tel le pénible soupir d'un patient miné par une longue maladie.

Vint le printemps de 1922. Nous étions pauvres à mendier, plus pauvres que des rats d'église. Un milliard de marks-papier valait un seul mark en or. De nouveau, l'œuvre des Exercices se trouvait acculée à la ruine. Elle était cependant à la veille d'une nouvelle et brillante période de développement, la troisième, celle du triomphe. L'année 1922 n'en débutait pas moins sous les auspices les plus défavorables.

Cette nouvelle période est celle des grandes organisations diocésaines qui vont courir l'Allemagne d'un réseau nouveau de maisons d'Exercices et d'associations d' « exercitants » ; embrassant toutes les paroisses, elles obéissent à l'action des évêques, des directeurs diocésains d'Exercices, des prédicateurs, des curés et de nombreux apôtres laïques appartenant à toutes les classes de la société.

3e période. — L'organisation diocésaine.

A partir de 1922, le mouvement des Exercices entre en Allemagne dans une nouvelle période. Des organisations puissantes, étendues — les organisations diocésaines, — propagent l'idée des Exercices jusque dans la dernière paroisse, dans la dernière association catholique. Le principe de la retraite spirituelle devient, autant que faire se peut, partie intégrante du ministère paroissial normal. Ainsi débute la troisième époque, l'époque décisive, du mouvement des Exercices.

I — L'ORGANISATION

Le but était celui-ci : Comment gagner « de très nombreux chrétiens » (PIE XI) aux retraites fermées ?

Les saints Exercices, évidemment, doivent être recommandés à tous chrétiens, parfaits ou imparfaits, car tous peuvent en retirer de grands avantages spirituels.

En premier lieu, cependant, il faut les mettre à la portée de ceux qui veulent se donner à Dieu sans réserve : à nos grands apôtres laïques. C'est conforme aux intérêts de l'Eglise, ainsi qu'à la nature des Exercices. Dans toutes les paroisses et associations, le mouvement a besoin de créer et de maintenir un noyau de catholiques, convaincus et courageux, qui marcheront pour l'honneur de Dieu et le service de l'Eglise ; partout, dès qu'il le faudra, ils travailleront de concert avec les directeurs de conscience au salut des âmes.

La nouvelle organisation répond à la grandeur du but. Elle a trois centres d'opération.

Le premier est la paroisse et, le cas échéant, les associations catholiques de la paroisse. Curés et présidents d'associations ont tout intérêt à ce que leurs paroissiens ou leurs membres bénéficient des saints Exercices.

Si ce premier centre, la paroisse, veut bien remplir son nouveau rôle, elle doit se constituer peu à peu une base financière, sorte de caisse d'épargne en vue des Exercices, au profit de la paroisse et de ses associations.

Les dépenses qu'entraîne la pratique des Exercices sont, après tout, modestes et parfaitement justifiées. On dépense si souvent beaucoup et même énormément d'argent pour des plaisirs, des sports, des fondations sanitaires ou scientifiques ; pourquoi n'en pas faire autant pour le salut de son âme ? En somme, chacun devrait sacrifier le nécessaire pour qu'il pût se recueillir une couple de jours, passer la revue de ses péchés, de ses défauts, de ses imperfections, s'encourager au bien, à l'amour de Dieu et du prochain. Mais, à l'heure présente, beaucoup n'ont qu'un maigre revenu, sont même dans la gêne ; beaucoup, il est vrai, sont peu enclins à faire une dépense dans l'intérêt de leur âme, bien que les saints Exercices puissent leur être fort utiles, peut-être même, à certains égards, nécessaires. Mais les choses en sont malheureusement là. Aussi faut-il que, avec une prudence toute chrétienne — nous insistons sur ce point, — nous venions en aide à toutes ces personnes moins fortunées. C'est le premier devoir du centre paroissial.

Le second devoir est de recruter méthodiquement dans la paroisse des volontaires pour les maisons d'Exercices.

Le troisième devoir, enfin, est de se livrer, après les Exercices, à un travail raisonné, énergique, pour que les fruits nés dans la paix des maisons d'Exercices mûrissent et se conservent.

En règle générale, on obtient ce résultat par récollections mensuelles, auxquelles se livrent ceux qui ont suivi les retraites. Ceux-ci se réuniront à jour fixe dans le mois pour se renouveler spirituellement par une courte méditation, un rapide examen de conscience portant sur le mois écoulé et par la réception de la sainte Eucharistie. Au besoin, on peut rappeler aux « exercitants » les pensées de la retraite, afin de les fortifier dans leurs résolutions.

Dans l'exécution de ces indispensables devoirs, il va sans dire, nos apôtres laïques, ainsi que les anciens retraitants de la paroisse, doivent soutenir leur curé

et leurs présidents. Tout le mouvement actuel des Exercices repose essentiellement sur un vaste apostolat des laïques. En agissant coude à coude, tout en suivant les directions des autorités ecclésiastiques, prêtres et apôtres laïques doivent renouveler la face de la terre. Voilà pour le premier centre.

Le second centre est la maison de retraites.

Nous avons de nombreuses maisons d'Exercices. Mais il nous en faut encore davantage, surtout des maisons mieux installées, avec une cellule pour chaque retraitant.

Pourquoi ? Dans l'esprit des saints Exercices, l'homme doit être seul en face de Dieu et de son âme ; rien ne doit le troubler dans cette sainte abstraction. Donc, la solitude la plus parfaite possible, l'isolement de l'âme, même dans la [illegible] et à l'heure des méditations. La nécessité de maisons disposant de nombreuses cellules est de plus en plus reconnue, et nos laïques nous aident de plus en plus à en élever.

La maison doit ensuite donner de bons Exercices. C'est son but principal, le secret de ses succès. Les Exercices forment en effet le nouvel homme par un travail intérieur ; ils procurent de même la foi, la moralité, la prière attentive et méditée, l'esprit d'apostolat, etc... Transformons-nous d'abord ; le monde se transformera tout seul ensuite.

La maison moderne d'Exercices a cet autre devoir : elle doit aider le curé et le président à diriger les âmes dans le sens des Exercices et pour le plus grand bien de celles qui les pratiquent. Nos maisons modernes d'Exercices doivent devenir les forteresses du catholicisme, où les fidèles et surtout l'apôtre laïque viennent se préparer dans l'isolement à la lutte spirituelle ; ils y sont périodiquement convoqués, tels des réservistes pour les grandes manœuvres.

C'est un fait évident : avec leur vaste champ de travail, les maisons d'Exercices ont besoin d'un état-major d'apôtres laïques généreux et actifs. Il en doit lever de tous côtés.

Le troisième centre, enfin, c'est l'évêché.

L'évêque est le pasteur suprême de son diocèse ; il a la charge d'étudier, de surveiller et de diriger la marche des Exercices spirituels chez ses diocésains. En vertu de leur mission, les évêques sont également les représentants les plus qualifiés et les plus fermes soutiens de la pensée des Exercices. Il n'est aucun but supérieur de la vie spirituelle engendrée par les Exercices qui n'intéresse avant tout les évêques ou qu'ils ne cherchent à promouvoir de toutes leurs forces.

[illegible], en quelques lignes, les principes et la structure de l'organisation diocésaine ; c'est également sur ce modèle que, depuis 1922, elle s'est constituée ou se constitue dans plus de la moitié des diocèses.

II — LES PROGRÈS (1922-1925)

Au début, naturellement, les idées nouvelles se heurtèrent à d'apparentes objections. On demandait : Qui construira toutes les maisons d'Exercices nécessaires ? D'où viendront les nombreux prédicateurs des Exercices ? Comment recruter leurs auditoires ? Comment subvenir aux frais des participants ou des sociétaires nécessiteux ? Qui se chargera du travail consécutif aux retraites ? Et bien d'autres questions encore. Les obstacles se dressaient comme des montagnes. Et cependant ils furent tous surmontés. Cette époque fut un moment terrible. L'argent perdait sa valeur de semaine en semaine, de jour en jour ; la moralité s'effondrait à vue d'œil ; la foi de beaucoup se trouvait faible et malade. On a pourtant marché.

Un assaut de prières : tel fut le début. On demanda des prières à tous ceux qui s'intéressaient au projet. On leur demandait notamment d'offrir chaque semaine un jour de prières et de sacrifices, afin de faire violence au ciel. Et l'on se mit à l'œuvre.

Un tract — « Quelle est la meilleure organisation des retraites fermées en Allemagne ? » — fut ensuite répandu. Signé par trente-cinq maisons d'Exercices, y compris les plus anciennes et les plus influentes, ce tract fit connaître l'idée. Puis vinrent les grandes assemblées d'Innsbruck, en août 1922 et en août 1923 ; elles importèrent en Allemagne, et plus loin encore, la pensée du mouvement moderne des Exercices et surtout les principes d'organisation.

L'année 1922 nous valut une puissante assistance : en vertu de son autorité apostolique, le pape Pie XI donna saint Ignace de Loyola comme patron à tous les Exercices, maisons d'Exercices, Instituts, Confréries et Associations d'Exercices ; le Saint-Père exprimait ses désirs de la manière suivante : « Nous souhaitons expressément que ces Exercices (c'est-à-dire ceux « que saint Ignace, par une sorte d'inspiration divine, introduisit dans l'Église »), se répandent de plus en plus, et que les maisons d'Exercices, ces Instituts de perfection chrétienne où l'on se retire pour un mois, pour huit jours ou si l'on ne peut mieux, pour moins de temps encore, s'élèvent de plus en plus nombreux dans une splendide efflorescence. »

Les diocèses allemands, sous la direction de leurs pasteurs, entrèrent dans la pensée du Pape. Ils commencèrent par organiser l'œuvre des Exercices sur le terrain le plus vaste et le meilleur : celui des diocèses et des paroisses.

Fribourg-en-Brisgau donna l'exemple. Le 15 février 1922, la *Semaine religieuse du Haut-Rhin* (*Das Oberrheinische Pastoralblatt*), organe de l'archidiocèse de Fribourg, indiquait sous une forme officieuse l'organisation que devait prendre l'œuvre des Exercices dans l'archidiocèse ; le plan s'inspirait du modèle hollandais. En Hollande, les retraites fermées ont pris en effet le plus heureux développement ; il y a là de nombreux exemples, bien fait pour éclairer l'Allemagne. Le recteur Heinrich Bocke, directeur des missionnaires diocésains, fut nommé directeur diocésain de l'œuvre des Exercices dans l'archidiocèse de Fribourg-en-Brisgau.

Le 31 octobre de cette même année, Mgr Johannes Poggenburg, évêque de Munster, publia une ordonnance dans le Bulletin officiel de son diocèse ; ce document était le premier à traiter des mesures financières à prendre en faveur de l'œuvre des Exercices ; il envisageait aussi le recrutement méthodique des retraitants au sein des paroisses et des associations. Un grand pas était fait.

Le 31 décembre 1923, Mgr Kaspar Klein, évêque de Paderborn, invitait son clergé à fonder un secrétariat des Exercices et organiser des retraites fermées dans son diocèse.

Les principales difficultés étaient finalement vaincues. L'idée commençait à gagner du terrain sans arrêt.

En janvier 1924, un grand Congrès sacerdotal se tint à Münster, en Westphalie, sous la présidence de l'évêque. On y discuta le problème des Exercices dans le diocèse de Münster. Vint ensuite, en février, à Werl, un Congrès analogue du diocèse de Paderborn. En juin et juillet de la même année, la Conférence des Missions, qui compte en ce moment (1er avril 1925) 53 abbayes, provinces religieuses et établissements diocésains, fit donner par un [illegible] une tournée de conférences dans un grand nombre de villes allemandes. Traitant la question des Exercices, ces conférences avaient pour but d'exciter [illegible]

ıtérêt général en faveur de l'œuvre et de lui ıgner de nouvelles adhésions. La tournée eut un rand succès.

De nouveaux diocèses suivirent bientôt le mouveıent. En janvier 1924, sous la présidence de gr Rudolph Bornewasser, évêque de Trèves, une onférence des doyens de Trèves discute l'organisaon des Exercices. Un travail analogue se fait, en ctobre de la même année, sous la présidence de gr Berning, évêque d'Osnabrück, dans une conrence de doyens à Osnabrück ; le vicaire général anseforth y traite le nouveau problème. Le même ıois, plusieurs assemblées sacerdotales se tiennent ır le même sujet dans le diocèse de Breslau.

De plus, en octobre 1924, le cardinal Carl Joseph chulte, dans une conférence du diocèse de Cologne, prononçait en faveur de l'œuvre des Exercices ; annonçait à la conférence que Mgr Hammel, vêque auxiliaire de Cologne, était chargé d'orgaiser l'œuvre des Exercices dans l'archidiocèse. Ainsi onc, le mouvement des Exercices s'étendait et se ortifiait. Personne ne doutait plus que l'idée ne fût alisable.

Dans une magnifique lettre pastorale (du 2 février 925), le cardinal Schulte, de Cologne, célébrait les xercices de saint Ignace ; il recommandait ensuite organisation diocésaine dont le but était de créer artout des troupes d'élite pour le Christ et d'assurer paix du Christ. A la même époque, dans le *imanche catholique* (*Katholische Sonntagsblatt*) de on diocèse, le cardinal Adolf Bertram, princevêque de Breslau, conseillait les Exercices à tous de la manière la plus pressante. D'autres diocèses lancèrent à leur tour dans ce travail d'organisaon.

Un Comité sacerdotal du diocèse de Würzburg occupa de la construction et de l'organisation de nouvelle maison d'Exercices de Himmelspforte, à Vürzburg ; le 6 juillet 1925, dans une magnifique ttre pastorale, l'évêque, Mgr Mathias Ehrenfried, ecommandait cette œuvre et les Exercices. L'évêque ıbilaire Paul Wilhelm von Keppler s'est également ppliqué à répandre l'usage des Exercices dans son iocèse de Rottenburg. Comme nous l'avons dit, lus de la moitié des diocèses allemands travaillent ce moment à l'organisation des Exercices sur urs territoires respectifs.

De leur côté, les prédicateurs de retraites s'efrcent, eux aussi, d'assurer le triomphe de la ensée des Exercices. Bornons-nous à citer une ssemblée qui, en janvier 1925, se réunit à la ıaison Saint-Boniface près Emmerich : 76 prédicaeurs, appartenant à 19 Congrégations religieuses, y udièrent en commun les Exercices de saint Ignace.

Désormais, prêtres et laïques, évêques et prédicaeurs collaboraient, la main dans la main, à l'œuvre es Exercices.

Il existe déjà 70 maisons allemandes d'Exercices roprement dites, c'est-à-dire des maisons dont la ıission principale est d'offrir aux laïques la grâce es Exercices ; mais il est encore au moins 150 maiıns d'Exercices au sens large de l'expression, c'est--dire des établissements qui, incidemment, offrent ux étrangers la solitude spirituelle. Pour 1925, on eut évaluer à cinquante ou soixante mille au ıoins les laïques qui suivirent une retraite fermée ans une maison s'occupant régulièrement des xercices ; ne sont pas comptés ceux qui suivirent s Exercices se donnant à l'occasion en d'autres tablissements.

Les Exercices en sont à leur printemps. On ne 'aurait guère prévu en 1922. En Allemagne, la opulation catholique tout entière a fait sienne l'œuvre des Exercices. Elle a collaboré d'une manière décisive et toujours plus manifeste au renouvellement religieux et moral de la patrie. Le temps n'est donc plus bien loin où des foules d'hommes et de femmes, surtout nos actifs et généreux apôtres laïques, visiteront régulièrement la solitude de Manrèse. Ainsi naîtra une sainte habitude, véritable loi non écrite, qui se gravera dans des cœurs se nombrant par centaines de mille.

Ce sera le triomphe de la pensée des Exercices.

[Traduit de l'allemand par la *Documentation Catholique*.]

La pensée de saint Thomas d'Aquin, par Gonzague Truc. — Un vol. in-16 de 325 pages. Prix : 12 francs. Payot, Paris. 1924.

« De M. Truc les thomistes ont déjà lu, entre autres, *Le retour à la Scolastique* (Paris, 1919) ; et l'on sait avec quelle ardeur M. Truc, incroyant et se proclamant tel, effectue son « retour », incitant ses contemporains à restaurer par la discipline spirituelle du thomisme les valeurs philosophiques. De ce retour voici, en ce volume d'extraits, un nouveau témoignage, qu'il rattache au premier (p. 45), où d'ailleurs, comme dans le premier, il renonce, en fin de compte, à donner au thomisme, par delà ses bienfaits, une valeur de vérité. « Ce serait la vérité si la vérité » pouvait appartenir à ce monde. » (P. 48.) [...]

» Il ne s'agit point d'une traduction érudite et appuyée de notations précises. C'est une traduction rapide, sans raffinement de précision conceptuelle ni de forme littéraire. Disons même — puisque aussi bien M. Truc déclare donner, après revision, la traduction Lachat-Vivès — qu'elle est négligée, serve de la lettre la plus matérielle du vocabulaire latin, sans que l'exactitude tire profit de cette littéralité. De cette négligence la typographie même témoigne à sa manière. Quant au texte latin, aucune toilette ne lui a été faite, ni les références insérées auprès des citations qu'il contient.

» L'introduction, très vivante d'allure, et la note bibliographique, à la fin du volume, laissent la même fâcheuse impression, depuis les détails maladroitement transcrits (saint Thomas, né en Sicile, p. 7 ; enseigna à Pérouse, à Fondy (?), à Bologne, p. 12 ; assista au Chapitre général de Londres (!), p. 12 ; et le reste) jusqu'à l'information générale bien irrégulière.

» Quel dommage que la ferveur sympathique de M. Truc n'ait pas eu le loisir d'exécuter avec plus de soin cette publication ! Quel dommage, surtout, qu'elle ait si peu accès à l'âme de la métaphysique thomiste, la doctrine de l'analogie (cf. p. 48), qui délivre de l'agnosticisme, tout en confessant l'infirmité de l'esprit humain ! — M. C. » (*Revue thomiste*, janv.-févr. 1926, pp. 36-37.)

Au Séminaire laïque, par Jean Grilhoy. — Un vol. in-8° écu de 284 pages. Prix : 9 francs. Nouvelle Librairie Nationale, Paris. 1925.

« Ce sont des souvenirs d'internat à l'Ecole normale primaire de la Seine, Paris, rue Molitor, 10. Fils et neveu d'instituteurs, l'auteur était entré là comme par la force des choses, sans vocation, sans amour, avec des sympathies plutôt pour l'hervéisme d'avant-guerre. Et il nous raconte ici ses expériences d'élève-maître, l'enseignement reçu, les lectures faites, comment il les annotait, comment, dans son honnêteté native, il perdit à l'Ecole normale la foi laïque, démocratique et socialiste, et retrouva le sens national d'abord, en attendant de remonter vers la foi en Dieu, en Jésus-Christ, en l'Eglise. Itinéraire palpitant et lumineux ; document de première main sur l'un des centres d'instruction où se forment les éducateurs du peuple. » (*Ami du clergé*, 4. 2. 26, p. 80.)

ÉPHÉMÉRIDES

Mercredi 10 février 1926.

France. — Instr. (min. Fin.) relat. à l'applic. des art. 74 et 75 de la L. 12. 7. 25, qui ont institué un impôt sur les opérations de change, et du D. 25. 1. 26 (*J. O.*, 15-16. 3. 26).

Vendredi 19 février.

États-Unis. — *Washington :* Le sous-secr. Etat Guerre, M. Dwight F. Davis, dépose un projet L. attribuant aux aumôniers milit. des grades et traitements équivalents à ceux des officiers armés.

Vendredi 26 février.

Grande-Bretagne. — *Londres :* George V crée vicomte Edgar Vincent Lord D'Abernon of Esher, créé 1er baron en 1914. Né à Slinford, Sussex, le 19. 8. 57, fils de Sir Frederick Vincent, 11e baronet, étudiant à Eton, officier aux Coldstream Guards, Lord D'Abernon représenta les intérêts anglais dans le Proche-Orient, fut président du Service de la dette ottomane, gouv. de la Banque ottomane. Député conservateur d'Exeter (1899-1906), il avait épousé en 1890 la fille du 1er comte de Feversham, Lady Helen Duncombe ; il n'a pas d'héritier.

Lundi 1er mars.

France. — *Paris :* Grève de 24 heures des ouvriers du bâtiment ; au cours d'une bagarre, 15 ouvriers et 65 agents sont blessés.

— *Rennes :* Décl. de l'Ass. dioc. (*J. O.*, 5. 3. 26).

Brésil. — *Rio de Janeiro :* M. Washington Luiz Pereira de Souza est élu prés. Rép. et M. Mello Vianna vice-prés.

Chine. — *Shanghaï :* Grève des ouvriers des filatures japonaises ; terminée le 4 mars.

Grèce. — Versement de la 2e moitié de l'indemnité allouée à la Bulgarie par la S. D. N. le 14. 12. 25. — Le mètre est adopté comme unité officielle de mesure.

Indochine. — *Hanoï :* M. Varenne signe des arrêtés qui ouvrent aux indigènes, à égalité de titres et de diplômes, l'accès des services publics de gestion dans l'admin. fr.

Portugal. — Proclam. de l'ex-roi Manoël à ses partisans.

Roumanie. — *Bucarest :* Sign. de notes accordant la clause de la nation la plus favorisée dans les rapports comm. avec les États-Unis.

Suisse. — *Genève :* La Conf. suisse accepte, sous cond. de réciprocité, la jurid. obligat. de la Cour perm. de just. intern. de La Haye, pour une nouvelle période de 10 ans à dater du dépôt de l'instrument de ratification.

Mardi 2 mars.

France. — *Chambre :* Rat., par 413 contre 71, des accords de Locarno.

— *Paris :* Ass. ann. (2-3) des cardinaux et archev. de France. — A la Fac. de droit, ouv. des cours de M. Le Fur, nommé titulaire de la chaire de droit intern. public en rempl. de M. Georges Scelle (*D. C.*, t. 15, 195-256).

Belgique. — *Sénat :* Rat., à l'unanimité, des accords de Locarno.

États-Unis. — *Washington :* M. Frank B. Kellogg, secr. Départ. Etat, remet à M. Tellez, amb. Mexique, une nouvelle note relat. à l'applic. de l'art. 27 Constit. mexicaine, qui prévoit la rétroactivité de la L. 17. 12. 25.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Mort de Sir Sidney Lee, biographe, né à Londres le 5. 12. 59, étud. à Balliol College, Oxford, confér. aux Un. de Cambridge, Boston et Oxford, prof. de litt. angl. à l'Un. de Londres, doyen de la Fac. des Arts, m. de l'Ac. brit., rédact. du *Dictionary of National Biography* (1891-1917), créé chevalier en 1911, chargé par George V d'écrire la vie officielle d'Edouard VII.

Grèce. — Tous les ministres remettent leur portefeuille au gén. Pangalos.

Italie. — *Milan :* Le Comité dioc. proteste contre la représentation à la Scala de la pièce de Gabriel d'Annunzio, *Le Martyre de saint Sébastien.*

— *Rome :* Le Sénat constitué en Haute-Cour de just. prononce l'acquittement du dir. Pogliani et des admin. de la *Banque italienne d'escompte*, accusés de banqueroute frauduleuse et d'agiotage.

Paraguay. — *Assomption :* Sign. d'un traité d'extradition avec la Belgique.

Pologne. — *Sejm :* Rat. du traité d'arbitr. polono-allemand et du traité de garantie franco-polonais, conclus à Locarno le 16. 10. 25 (*D. C.*, t. 14, 731-735, 736).

Mercredi 3 mars.

France. — *Chambre :* Reprise de la disc. sur les projets fin. ; le contre-projet commun. instituant le monopole du comm. ext., soutenu par M. Cachin, est repoussé par 399 contre 32 ; le projet social., qui préconise la contribution sur la fortune acquise, est rejeté par 295 contre 188 ; le serment fiscal est rétabli.

— *Béziers :* Le trib. correctionnel prononce son jugement dans le procès en diffam. intenté par Mgr Mignen et 54 prêtres du dioc. contre M. Bompard, adjoint au maire, et la *Démocratie de l'Hérault*, et condamne M. Bompard à 25 francs d'amende et 25 francs de dommages pour chacun des demandeurs.

— *Paris :* 1re entrevue de M. Briand avec M. Nintchitch, min. Aff. étr. Yougoslavie : relations gréco-serbes, élargissement du Cons. S. D. N., rattach. de l'Autriche à l'Allemagne, faux billets hongrois ; les entretiens continuent les 4 et 5 mars. — Les commerçants ferment leurs magasins de 14 à 16 heures pour protester contre les nouveaux impôts. — M. Pierre Caziot est élu à l'Ac. d'agric., sect. d'économie, statist. et législ. agric.

Dantzig. — Arrivée du Dr T. A. Van Hamel, nouveau haut-commiss. de la S. D. N. ; les nationalistes lui sont hostiles.

Maroc. — Offensive espagnole ayant pour objectif l'encerclement du massif des Beni Hosmar.

Norvège. — M. Lykke, chef du parti conserv. et prés. Storting, forme le nouveau Cabinet.

Pologne. — *Sénat :* Rat. des accords de Locarno.

Turquie. — *Angora :* La Ch. approuve le projet de L. relat. au nouveau Code pénal, rédigé sur les bases du Code pénal italien.

Jeudi 4 mars.

France. — D. (min. Agric.) mod. la composition du Cons. d'admin. de l'Inst. des recherches agronomiques (*J. O.*, 13. 3. 26).

— *Paris :* Au quai d'Orsay, 1re séance de la sect. fin. de la Confér. franco-soviétique. — A l'Ac. fr., M. Jean Richepin reçoit M. Georges Lecomte, élu le 27. 11. 24 en rempl. de Frédéric Masson, décédé le 19. 2. 23 (*D. C.*, t. 15, 835-865).

Allemagne. — *Wilhemshaven :* Lancement du premier torpilleur construit depuis la guerre.

Grande-Bretagne. — *Chambre des Communes :* Discours de Sir A. Chamberlain sur l'élargissement du Cons. S. D. N. : ne rien faire qui mette en péril le succès de Locarno et empêche au dernier moment l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N.

— *Londres :* Mort du peintre cath. anglais Gustave Arthur Bouvier, fils de Jules, miniaturiste, et frère de cinq artistes, secr. de la Guild of St Gregory and St Luke ; le British Museum a acheté en 1908 et 1910 ses deux séries Armoiries des cardinaux et armoiries des archev. et év. de France.

Italie. — *Rome :* Entrevues (4 et 5. 3. 26) de M. Mussolini avec M. Roufos, min. Aff. étr. Grèce.

Pays-Bas. — *La Haye :* M. De Geer, chrétien historique, constitue un Cabinet extraparl. ; la crise minist. avait été provoquée le 11. 11. 25 par le vote portant suppression de l'amb. au Vatican. — Ouv. du procès des recéleurs de faux billets fr. de 1 000 francs ; Aristide Jankovitch, Gyorgi Marsowsky et Gyorgi Mankovitch, arrêtés le 19. 12. 25.

Suisse. — *Genève :* La Chine réclame un siège perm. à la S. D. N.

Vendredi 5 mars.

France. — *Paris :* Entrevue de M. Briand avec le comte Alexandre Skrzynski, prés. Cons. et min. Aff. étr. Pologne.

— *Rodez :* Décl. de l'Ass. dioc. (*J. O.*, 13. 3. 26).

— *Versailles :* Le card. Cerretti annonce à Mgr Gibier que Mgr Roland-Gosselin devient son coadj., avec fut. succ. ; né à Paris, le 17. 12. 70, sous-dir. des œuvres dioc. en 1902, év. tit. Mosynople et auxil. Paris 3. 7. 19, vic. capit. le 1. 9. 20.

AUTRICHE. — *Vienne* : MM. Ramek et Benès signent pour : ans un traité renouvelable de concil. et d'arbitr. austro-chéco-slovaque.

CHINE. — *Chang-Chow* : Victoire d'Ou-Peï-Fou.

— *Pékin* : Un D. présidentiel accepte la démission du binet Hsu-Shi-Hying et nomme Chia-Teh-Yao premier n. et min. Guerre.

RUSSIE. — D. du Comité cent. exéc. de Transcaucasie ndant obligat. l'usage de l'alphabet latin pour les langues rque, turkmène, azerbeïdjane, etc.

SUISSE. — *Berne* : Le Cons. féd. approuve le traité de ncil. et de règlement judiciaire gréco-suisse du 21. 9. 25.

Samedi 6 mars.

SAINT-SIÈGE. — M. Max van Ypersele de Strihou, amb. traord. et plénip. Belgique, ancien min. à Budapest, ésente ses lettres de créance à Pie XI.

FRANCE. — *Chambre* : Vote, par 294 contre 221, de la ppression, réclamée par les social., de l'article 53 établis-nt la taxe sur les payements ; le Cabinet, mis en mino-é, démissionne.

— *Lyon* : M. Doumergue inaugure la foire annuelle.

— *Paris* : Départ de M. Briand pour Genève.

ITALIE. — *Rome* : La Comm. des mandats de la S. D. N. rmine l'examen du rapport de la France sur la Syrie et prouve le mémoire qui sera envoyé à la S. D. N.

MEXIQUE. — Le Gouv. dénonce le traité d'amitié, de mm. et de navigat., conclu avec l'Angleterre le 27. 11. 88 ; ce traité expirera le 22. 11. 26.

SYRIE. — Rupture des négoc. de paix avec les Druses ; de Jouvenel déclare leurs conditions inacceptables.

Dimanche 7 mars.

SAINT-SIÈGE. — Dans un disc. à la Ligue eucharistique x Christi in regno Christi, Pie XI préconise la paix et en dique les seules bases véritables. — Lettre du card. sparri à M. Louis Colombo, prés. Comité central de ction cath. ital., le félicitant du projet de fonder à me un Comité central qui aura pour but de conserver centenaire de saint François d'Assise son caractère ligieux.

FRANCE. — Recensement de la population.

— *Evreux* : Sous la prés. de Mgr Chauvin, réunion du mité dioc. de déf. et d'action relig. ; disc. de M. Goussaut et gén. de Castelnau.

— *Marseille* : Au Petit Séminaire, ass. gén. de la Ligue déf. cath. et d'action relig., sous la prés. de gr Rivière ; disc. de M. Fr. Saint-Maur et du R. P. Dou-cur ; un arrêté de M. Flaissières du 2. 3. 26 avait interdit réunion au Prado.

— *Paris* : Les agents de l'Enregistrement de la Seine filient à la C. G. T.

— *La Réole* : Premier Congrès d'action cath. de la ronde ; disc. de MM. Louis Monnier et abbé Bergey.

— *Rouen* : Meeting de l'Union pour la paix relig., sous prés. de Mgr André de La Villerabel ; disc. de M. Xavier Vallat et Champetier de Ribes.

CHINE. — Publie. du résultat du recens. de la popula-n : 436 094 000 habitants.

ESTHONIE. — *Reval* : L'ass. d'Etat adopte la L. d'indemni-tion pour les terres nationalisées.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Premier échange de nversation part. par téléphonie sans fil avec New-York.

INDE. — *Dehli* : Le Comité pan-hindou autorise les Swa-jistes à se retirer de l'ass. législ. afin de protester contre nertion du Gouv. dans les questions de réforme nstitut. ; décision mise à exécution le 8. 3. 26 ; ils ntrent en séance le 12. 3. 26.

MAROC. — Les troupes espagnoles occupent le massif s Beni-Hosmar.

POLOGNE. — *Varsovie* : M. Hausner, dép. social., est mmé sous-secr. Etat Travaux publ.

SUISSE. — *Genève* : Conversations prélim. à la réunion Conseil S. D. N.

TONKIN. — Près de Moncay, un groupe chinois tue un rg. fr., chef de patrouille.

Lundi 8 mars.

FRANCE. — L. tendant à rat. l'avenant du 26. 9. 25 à convent. conclue entre la France et la Tunisie le . 3. 88 (déjà mod. par avenant du 25. 11. 91) relative la pose d'un 2e câble entre la France et la Tunisie (J. O., 15-16. 3. 26). — D. (min. Fin.) portant mod. de règle-ments sur les distilleries (J. O., 14. 3. 26).

— *Paris* : M. Doumergue rentre de Lyon et commence ses consultations ; M. Briand est de retour de Genève.

— *Saint-Chéron* (S.-et-O.) : Mort du romancier popu-laire Jules Roche, né à Strasbourg en 1866.

— *Saint-Claude* : Le card. Maurin annonce aux prof. des Fac. cath. de Lyon la nomin., en rempl. de Mgr Maillet, déc. le 1. 11. 26, de Mgr Rambert Faure, né à Sorbiers en 1872, sup. gén. de la Soc. des Prêtres de Saint-Irénée en 13, prot. ap., vic. gén. en 21.

ARABIE. — Les Gouv. fr., anglais et russe ont reconnu Ibn Saïd comme roi du Hedjaz et sultan du Nedjed.

BULGARIE. — *Sofia* : Verdict du procès des 70 partisans de Stamboulïski accusés de complicité dans l'attentat de la cathédrale du 16. 4. 25 : 50 condamn. à mort, dont 33 par contumace, et 30 condamn. aux travaux forcés.

RUSSIE. — *Moscou* : M. Léon Trotzky accepte un poste de prof. à l'école de journalisme.

SUISSE. — *Genève* : Séance d'ouv., sous la prés. du vicomte Ishii, de la 39e sess. du Cons. S. D. N. ; 29 ques-tions sont à l'ordre du jour ; ouv. de l'ass. extraord. spé-ciale convoquée pour statuer sur la demande d'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. ; M. Affonso Costa est élu prés.

TURQUIE. — *Angora* : Le Conseil des min. décide de ne pas participer à la réunion de la S. D. N. qui s'occu-pera du nouveau mandat britannique sur l'Irak ; Chukri Kaya bey assistera aux débats relatifs au différend gréco-ture concernant le delta de la Maritza.

Mardi 9 mars.

FRANCE. — *Chambre* : M. Briand forme son 8e ministère.

— *Paris* : Salle d'horl., ouv. du Congrès de la Féd. républ. de France sous la prés. de M. Louis Marin.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Départ des lieutenants Médaets et Verhaegen et de l'adjudant Coppens sur l'avion Reine-Elisabeth pour le raid Bruxelles-Kinshasa (Congo belge) par la vallée du Nil.

JAPON. — Formation du parti ouvrier et agricole (Rodo-nomin-to) dans le but de protéger les droits vitaux de la classe prolétarienne ; prés., M. Motojiro Sugiyama, secr. gén. de la féd. agraire.

RUSSIE. — *Leningrad* : Ouv. du 1er laboratoire pour l'étude de la biophysique du cerveau et des ondes élec-tromagnétiques émanant de l'homme.

Mercredi 10 mars.

FRANCE. — *Le Cannet* (A.-M.) : Mort de Paul Thuillier-Buridard, né à Vignacourt (Somme) le 20. 7. 72, élu sén. Somme le 11. 1. 20, du groupe de la Gauche dém. rad. et rad.-soc.

— *Lyon* : Mort d'Antoine-Pierre, dit Antonin, Gourju, né à Lyon le 11. 9. 47, sén. Rhône de 1900 à 1909, réélu le 11. 1. 20, du groupe de l'Un. rép. ; partisan du suffrage des femmes.

— *Paris* : M. Briand repart pour Genève.

AUTRICHE. — *Vienne* : Ouv. du Congrès (10-14) de la jeun. pangermaniste, organisé par le « Ring » ou Féd. des écoles sup. allemandes. M. Luick, rect. Univ. Vienne, dit : « Personne ne peut nous interdire de chercher à réaliser le rattachement intellectuel de l'Autriche au Reich. »

CHINE. — *Pékin* : Les représ. diplom. des Puissances signat. du protocole de 1901 protestent au sujet de la situation à Tien-Tsin et demandent la cessation immédiate des hostilités entre les 2 partis ennemis ainsi que la relève des mines placées à l'embouchure du Peï-Ho.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Les dél. des 7 trade-unions demandent aux employeurs de reporter le lock-out du 13 au 18 ; les patrons consentent.

ITALIE. — *Milan* : Dans une lettre à M. Martinetti, prés. du Comité organ. du Congrès nat. de philos. qui doit se tenir à la fin de mars à Milan, publiée par l'Osserv. Rom., le R. P. Agostino Gemelli, rect. de l'Un. cath. du Sacré-Cœur, donne sa démission de m. du Com. organ. et annonce le refus des prof. de l'Un. cath. d'assister au Congrès, en présence d'un prêtre excommunié vitando, Ernest Buonaiuti.

LITUANIE. — *Kovno* : Inondation due à la crue du Nié-men et de la Vilija.

TURQUIE. — *Angora* : La Ch. rat. le traité d'amitié avec la Norvège, conclu en mai 1925 à Moscou.

Jeudi 11 mars.

FRANCE. — *Paris :* 7e Congrès (11-14) de l'Un. cent. des Synd. profess. fémin. de l'Abbaye : questions intéressant le repos et la sécurité des travailleuses. — Salle de géogr., les « Amis de Pascal » inaugurent la chaire Blaise-Pascal ; disc. de M. Fortunat Strowski, vice-prés. — Clôt. du Congrès nat. de la Féd. rép. de France ; disc. de MM. Fourcade, François-Marsal, Marin. — Salle Japy, MM. H. de Kerillis et Paul Reynaud, candidats national. aux sièges de dép. du 2e secteur, invités par M. Cachin à un débat contradictoire, lui donnent la réplique devant un auditoire communiste.

ALLEMAGNE. — *Reichstag :* M. Kulz, min. Int., flétrit la conduite de Guillaume II en 1918, et déclare que la monarchie est définitivement enterrée en Allemagne.

BELGIQUE. — *Chambre :* Rat., par 110 contre 4, des accords conclus à Londres le 31. 12. 25, sur la dette envers la Grande-Bretagne.

IRLANDE. — M. de Valera, chef du parti rép., donne sa démission de prés. du Sinn-fein, par suite du rejet de sa propos. demandant que les républ. puissent faire partie des Parl. de Dublin et de Belfast, pourvu qu'ils soient dispensés de prêter serment de fidélité à la couronne brit.

ITALIE. — L. instituant un rôle unique d'aumôniers militaires pour l'armée, la marine et l'aéronautique.

— *Sénat :* Disc. de M. Mussolini sur le syndic. national fasciste ; il définit les rapports du capital et du travail.

PÉROU. — *Lima :* Violentes secousses sismiques.

SUISSE. — *Genève :* Le Gouv. belge adhère pour 15 ans à la jurid. obligat. de la Cour perm. de just. intern. de La Haye.

Vendredi 12 mars.

FRANCE. — *Marseille :* La 5e Ch. correct. condamne Marius Closon à 45 000 francs de dommages-intérêts envers l'abbé Chauvet, blessé lors du guet-apens de Marseille le 9. 2. 25.

CHINE. — *Takou :* Les forts bombardent 2 contre-torpilleurs japonais qui tentaient de remonter le Pei-Ho.

DANEMARK. — *Folketing :* Vote, par 75 contre 71, du projet de désarmement intégral.

MEXIQUE. — La population s'oppose à la fermeture d'une égl. cath. près de Jalisquelle ; 3 fonctionn. sont tués.

PAYS-BAS. — *La Haye :* Nom. d'un tribunal arbitral pour l'applic. du plan Dawes, conformément à l'annexe II des accords de Londres d'août 1924.

SUISSE. — *Genève :* L'Allemagne s'oppose à toute modification du Cons. S. D. N. qui accompagnerait son entrée dans la Société. La Pologne, l'Espagne, le Brésil, la Chine demandent un siège au Cons. L'Allemagne menace de retirer sa demande si un siège même électif est accordé à la Pologne.

Samedi 13 mars.

FRANCE. — Arrêté (min. Trav. publ.) instit. une comm. de défense nat. pour les forces motrices, les mines et les matériels de transport (*J. O.*, 15-16. 3. 26).

— *Chartres :* Mort de Mgr Henri-Louis-Alfred Bouquet, né à Paris le 31. 12. 39 ; étant aumônier du lycée Saint-Louis, il prit une part intime à la conversion de François Coppée ; év. Mende le 18. 4. 1901, év. Chartres le 21. 2. 1906.

— *Paris :* 7e conf. de la DRAC ; disc. de M. Jacques Péricard, prés. : les anciens combattants, en réclamant just. pour leurs camarades relig., s'attaquent aux injustices qui les frappent eux-mêmes. — Réun. (13-14) du bureau et du cons. exéc. de l'Entente intern. des partis rad. sous la prés. de M. Ferdinand Buisson ; 8 nations sont représentées : situation de l'Entente et organ. du Congrès de 1926. — M. Fortunat Strowski est élu m. de l'Ac. des sc. mor. et pol. en rempl. de Henri Joly, déc. le 13. 6. 25. — Mort du vice-amiral en retr. Joseph-Alphonse Philibert, né à Besançon le 24. 2. 48 ; commandant la div. de cuirassés au Maroc (1907) ; ancien m. du Cons. sup. de la mar. et insp. des défenses sous-marines.

— *Pau :* Mort de Mgr Jean Forbes, des Pères Blancs, né à l'île Perrot (dioc. de Montréal) le 10. 1. 64 ; év. tit. Vaga et coadj. du vic. ap. Ouganda, le 15. 11. 17.

ETATS-UNIS. — Les Etats du Missisipi et du Texas interdisent l'enseignement du darwinisme.

— *Cincinnati :* Mort d'Edward Willis Scrips, propriét. des journaux *Cleveland Press, Cincinnati Post, News-Bee* de Toledo, *Citizen* de Colombus, *Pittsburg Press*, et dir. de la *News Paper Entreprise Association.*

— *New-York :* Mort du philanthrope Leopold Schapp.

GRANDE-BRETAGNE. — *Chambre des communes :* M. Dennis Henry Herbert, né le 25. 2. 69, solicitor, député union. de Watford (Herts) depuis 1918, anglican, fils et petit-fils de pasteurs, dépose une propos. visant le retrait de certains articles de la législation contraires aux cathol.

— *Londres :* L'aviateur Alan Cobham termine le raid Londres-Le Cap (16. 11. 25-17. 2. 26) et retour (26. 2. 26-13. 3. 26).

ITALIE. — *Rome :* Mort de Mgr Hermann-Joseph Esser, O. P., né à Aix-la-Chapelle, le 7. 4. 50 ; expulsé d'Enskirch, où il était vic., lors du Kulturkampf ; prof. à Vienne, Venlo, Maynooth, Fribourg en Suisse ; profès à la Minerve ; secr. de l'Index ; il en publia les nouveaux catalogues ; év. tit. Sinis (18. 6. 17).

SUISSE. — *Genève :* Mort de l'écriv. protest. Paul Seippel, prof. de litt. fr. à l'Ec. polytechn. de Zurich, critique litt. au *Journal de Genève*, à la *Bibliothèque universelle*, auteur de *Les deux Frances.*

Dimanche 14 mars.

FRANCE. — D. (min. Just.) nommant M. Philippe Berthelot cons. d'Etat en service extraord. en rempl. de M. Laroche, appelé à d'autres fonctions (*J. O.*, 15-16. 3. 26).

— *Cannes :* Manif. de la F. N. C. ; disc. de l'abbé Desgranges sur l'école unique, et du gén. de Castelnau sur l'œuvre de la F. N. C.

— *Epinal :* M. Maurice Flayelle, dép. union rép. dém., est élu sén. Vosges, en rempl. de J. Méline, déc. le 21. 12. 25.

— *Saint-Nazaire :* Lancement de l'*Ile-de-France*, le plus grand paquebot fr. : long., 241 m.

— *Villeurbanne :* Au Comité cantonal rad.-soc., M. Herriot justifie la politique suivie par le Cartel et déclare nécessaire l'union de tous les militants rad. et soc.

GRÈCE. — *Athènes :* Le gén. Pangalos interdit à Venizelos et aux membres de la famille royale de se présenter aux élections.

ITALIE. — *Rome :* Pour la 1re fois à Rome a lieu à l'égl. Ste-Suzanne une mission en langue anglaise pour cathol. et non-cath., prêchée par le R. P. George Nicholson, C. SS. R. — Inaugur. du monument élevé à la mémoire du roi Humbert à la villa Borghèse.

Lundi 15 mars.

FRANCE. — Arrêté (min. Aff. étr.) rattachant les questions relat. au Proche-Orient à la sous-dir. d'Afrique, qui s'appelle sous-dir. d'Afrique et Levant (*J. O.*, 28. 3. 26).

— *Paris :* Ouv. de l'ass. gén. de l'Un. centr. des sync. des agric. de France ; 28 un. région. sont représentées ; disc. du marquis de Vogüé, prés. ; rapport de M. Adrien Toussaint. — M. Doumergue inaugure au musée Carnavalet l'exposit. tricenten. de Mme de Sévigné.

BELGIQUE. — Baisse brusque du franc, stabilisé depuis six mois, M. Janssen, min. Fin., n'ayant pu obtenir à Londres aucun engagement ferme des prêteurs américains chargés de la stabilisation.

— *Malines :* Mgr Ernest-Joseph Van Roey est nommé arch. de Malines en rempl. du card. Mercier, déc. le 23. 1. 26. Né à Vosselaer, le 13. 1. 74, prof. à l'Univ. Louvain (22. 7. 01), doct. en théol. (1903), vic. gén. Malines (30. 5. 07), prélat de S. S. (2. 4. 09). A pris part aux conversations de Malines.

COSTA-RICA. — *San-José :* Déraillement d'un train de plaisir ; 3 wagons tombent dans la Virillo, 148 voyageurs sont tués et 72 blessés.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Ouv. de la conf. intern. des min. du Travail anglais, belge, français, allemand et italien, sous la prés. de Sir Arthur Steel-Maitland, ayant pour objet la rat. simultanée de la convent. de Washington (29. 10-29. 11. 1919) relat. à l'applic. de la journée de 8 heures.

ITALIE. — Le *Bollettino ufficiale dell'azione cattolica italiana* annonce la création d'un Inst. cath. it. d'activité sociale.

SUISSE. — *Genève :* La Suède et la Tchéco-Slovaquie offrent d'abandonner leurs sièges tempor. pour permettre l'entrée de la Pologne dans le Cons. S. D. N. ; le Brésil maintient sa candidature à un siège perm.

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant :* A. FAIGLE.